



Université de Mons-Hainaut
Faculté de Psychologie et des
Sciences de l'Éducation



Centre de Recherche et d'Innovation en
Sociopédagogie familiale et scolaire
Dir. J.-P. Pourtois

PROJET UNISOL

IDENTITE, SENTIMENT D'EFFICACITE PERSONNELLE, RESILIENCE

RECHERCHE-ACTION SUR LE PHENOMENE DE L'IMMIGRATION RECENTE

**Recherche financée par le Fonds Houtman,
par l'Université de Mons-Hainaut
et par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé de la Région
wallonne**

Janvier 2006

Directeurs de recherche : Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet
Chercheurs : Benoît Demonty et Delphine Jouret



TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	p. 3
Partie 1 : Le vécu migratoire des personnes récemment immigrées	p. 6
Partie 2 : Zone de transit. La santé des demandeurs d'asile résidant en centre ouvert	p. 32
Partie 3 : Être parent en exil	p. 57
Partie 4 : Enquête auprès des intervenants sociaux	p. 93
Conclusion générale	p. 108
Bibliographie	p. 121

INTRODUCTION GENERALE

La recherche Uni-Sol, commanditée et coordonnée par le Fonds Houtman s'intéresse au phénomène de l'immigration récente. Elle est menée conjointement par l'UCL, l'ULB, l'ULg et l'UMH. L'objectif général du projet Uni-Sol en Communauté Française de Belgique est le soutien à l'amélioration du bien-être social et de la santé physique et psychosociale de familles récemment immigrées et/ou sorties de la clandestinité. Il s'agit donc de dégager, dans le cadre de la santé, des mécanismes positifs individuels et collectifs et de promouvoir une aide appropriée à la partie la plus fragilisée de cette population.

Ce rapport présente les résultats de deux années de recherche auprès de populations immigrées réparties sur trois régions de la Province de Hainaut.

La première partie présente le vécu migratoire des personnes et des familles récemment immigrées en Belgique. Nous avons recueilli près de cents récits de migration d'étrangers – essentiellement de demandeurs d'asile – vivant soit dans une initiative locale d'accueil de la région montoise, soit dans un centre d'accueil ouvert de la région louviéroise, soit dans une commune de la région de Charleroi. Nous avons mis en évidence leurs difficultés, mais aussi leurs ressources dans le difficile parcours d'intégration au pays d'accueil.

La deuxième partie s'intéresse à la santé des personnes immigrées, récemment arrivées en Belgique, et plus précisément aux demandeurs d'asile en première phase de la procédure de régularisation vivant dans un centre ouvert fédéral. La vie communautaire dans une telle structure d'accueil et le temps d'attente imposé par la procédure de régularisation modifient profondément le quotidien des demandeurs d'asile. Nous proposons d'identifier les dimensions de la vie quotidienne susceptibles de poser problèmes en terme de santé, ainsi que celles qui ne posent aucune difficulté.

La troisième partie porte sur l'exercice de la parentalité en contexte migratoire. Les parents migrants sont souvent confrontés à des habitudes éducatives différentes. La confrontation de ces habitudes, issues de cadres de socialisation divers, peut entraîner des conflits d'habitudes qui risquent de provoquer un profond malaise et une inhibition de l'action. Ces conflits peuvent donc exercer une influence sur le sentiment d'efficacité personnelle en matière d'éducation. L'altération du sentiment d'efficacité parentale et le clivage culturel induits par la migration risquent d'influencer les pratiques de soin et de puériculture à l'égard de l'enfant, devenant ainsi des déterminants de la santé des enfants en contexte migratoire. L'objet de cette partie est donc d'identifier les stratégies mises en place par les

parents possédant un fort sentiment d'efficacité parentale, dans le but d'aider les parents en difficultés.

La quatrième et dernière partie du rapport se penche sur la façon dont les intervenants sociaux se représentent les besoins de la population immigrée avec laquelle ils travaillent. Nous avons pour cela utilisé une technique, le Q-Sort. Cette partie présente de façon succincte les principaux résultats de l'investigation des représentations des professionnels par cette technique.

La conclusion générale du rapport présente un ensemble de pistes de réflexion et d'action dans le but d'apporter « un soutien à l'amélioration du bien-être social, de la santé physique et psychique des enfants et de leurs familles issues des populations récemment immigrées ».

PARTIE 1

LE VECU MIGRATOIRE DES PERSONNES RECEMMENT IMMIGREES

1. INTRODUCTION

Immigrés, demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers... autant de termes entendus et prononcés maintes fois depuis des décennies. Ils sont parfois associés à des qualificatifs peu flatteurs : profiteurs, demandeurs à outrance... et plus récemment, extrémistes, terroristes...

Ces dernières années, l'immigration vers l'Europe semble liée à une nécessité pour les populations migrantes d'obtenir une protection internationale. Ces personnes ne font pas toutes l'objet de persécutions individuelles, d'emprisonnement, de tortures. Majoritairement, elles fuient une situation politique ou économique particulièrement instable. Les motivations du départ sont diverses, mais toutes sont associées à la peur et à l'espoir d'une vie meilleure¹.

Notre société a été amenée à rencontrer cette population d'hommes, de femmes et d'enfants et cette rencontre fut une réelle découverte, sinon un réel choc. Découverte d'un contexte socio-politique, de procédures légales, mais surtout découverte d'une réalité humaine à laquelle on ne s'attendait pas.

Pendant dix-huit mois, nous avons rencontré des personnes immigrées à différents stades de leur procédure et dans diverses structures d'hébergement². Certaines nous ont parlé de leur passé, des drames vécus, des deuils et des peurs ancrées en elles. D'autres ont davantage orienté l'échange en nous parlant de leur quotidien en Belgique, du climat qui change, des règles sociales et culturelles qui les laissent perplexes ou terrorisées ; de l'accueil, parfois chaleureux, parfois glacial qu'elles ont reçu en arrivant ; des difficultés de vivre dans l'attente d'obtenir le statut de réfugié ; de l'alternance pénible des périodes d'espoir et de découragement ; de la complexité de la procédure d'asile, qu'elles jugent effarante, avec ses phases, ses recours...

Les personnes, les familles qui vivent la migration sont affectées par le changement géographique et culturel qui intervient souvent de manière impromptue dans leur vie. Cette

¹ Et, pour certains, à la survie.

bifurcation dans le parcours individuel et/ou familial était-elle envisagée, programmée, désirée ?

Il importe, avant toute chose, de considérer la personne migrante dans son historicité. Se contenter d'appréhender « l'ici et maintenant » sans tenir compte de son passé, de son histoire reviendrait à négliger une grande part de ce qui l'a construit et la construit encore. C'est pourquoi il semble essentiel de s'intéresser non seulement au vécu quotidien actuel des personnes récemment immigrées, mais aussi aux raisons de leur départ, aux attentes et aux espoirs portés par ce projet migratoire, etc. En d'autres termes, une analyse psychosociologique du phénomène migratoire doit porter à la fois sur la rétention, la prétention et la protension des personnes immigrées. La *rétention* (Pourtois, Desmet et Lahaye, 2003) renvoie à tout ce qui est du domaine du passé, avant l'arrivée en Belgique (histoire familiale et personnelle, vécu migratoire...). La *protension* (Bourdieu, 1994) renvoie à la façon, largement inconsciente, dont les individus construisent leur futur dans le présent, dans « l'ici et maintenant ». La *prétention* (Pourtois, Desmet et Lahaye, 2003), c'est l'avenir, ce sont les projets conscients des individus.

C'est dans ce triangle dynamique que se construit l'individu, être socio-historique.

2. QUESTIONS DE RECHERCHE

Dans une telle optique, il semble donc nécessaire de s'interroger sur divers points :

- *Quel est l'imaginaire migratoire des personnes récemment arrivées en Belgique ? Comment cet imaginaire rencontre-t-il la réalité ?* En d'autres termes, quels sont les points communs et les différences qui peuvent apparaître entre cet imaginaire migratoire et la confrontation à la réalité de l'accueil ? Nous nous interrogeons donc ici sur la confrontation entre un projet migratoire et la réalité de la migration. En effet, les personnes construisent une certaine représentation de ce que sera leur parcours migratoire et leur vie au pays d'accueil. Il s'agit d'apprécier la distance – faible ou importante – entre réel et imaginaire migratoire.

² Personnes dans la première phase de la procédure (dans une Initiative Locale d'Accueil et dans un centre ouvert fédéral) et personnes en phase de régularisation, qui ont déjà franchi certaines étapes de la procédure afin d'obtenir le statut de réfugié.

- *Quelles sont les difficultés de vie rencontrées par les personnes migrantes ?* Quels sont les obstacles qui leur semblent particulièrement difficiles à surmonter ? Ces questions renvoient à une autre, portant plus spécifiquement sur la vie des demandeurs d'asile en structure d'accueil : *quelles sont les dimensions de la vie quotidienne qui posent problème et celles qui n'en posent pas aux demandeurs d'asile ?* Dans quelle mesure ce quotidien est-il satisfaisant pour les familles, et quels sont les éléments qui posent problème ?

- *Quelles sont leurs ressources face à ces difficultés ?* Chacun possède en soi des ressources et des fragilités. Les personnes vivant la migration sont confrontées à des événements de vie particuliers. A quelles ressources font-elles appel ? En sous-jacent, nous retrouvons la question suivante : *quels sont les actes, les mécanismes, les processus que les personnes immigrées mettent en œuvre pour affronter les obstacles ?* Cette question renvoie à deux dimensions complémentaires : le coping³ et les mécanismes de défense. De plus, nous accorderons une attention particulière au *sentiment d'efficacité personnelle*, qui peut se définir comme la croyance d'un individu en sa capacité à contrôler les événements de l'existence, à agir sur l'environnement, etc.

- *Comment les personnes immigrées se situent-elles par rapport aux quatre problématiques existentielles : la question du plaisir, l'érotisation de la vie, la problématique de la loi et de l'interdit et la problématique du Moi* (Robinson, 2003) ? Tout individu est en effet confronté à ces questions fondamentales, qui prennent une dimension particulière dans le contexte de l'immigration.

Nous avons rencontré de nombreuses personnes récemment immigrées en Belgique, dans une démarche participative. L'ensemble des données que nous avons récoltées sur différents sites nous donnent des éléments de réponses à ces questions.

³ Coping vient de l'anglais « to cope », « faire face ». Il s'agit de stratégies mises en place par l'individu pour faire face à certaines situations (Ionescu, Jacquet et Lhote, 2002, p.103).

3. DEMARCHE DE RECHERCHE

Dans une recherche-action – qui s'appuie avant tout sur les savoirs des acteurs, permettant d'ancrer la recherche dans une dimension démocratique – concernant des personnes provenant de milieux, de cultures, d'origines très diversifiés, il importe d'éviter tout a priori culturel et normatif. Pour ce faire, une démarche de type anthropologique semble la plus pertinente.

Des entretiens, des récits de migration ont permis de mieux comprendre le vécu migratoire de familles ou de personnes isolées qui vivent en Belgique depuis peu de temps.

L'observation participante offre l'avantage d'aller au plus proche du vécu des personnes. Le chercheur observe la réalité qu'il étudie au plus près de ceux qui la vivent, en interaction permanente avec eux, ce qui implique une longue présence sur le terrain.

Les procédés de recension (inventaires, plans...) et les sources écrites (listings...) ont permis de compléter les données.

Afin de répondre aux questions de recherche, un outil particulier a été utilisé : la **photographie**. Des demandeurs d'asile ont pris des photographies de leur quotidien, sans autre instruction préalable que « Pouvez-vous montrer votre vie de demandeur d'asile ? ». Cette méthode permet d'aborder le quotidien à travers un autre mode de communication et de favoriser l'empowerment et la valorisation sociale des personnes, qui sont placées non pas dans une position de sujet passif, mais d'acteur-expert.

La recherche-action postule en effet que ce sont les acteurs qui sont le plus à même de déterminer leurs besoins et les changements nécessaires. De plus, l'usage de la photographie permet d'éviter que les a priori du chercheur n'interfèrent dans la prise de données : en effet, un entretien de type compréhensif (Kaufmann, 1996) s'élabore autour du support photographique, laissant la personne libre d'orienter l'échange comme elle l'entend.

4. ECHANTILLON

Des personnes récemment immigrées en Belgique ont été rencontrées dans trois villes du Hainaut : Frameries, Morlanwelz et Fontaine-l'Evêque.

Il s'agit de trois modes d'accueil différents et de populations pouvant varier (bien qu'elles soient majoritairement composées de demandeurs d'asile) :

- une Initiative Locale d'Accueil (ILA) à Frameries ;
- un centre ouvert fédéral à Morlanwelz ;

Ces deux modes d'accueil concernent les personnes qui sont dans la première phase de la procédure de demande d'asile.

- des personnes en codes 207 à Fontaine-l'Evêque

Le code 207 signifie qu'un CPAS est attribué lorsque le dossier du demandeur d'asile est recevable et que « l'examen au fond » est en cours.

Toutes les familles résidant à l'ILA de Frameries au moment de la prise des données ont été rencontrées à deux ou trois reprises. L'échantillon porte sur 33 personnes. A Fontaine-l'Evêque, une partie des familles résidant dans la commune et bénéficiant des aides du CPAS de Fontaine-l'Evêque ont été touchées (20 personnes). Au Centre ouvert de Morlanwelz, où la capacité d'accueil est de 160 personnes, nous avons rencontré 66 adultes, accompagnés de 38 enfants sur une période de treize mois.

5. RESULTATS SAILLANTS

5.1. L'imaginaire migratoire et la confrontation à la réalité

Demander le statut de réfugié en Belgique signifie que la personne « *se trouve en dehors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut pas ou ne veut pas se réclamer de la protection de ce pays parce qu'elle craint, avec raison, d'être persécutée à cause de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social, ou ses opinions politiques* »⁴.

Cela sous-entend un contexte antérieur porteur de souffrances physiques et/ou psychiques : la personne a connu la guerre, la persécution, la torture, l'emprisonnement, les menaces... Les raisons du départ sont souvent apparentées à ces contextes de violences directement dirigées vers la personne ou sa famille.

Cependant, un autre type de migration existe également : les mouvements migratoires collectifs. Il ne s'agit donc pas d'une personne menacée à titre individuel, mais d'un nombre d'individus fuyant leur pays (Tandonnet, 2001). C'est le cas, notamment, de certaines personnes originaires de la République Démocratique du Congo et de Tchétchénie : elles évoquent comme raison de départ la situation de guerre dans le pays d'origine. Ce sont majoritairement des problèmes politiques, ethniques et religieux qui poussent les familles sur les chemins de l'exil.

Qu'entend-on par imaginaire migratoire ? Cet imaginaire est lié à la notion de fantasme. Le fantasme se construit quand l'interrogation naît. Il comble un vide. Il est une sorte de scénario imaginaire qui permet de réduire l'angoisse. L'imaginaire migratoire correspond à ces constructions psychiques individuelles et/ou collectives permettant d'anticiper la réalité, de remplir le vide de ce que sera la migration et notamment l'arrivée au pays d'accueil.

Cependant, le départ du pays d'origine, souvent si brutal et si soudain, ne permet pas aux migrants d'élaborer complètement ces fantasmes, qui ne peuvent donc remplir cette fonction de réassurance, d'apaisement de l'angoisse.

⁴ Définition du réfugié par la Convention de Genève (1951).

Cet imaginaire migratoire n'est pas uniquement de l'ordre du fantasme. Il contient aussi les attentes conscientes, issues des fantasmes individuels et culturels. Dans la plupart des situations, les personnes n'ont pas choisi la Belgique. Elles ont fui, avec l'aide d'un passeur ou d'un membre de leur famille, ne sachant pas où on les emmenait, n'emportant avec elles que le strict nécessaire.

Cette absence de choix crée une situation particulière : les personnes n'ont pas de réel projet migratoire, autre que celui de sauver leur peau ou celle des êtres aimés. Les attentes vis-à-vis de l'accueil en Belgique sont dès lors peu élaborées. La personne, prise dans une situation de crise où la fuite est imminente, n'a que très peu l'occasion de se représenter la vie qui l'attend au bout du voyage. Souvent, d'ailleurs, elle ne connaît personne, ni ami, ni famille, dans le pays d'accueil. Elle ne peut donc envisager des retrouvailles, un appui de la part d'une personne connue.

Les rares attentes verbalisées sont avant tout politiques. La Belgique, en tant qu'Etat démocratique, est idéalisée : on attend d'elle une protection physique, mais aussi un respect des droits bafoués dans le pays d'origine, une justice équitable, une liberté de mouvements et d'expression.

Cette demande de sécurité et de dignité élémentaires est parfois accompagnée par quelques aspects pratiques : avoir un logement, de quoi se nourrir, avoir un travail afin d'être autonome et de montrer sa reconnaissance à la Belgique par une implication sociale.

Mais cette idéalisation peut entraîner deux conséquences. Dans un premier temps, tout se passe comme si les personnes immigrées s'interdisaient le droit de réclamer, de critiquer, de contester, de se plaindre, voire d'agir contre les règles institutionnelles qui peuvent être porteuses de violence. Penser, dire ou agir contre le pays qui accueille est frappé d'un interdit. Cette autocensure est justifiée par le fait que « c'est déjà mieux qu'avant ».

Mais après cette période de « silence » vient la critique amère, due à la chute de l'idéal. La Belgique, terre d'accueil, devient vite une terre d'écueils ! Les déceptions, les désillusions se multiplient et fournissent un terrain fertile à la critique sociale, voire à la révolte.

Les événements pénibles seront alors réélabores après-coup, avec le matériel psychique alimentant la vie quotidienne : désirs, frustrations, interactions, situations sociales, etc. Cette construction psychique en après-coup est susceptible de réactiver des affects négatifs

anciens, qui avaient pu jusque là être maîtrisés par la personne, et induire ainsi des traumatismes supplémentaires ou réveiller des blessures affectives, morales, sociales... qui n'avaient pu cicatriser. Cette réélaboration constitue en quelque sorte une deuxième étape de la confrontation au pays d'accueil.

Après ce premier contact, vient l'inscription dans une nouvelle quotidienneté, avec ses difficultés...

5.2. Difficultés des migrants face aux réalités de l'accueil

Le point final de la trajectoire migratoire ne peut être posé dès l'arrivée des migrants en Belgique. Ce n'est que le début d'une nouvelle étape, non moins traumatisante et parsemée d'obstacles que le trajet du pays d'origine au pays d'accueil. Les personnes, les familles qui souhaitent obtenir un statut légal en Belgique s'inscrivent alors dans une procédure afin d'obtenir le droit de rester en Belgique. Au cours de cette étape pouvant durer de plusieurs mois à plusieurs années, un accueil matériel est prévu par l'Etat belge. Ainsi, le logement, la nourriture, l'assistance médicale, l'accompagnement socio-administratif, l'enseignement et la formation, l'assistance aux mineurs non accompagnés, l'organisation d'activités et les initiatives de quartier⁵ sont assumés par les structures d'accueil des demandeurs d'asile. Si certains domaines de la vie quotidienne semblent satisfaire les personnes, d'autres sont vécus comme autant d'obstacles au bien-être, à l'épanouissement, etc.

Les demandeurs d'asile rencontrent des difficultés dans la plupart des domaines de leur vie, tant au niveau individuel que familial, communautaire et institutionnel. Cette distinction répond à un impératif de clarté, mais il est évident qu'un problème dans un domaine affecte automatiquement les autres. Nous examinerons quelques-unes des ces difficultés parmi les plus importantes.

(1) Difficultés au niveau individuel

Si certaines personnes peuvent élaborer des projets d'avenir, pour elles-mêmes et leur famille, la plupart ont davantage de **difficultés d'investissement dans l'avenir**, elles vivent au jour le jour, dans l'incapacité totale de se projeter dans le futur. L'incertitude quant à l'évolution de leur procédure d'asile, *l'attente anxieuse* qui en découle amènent les individus à s'interdire de penser au lendemain.

⁵ Missions des centres d'accueil Fedasil.

La plupart des personnes ne peuvent envisager de retourner dans leur pays d'origine. Le dernier recours qu'elles entrevoient, si leur demande d'asile n'aboutit pas, est souvent de passer à la clandestinité.

L'appartenance à des groupes faciliterait l'investissement de l'avenir, en ce sens que l'environnement social redeviendrait porteur de projets et l'individu entrerait dans une dynamique où la base d'attachement permettrait l'avancée vers l'inconnu. Mais les demandeurs d'asile sont souvent privés du soutien relationnel dont ils bénéficiaient dans leur pays. La *solitude* est parfois perçue comme une forme de désinvestissement de la société à leur égard. Les personnes ont alors l'impression que leur existence compte peu puisque les autres ne l'investissent pas.

L'environnement occupe une place importante pour certains demandeurs d'asile. Certaines personnes projettent leurs affects sur l'environnement ou associent celui-ci à leur situation d'attente, à leurs conditions de vie. Par ailleurs, le paysage et ses variations saisonnières leur rappellent que le temps passe et que leur situation ne change pas, qu'ils vivent toujours au sein de structures d'accueil pour demandeurs d'asile. Le temps chronologique tendrait à prendre une dimension dramaturgique (Pourtois et Desmet, 1993, p.22), subjective importante.

Les **troubles du sommeil** sont fréquents, récurrents. Une forme de *ruminatio n mentale*, liée à l'attente anxieuse, provoque des insomnies chez de nombreuses personnes, décalant ainsi le rythme des journées : le sommeil arrive souvent seulement au petit matin, les demandeurs d'asile se lèvent ainsi en milieu de journée, afin de prendre le repas de midi.

La **nostalgie** du pays d'origine est présente chez la plupart des personnes. Cependant, certaines passent également par une phase de rejet du pays d'origine : on n'en parle plus, on refuse tout élément qui pourrait rappeler un souvenir, on évite même, dans certains cas, de regarder des émissions ou journaux télévisés susceptibles de parler du pays natal.

(2) Difficultés au niveau familial

Le seul espoir qui reste est souvent celui de pouvoir s'installer en Belgique. Bien que la majorité des familles soient incertaines et perdues face à l'avenir, ce sont celles qui fréquentent les centres de réfugiés qui semblent les plus affectées par leur situation actuelle.

Les personnes ayant pris seules le chemin de l'exil éprouvent un profond **sentiment de solitude**, dû à l'éclatement du système familial. Elles ont laissé au pays un mari ou une épouse, un ou plusieurs enfants, des parents, etc. Un traumatisme, lié à la perte définitive d'un être cher n'est pas rare, chez ces personnes fuyant des situations de crise, de guerre, de persécutions. Ceux qui ont vu mourir certains membres de leur famille – voire tous les membres – doivent alors élaborer leur(s) **deuil(s)**.

Le chagrin et la souffrance engendrés par cette *désaffiliation* sont souvent renforcés par un **sentiment de culpabilité** : « Comment moi, mère ou père, ai-je pu laisser mes petits, les abandonner ? ». De surcroît, la plupart de ces « personnes isolées » possèdent très peu, voire aucune information sur leur famille (où et comment vivent les personnes ? avec quelles ressources ? sont-elles en danger ? sont-elles toujours en vie ? etc.). Emerge alors un tiraillement, une *ambivalence* des sentiments : le désir de rejoindre les siens, de partager leur vie et de les protéger s'oppose abruptement au désir de rester vivant et d'aller au bout de ce projet de migration.

L'intimité est une donnée importante, car elle permet l'introspection et la tranquillité identitaire. Mais dans le cadre d'une vie communautaire au sein d'une structure d'accueil, ce besoin d'intimité devient une problématique majeure de la vie familiale. Les membres d'une famille sont, le plus souvent, logés ensemble dans une même chambre. Dès lors, il devient impossible, pour chacun, de trouver une intimité satisfaisante. En effet, tant pour le couple parental que pour les enfants, il est nécessaire de pouvoir se ménager des moments d'intimité, d'avoir un espace à soi. Des balises, des frontières spatiales seraient nécessaires, afin de préserver une homéostasie familiale et personnelle. Cette problématique sera développée ultérieurement.

Des difficultés d'éducation familiale apparaissent chez certaines familles primo-arrivantes.

(3) Difficultés au niveau social

L'hygiène est une notion particulièrement importante : se laver, porter des vêtements propres permet de se maintenir en santé. Contraintes de porter les vêtements d'autrui⁶, les

⁶ Souvent, les personnes arrivent avec très peu d'effets personnels. Les structures d'accueil mettent à leur disposition des vêtements provenant, la plupart du temps, de dons.

personnes attendent que ceux-ci soient propres, que les odeurs corporelles de l'autre n'apparaissent plus. La plupart ont pris le parti de laver elles-mêmes leurs vêtements et de les faire sécher dans les couloirs, enfreignant le règlement du centre. Serait-ce une façon de reprendre un peu de pouvoir ? Mais, même propres, porter les vêtements des autres peut constituer une atteinte à l'estime de soi personnelle et sociale, d'autant plus forte si le demandeur d'asile possédait, dans son pays, un certain capital culturel, économique et social. Certains refusent cette « charité » en invoquant des raisons qui paraissent souvent superficielles aux intervenants : pas la bonne taille, pas la bonne coupe, pas les bonnes couleurs... Ces motifs cachent en fait un désir d'évacuer une forme de honte sociale et corporelle.

Les problèmes de communication sont récurrents. Il est très difficile, lorsqu'on ne parle pas le français ou le néerlandais, de pouvoir comprendre ou être compris.

Par ailleurs, les personnes évoquent le *manque de confiance* qu'elles ont en leurs interprètes. En effet, comment peuvent-elles s'assurer que ce qu'elles disent est traduit correctement, intégralement ? Que l'interprète ne trahit pas leur discours ?

Par ailleurs, au quotidien, lorsqu'il n'y a pas d'interprètes ; comment exprimer ses besoins, ses désirs, comment comprendre ce que dit l'assistant social à propos de la situation administrative, ou demander une intervention médicale spécifique ? Les personnes évoquent souvent un sentiment de *honte*. Honte de ne pouvoir s'exprimer, de devoir retourner sur les bancs d'école et d'avoir tant de mal à assimiler la langue nouvelle.

Un constat lié aux modalités d'accueil des demandeurs d'asile peut être fait : les personnes qui séjournent des années dans des centres d'accueil seraient celles dont le **réseau social** est le plus **restreint**.

Les **femmes** présentent souvent un **réseau social plus pauvre** que celui des hommes. Leurs occupations sont davantage centrées sur les tâches éducatives et ménagères. Les rares rencontres à l'extérieur du cercle familial se déroulent souvent dans les lieux de culte. De plus, certaines femmes parlent très peu le français. Ces divers éléments empêchent certaines femmes de nouer de nouveaux liens à l'extérieur du foyer.

(4) Difficultés au niveau institutionnel

La **nourriture** est un autre élément essentiel de la vie. Les demandeurs d'asile ont une perception très négative de l'apport nutritif des aliments proposés par les structures d'accueil : il serait insuffisant en quantité, en qualité et en variété. Les mères n'allaitent pas leur bébé, estimant que « rien ne passe dans le lait », que la nourriture est inadaptée à leurs besoins. La plupart des personnes regrettent de ne pouvoir cuisiner elles-mêmes. En effet, elles pourraient, de la sorte, retrouver des *repères culturels et sociaux* importants. De plus, cela engendrerait une amélioration de leur image d'elles-mêmes : pouvoir nourrir sa famille, montrer ses talents culinaires, retrouver une certaine autonomie. « Etre nourris » revêt pour certaines une forme *d'infantilisation*.

Introduire une demande d'asile implique d'élire domicile. Dans la plupart des situations, le domicile élu est une structure d'accueil. Les personnes acceptent implicitement, en s'inscrivant dans une telle démarche, de **se soumettre aux impositions, aux lois, aux règlements** liés au nouveau lieu de vie. Cependant, ces règlements s'avèrent souvent très vite lourds, difficiles à respecter, infantilisants même, selon certaines personnes. Si la plupart d'entre elles reconnaissent que ces interdits sont nécessaires au sein d'une structure communautaire, bon nombre estiment que *certaines règles vont à l'encontre de leur autonomie sociale et individuelle*, bafouent leurs droits et leur dignité d'adultes responsables.

Soulignons toutefois que la détresse est très grande chez toutes les personnes rencontrées au cours de la présente recherche, et ce, quel que soit leur lieu de résidence. Ainsi, pour les personnes qui viennent d'obtenir le droit d'asile, c'est un autre temps de désillusion. Pendant longtemps, elles ont cru que le jour où les papiers arriveraient marquerait la fin de leurs difficultés. Aujourd'hui, elles se rendent compte que **l'obtention des papiers n'est que le début d'un long cheminement** : inscription des enfants à l'école, recherche de formation ou d'un emploi, recherche d'un logement.

L'acquisition d'un logement s'avère difficile pour les personnes primo-arrivantes. Le prix élevé des loyers, les réticences de certains propriétaires à louer leur logement à des immigrants obligent souvent les familles à se loger dans des habitations peu salubres et exigües.

Ces personnes sont confrontées à un autre changement radical, au niveau des *soins de santé*. Alors que toute intervention médicale était gratuite et jugée positive auparavant par

les personnes, le système de soins devient quasiment inabordable financièrement pour certains.

Autre difficulté que rencontrent les familles ayant obtenu leur droit de séjour : celle de *trouver un emploi*. Le problème du travail est assez généralisé et s'étend également aux familles déjà installées en Belgique depuis plus de dix ans. Les discriminations à l'embauche ne sont pas rares et les postes disponibles pour les immigrés peu valorisés socialement et financièrement.

Les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile touchent essentiellement les besoins affectifs et sociaux. D'une part, *l'attachement* familial, communautaire et culturel a été perturbé par la migration. L'instabilité de leur situation légale, la précarité de leur droit de séjour en Belgique rend difficile la mise en place d'une nouvelle dynamique d'attachement dans le pays d'accueil et *l'investissement* de l'avenir. De plus, les lois relatives à l'immigration, qu'ils estiment sévères, donnent souvent l'impression aux immigrés de ne pas être les bienvenus en Belgique (besoin *d'acceptation*).

D'autre part, le vécu quotidien rend précaire la satisfaction des besoins de *considération sociale* (par les atteintes perçues à l'estime de soi), de *communication* (par la méconnaissance des langues en usage ou des codes conversationnels) et de *structures* (par la perte des repères culturels, familiaux, communautaires, etc.).

Les personnes présentes depuis plus de dix ans en Belgique témoignent de la pénibilité émotionnelle du temps de la demande d'asile. La plupart des familles ayant obtenu un droit de séjour ont dû faire face à au moins un refus. Les souvenirs de cette période de leur vie sont empreints de tristesse et de révolte face à la longueur de l'attente d'un avis favorable et aux conditions de vie des demandeurs d'asile.

Cependant, pour affronter ces difficultés, les individus possèdent des ressources familiales, communautaires, sociales et institutionnelles.

5.3. Les ressources principales des personnes et des familles demandeuses d'asile

Les familles et les personnes isolées migrantes rencontrent des situations de vie qui présentent des difficultés, vont à l'encontre de leur monde connu et des repères socio-culturels habituels, etc. Cependant, les acteurs de la présente recherche n'ont pas pointé uniquement la pénibilité de leur quotidien. Les personnes ont aussi mis en exergue des

éléments satisfaisants, selon leurs critères, dans leur vie actuelle au sein d'une structure d'accueil. Des éléments non seulement satisfaisants, mais aussi, parfois, des éléments présentés comme des ressources, des dimensions permettant de faire face aux difficultés.

(1) Ressources individuelles

Les demandeurs d'asile vivent une période de transition intense, confrontés à divers événements de vie particulièrement bouleversants. La perte de leurs cadres spatiaux, temporels, mais aussi sociaux et culturels nécessite des changements, des adaptations afin de pouvoir s'ancrer dans de nouveaux cadres. Dans des situations de vie stressantes, le sentiment d'efficacité d'une personne peut servir comme ressource personnelle ou facteur de vulnérabilité, selon qu'il soit fort ou faible (Dumont, 2003). Ainsi, selon Bandura (2003), le **sentiment d'efficacité personnelle** influencerait le fonctionnement d'un individu au niveau des choix qu'il opère, de la quantité d'efforts qu'il va fournir, de sa persévérance ou de son abandon face aux embûches. Il aurait également un impact sur ses réactions émotives.

Pour Bandura, « l'efficacité personnelle perçue concerne la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser et d'exécuter la ligne de conduite requise pour produire les résultats souhaités » (Bandura, op.cit., p.12). Dans la présente recherche-action, cette théorie de l'impact du sentiment d'efficacité personnelle sur le vécu migratoire a été confirmée à maintes reprises. En effet, les personnes possédant un sentiment d'efficacité élevé ont manifesté davantage de réactions face aux difficultés inhérentes à leur situation de vie. Elles témoignent de plus de *persévérance face aux échecs* liés à la procédure, effectuent plus facilement des démarches en vue *d'élaborer des projets* à moyen terme (formations, rencontres avec des groupes sociaux actifs, etc.). Elles auraient aussi davantage de *comportements destinés à leur procurer un soutien social* au sein de la communauté que les personnes possédant de faibles croyances. De plus, le sentiment d'efficacité personnelle interviendrait à plusieurs niveaux dans le *domaine de la santé*, notamment au *niveau de la gestion des stratégies de coping*. Selon la théorie de l'efficacité personnelle, de fortes croyances d'efficacité facilitent non seulement la gestion des troubles physiques (au niveau préventif et au niveau curatif), mais diminuent également leur impact émotionnel stressant. Les personnes possédant de fortes croyances d'efficacité seraient moins stressées et moins déprimées dans des conditions de santé défavorables et utiliseraient de meilleures stratégies de coping que les personnes possédant de plus faibles croyances (Bandura, 2003, p.430).

Afin de faire face aux difficultés comme l'isolement ethnique ou social, le sentiment d'impuissance, l'attente anxieuse, les deuils, l'impossibilité d'élaborer un projet d'avenir, etc., les personnes développent des mécanismes de défense et des stratégies de coping leur permettant d'échapper au déplaisir, d'écarter l'angoisse.

Les mécanismes de défense, selon Vaillant (1993, cité par Ionescu, Jacquet et Lhote, 2004, p.20), permettent à l'individu de rétablir une homéostasie psychique et de s'adapter à l'environnement. Ces mécanismes auraient donc une fonction de régulation intrapsychique et sociale. Ionescu, Jacquet et Lhote (2004, p.27) les définissent comme « des processus psychiques inconscients visant à réduire ou à annuler les effets désagréables des dangers réels ou imaginaires en remaniant les réalités interne et/ou externe et dont les manifestations – comportements, idées ou affects – peuvent être inconscients ou conscients ». Suite à la perception d'un affect déplaisant, le Moi met donc en œuvre des mécanismes de défense. Certains mécanismes ont été observés chez les personnes que nous avons rencontrées.

▫ **L'affiliation** est « la recherche de l'aide et du soutien d'autrui quand on vit une situation qui engendre de l'angoisse » (idem, p.114). Cette recherche de relations affectives est manifeste. Les personnes sont à la recherche de soutien social, qu'il provienne de personnes de leur communauté, d'un réseau social extra-communautaire, etc. Différents types de soutien peuvent être apportés, mais tous ont leur importance : le soutien émotionnel (amour, réassurance...), d'estime (rassurer la personne quant à sa valeur, à ses compétences...), matériel ou financier (apporter des vêtements pour les enfants, offrir un plat, etc.), informatif (conseils et informations portant sur la situation stressante, prodigués par des intervenants sociaux, mais aussi par des personnes vivant la même situation), etc.

▫ **L'intellectualisation** renvoie au « recours à l'abstraction et à la généralisation face à une situation conflictuelle qui angoisserait trop le sujet s'il reconnaissait y être personnellement impliqué » (idem, p.204). Certaines personnes ne parlent plus en termes de « je », ne s'approprient pas les propos qu'elles tiennent : telle personne a dit que, telle autre a vécu tel événement... Le vécu migratoire est parfois évoqué comme un conte, une histoire vécue par d'autres. Une impression d'éroussement affectif émane de certains discours. Les personnes relatent des événements de vie effroyables en y apposant des

dictons du pays, en citant des passages de la Bible ou du Coran, se retranchant ainsi derrière des protections, des garde-fous.

▫ **La mise à l'écart** est une « *tentative de rejet volontaire, hors du champ de la conscience, de problèmes, désirs, sentiments ou expériences qui tourmentent ou inquiètent un sujet* » (idem, p.223). Certains demandeurs d'asile tentent de ne pas penser à certains éléments trop traumatiques. Ainsi, certaines personnes ayant migré seules mettent en place une série de stratégies afin d'éviter de penser aux membres de la famille restés au pays. Ils occultent ainsi, de manière plus ou moins volontaire, les problématiques insupportables et impossibles à résoudre dans l'immédiat.

▫ **Le refuge dans la rêverie** renvoie à un mécanisme consistant en un « *recours – dans une situation de conflit psychologique ou lorsque le sujet est confronté à des facteurs stressants – à une rêverie diurne excessive se substituant à la poursuite de relations interpersonnelles, à une action en principe plus efficace ou à la résolution des problèmes* » (idem, p.247). Il est fréquent de rencontrer des personnes assises seules, le regard perdu dans le vague, ne faisant rien durant des heures. Les visages n'expriment pas toujours la souffrance, les regards ne sont pas toujours éperdus... des sourires et des expressions paisibles peuvent parfois se lire. Lorsque l'on essaie d'entrer en contact avec ces gens, ils sursautent et semblent surpris d'être là. Ce refuge dans un monde intérieur plus beau alterne, pour la plupart des personnes, avec des périodes de rumination mentale, où les événements stressants tournent en boucle dans les esprits, laissant place alors à un cercle vicieux de pensées morbides.

▫ **Le retrait apathique** correspond à un « *détachement protecteur, fait d'indifférence affective, de restriction des relations sociales et des activités extérieures, et de soumission passive aux événements, qui permet à une personne de supporter une situation très difficile* » (idem, p.274). Certains demandeurs d'asile se replient sur eux-mêmes, passent des heures, des journées entières allongés sur leur lit, les yeux fermés pour mieux s'extraire encore de cette réalité douloureuse. Les autres viennent solliciter ces personnes, tentent de les arracher à cette apathie récurrente. Des réactions de colère, de violence peuvent alors faire place à cette forme de retour en soi.

▫ **La sublimation** est une « *dérivation de l'énergie d'une pulsion sexuelle ou agressive vers des activités valorisées socialement (artistiques, intellectuelles, morales)*.

La pulsion se détourne alors de son objet et de son but (érotique ou agressif) primitifs, mais sans être refoulée » (idem, p.279). Lorsque les personnes sentent « qu'elles vont exploser », lorsque la tension devient trop forte, lorsque tout devient insupportable, certaines peuvent trouver des dérivatifs dans un agir socialement accepté, voire valorisé. Ainsi, certains s'investissent à corps perdu dans des sports « musclés » (boxe, judo, etc.), d'autres travaillent avec acharnement dans des activités créatives (musique pour certains, créations collectives pour d'autres, etc.). Enfin, la religion est une forme privilégiée de sublimation.

D'autres mécanismes sont certainement présents. Chaque personne adopte en effet ses propres défenses en fonction de ses angoisses et de la construction socio-historique de son psychisme. Ces mécanismes sont cependant assez manifestes dans la population que nous avons pu côtoyer.

Lazarus et Folkman (1984, cités par Ionescu, Jacquet et Lhote, 2004, p.102) définissent le **coping** comme étant les efforts cognitifs et comportementaux visant à maîtriser, réduire ou tolérer les éléments internes ou externes menaçant ou dépassant les ressources d'un individu. La différence entre coping et mécanismes de défense est double. D'abord, le coping est un mécanisme conscient, réfléchi par la personne, qui résout ainsi les problèmes de la vie quotidienne. Ensuite, les défenses sont centrées sur l'anxiété, alors que le coping se centre sur les problèmes⁷.

Trouver des stratégies pour faire face à la situation actuellement vécue est parfois bien difficile. Certains se retirent pendant un moment de la vie communautaire, en s'isolant dans leur chambre ou en quittant le centre. D'autres extériorisent leur souffrance, leur angoisse face à l'attente, le mal du pays par la communication : parler avec d'autres résidents, dans un cadre informel ou dans le cadre d'un groupe de parole organisé au sein du centre.

D'autres ne peuvent cependant plus faire face, ne possèdent pas ou plus de ressources de *coping* : il y a alors passage à l'acte, tentative de suicide ou explosion de colère. Des personnes sont internées dans un hôpital psychiatrique : étaient-elles déjà en souffrance psychique auparavant ou les troubles sont-ils apparus durant leur vie au centre ? Les sujets ayant abordé ce thème affirment que ces personnes allaient « bien » en arrivant.

⁷ Cette distinction ne fait pas actuellement l'objet d'un consensus auprès des spécialistes.

Une autre ressource individuelle : **les croyances religieuses**. Elles offrent plusieurs bénéfices aux personnes demandeuses d'asile : pouvoir parler à quelqu'un qui les comprend (Dieu), ne pas se sentir seules, ne pas se sentir jugées, trouver des réponses rassurantes et des raisons de croire encore en l'avenir, etc. La religion est porteuse d'un récit culturel qui peut aider à *donner du sens à la souffrance* et à *réinterpréter son vécu*.

Les compétences interculturelles sont des compétences psychosociologiques et citoyennes particulières : elles permettent aux personnes (et pas uniquement à celles issues de l'immigration) de faire face, de manière plus ou moins efficiente, à des situations complexes et difficiles engendrées par la multiplicité des référents culturels dans des contextes psychologiques, sociologiques, économiques et politiques inégalitaires. Ces contextes peuvent, par exemple, être caractérisés par le déni social, la discrimination, des tensions ou oppositions, des violences diverses, des difficultés de communication, etc. (Manço, 2002). L'efficience en pareilles situations, c'est-à-dire la capacité à produire de « bons résultats » qui soient valorisants pour l'individu et son groupe en tant que porteurs d'appartenances spécifiques, serait, notamment, de pouvoir se décentrer par rapport à certains éléments de sa propre culture, à l'exclusion des autres traits, de construire, en d'autres termes, des identités ou personnalités interculturelles, « à la carte », de mobiliser des stratégies identitaires adéquates.

(2) Ressources familiales

Les **liens familiaux** sont essentiels. La famille est une ressource affective, mais aussi un réconfort, des attaches, une ressource sociale. En effet, c'est dans l'intimité de leur famille que les individus retrouvent le mieux leurs racines, leurs coutumes, bref, leur identité socioculturelle première. Face aux assignations sociales imposées par la structure d'accueil, aux nouvelles lois, aux nouveaux règlements, aux nouvelles normes sociales, la famille est le cocon où l'on peut se retrouver, retourner aux sources.

Nous pouvons aussi observer un fort **investissement de la réussite scolaire des enfants**, réussite qui apporterait, par procuration, des bénéfices identitaires à l'ensemble de la famille. Le projet migratoire sera souvent considéré comme réussi si l'enfant réussit sa scolarité.

Les enfants deviennent souvent des **tuteurs de résilience intrafamiliaux**. Plusieurs parents nous ont parlé des enfants en ces termes : « Ils sont ma raison d'être, ils sont ma vie ». Avoir des enfants signifie qu'une énergie doit être mobilisée pour eux, que le parent doit « tenir » pour eux. D'autre part, l'enfant possède des potentialités propres, qui permettront au parent de s'inscrire plus facilement dans la société d'accueil (capacités d'apprendre plus facilement la langue, de comprendre rapidement les codes culturels, etc.).

La possibilité de transmettre les valeurs familiales d'une génération à l'autre est un aspect essentiel de **l'éducation familiale**. Il s'agit de pouvoir *éduquer* au Bien/Bon, au Vrai et au Beau (Pourtois et Desmet, 2004), selon les conceptions en vigueur dans la communauté d'appartenance. La structure d'accueil doit être attentive au respect des théories implicites culturelles de l'éducation et considérer que la bienveillance est multiple. Imposer aux parents étrangers des pratiques, des attitudes ou des valeurs éducatives qui ne sont pas les leurs, même à des fins d'intégration, peut constituer des violences symboliques pouvant mener au repli communautaire des membres de la famille.

(3) Ressources communautaires et sociales

Le **soutien social** est primordial : les liens d'amitié sont nécessaires, aussi bien avec les personnes issues de la communauté d'origine qu'avec des personnes rencontrées sur le lieu d'accueil ou dans le cadre d'activités extra-institutionnelles.

Certaines personnes migrent seules ou appartiennent à des ethnies peu présentes en Belgique. Dans ce cas, le *regroupement communautaire* est bien plus difficile, et nécessite des compétences sociales qui s'actualisent difficilement dans un tel contexte. Le lien crée le lien, et le sentiment de solitude renforce l'isolement objectif.

Participer à des associations, à des groupes de fait, à des asbl, etc. apporte des bénéfices sociaux et relationnels : les demandeurs d'asile y sont socialement considérés comme des *personnes porteuses de savoir* (invitation à des conférences sur les problèmes de leur pays, par exemple), ils sont *acceptés* puisqu'il y a une place pour eux et *ils peuvent s'inscrire dans un réseau relationnel* et augmenter ainsi leur *capital social*. La quantité et la qualité des *informations* dont les demandeurs peuvent disposer concernant leur procédure de régularisation et les lois sociales en Belgique sont considérées comme un *facteur favorisant l'inscription sociale*.

Certaines personnes évoquent, au cours de leur parcours, la présence déterminante d'un individu (parfois de plusieurs). Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes belges, gravitant aux alentours des structures d'accueil. Ces personnes peuvent être considérées comme des **tuteurs de résilience** pour les demandeurs d'asile. Un professeur de français bénévole, un médecin... quelqu'un qui a pu les aider, d'une manière ou d'une autre, à surmonter des difficultés, à *donner du sens à leur vécu antérieur et présent*. Enfin, des tuteurs communautaires gravitent autour des familles demandeuses d'asile. Il s'agit de personnes issues de la communauté d'origine ou de la communauté de résidence (à l'intérieur du centre ouvert fédéral ou à l'intérieur de l'ILA, dans le quartier...) qui sont des personnes-ressources, des personnes-relais, qui offrent leur expérience, leur soutien aux familles migrantes. Dans certains cas, ces personnes n'ont fait qu'un bref passage dans l'histoire des familles, dans d'autres, elles sont toujours bien présentes et les liens sont forts.

(4) Ressources institutionnelles

L'inscription à une **formation** procure trois types de bénéfices. Premièrement, le capital social s'accroît et se diversifie (les personnes mettent en avant l'importance de tisser des relations hors de la structure d'accueil). Deuxièmement, cela a un impact positif sur l'estime de soi : se former permet d'obtenir un travail et de se dégager des aides et de la dépendance sociales. Troisièmement, les formations pratiques offrent la possibilité à la personne demandeuse d'asile d'exposer ses compétences et d'obtenir ainsi davantage de considération sociale⁸. Avoir l'opportunité d'effectuer un **travail**⁹ procure de nombreux *bénéfices*, qu'ils soient *sociaux* (relations), *financiers* (argent de poche), *émotionnels* (l'occupation empêche la rumination mentale) ou *symboliques* (redevenir un travailleur, à ses yeux et aux yeux des autres)¹⁰.

⁸ Mais certaines personnes éprouvent des difficultés à s'engager dans des formations professionnelles pour plusieurs raisons : sentiment d'avenir bouché, indisponibilité cognitive due à un état de stress aigu lié à l'angoisse de l'attente de la régularisation, inadéquation des formations. Par exemple, certaines formations ne tiennent pas compte des prérequis du public, qui peut se sentir infantilisé.

⁹ Il s'agit ici des tâches ménagères que peuvent réaliser les demandeurs d'asile résidant au Centre ouvert fédéral contre une petite rémunération. Les demandeurs d'asile ne peuvent en effet prétendre accéder à une profession tant que leur situation administrative n'est pas clarifiée.

¹⁰ Cependant, les tâches qui sont proposées aux demandeurs d'asile sont peu valorisées socialement : technicien de surface, plongeur, homme à tout faire... Les personnes qui ont un haut niveau de qualification vivent cette perte sociale comme une forme de déplacement social dégradant, humiliant. La faible rémunération, pourtant légale, renforce le sentiment d'être exploité et limite l'investissement dans le travail. Ces personnes sont cependant placées dans une situation où les bénéfices financiers dépassent les coûts identitaires et cette nécessité économique ne va pas sans renforcer le préjudice ressenti.

Les **activités de loisir et sportives** donnent l'impression que le temps s'écoule plus vite, renforcent les liens et les solidarités et peuvent donc constituer des stratégies de *coping*, des stratégies permettant de faire face à une situation stressante (Doron et Parot, 1998).

Les structures d'accueil proposent des **aides matérielles** permettant de subvenir aux besoins physiologiques de base de chaque personne demandeuse d'asile. Les acteurs de la recherche soulignent l'impact positif de certains aspects de cette aide. Ainsi, les **vêtements** sont des protections indispensables, davantage encore pour les personnes venant d'un pays chaud. Certains demandeurs d'asile ressentent les dons de particuliers comme une forme d'acceptation de la part du peuple belge, qui leur reconnaît une existence et manifeste de la sorte sa solidarité à leur égard. Cependant, porter des vêtements qui ont appartenu à d'autres, qui ont été portés par d'autres peut se présenter comme une atteinte à l'estime de soi¹¹.

Bénéficier d'un **logement** assure une sécurité physique minimale : être à l'abri du froid, des agressions, etc. Majoritairement, les personnes sont satisfaites des lieux de vie. Elles précisent que ce logement communautaire est provisoire. Une *dimension temporelle* apparaît donc, permettant aux individus de relativiser certaines difficultés relevées par d'autres personnes (promiscuité, etc.).

Les personnes se rendent régulièrement au *service médical*, afin de bénéficier des **soins de santé** assurés par la structure d'accueil. Les demandes varient d'une prescription pour une crème hydratante, voire une portion supplémentaire de fruits, à des soins plus spécifiques, comme une dialyse. La plupart réclament des soins pour des maux de tête, nausées, maux de ventre et troubles du sommeil. Certaines personnes vont voir le médecin afin de bénéficier d'un check-up de santé, essentiellement vis-à-vis des maladies infectieuses et sexuellement transmissibles. Il s'agit alors davantage d'un service préventif que curatif.

L'attachement, la communication, les structures et la considération sociale sont donc des besoins fondamentaux à la base de nombreuses ressources individuelles, familiales, sociales et institutionnelles.

¹¹ Cf. plus haut.

5.4. Problématiques existentielles

Chaque individu, étranger ou non, est en permanence traversé par des questions touchant à l'essence même de sa vie. Nous envisageons ci-après les problématiques existentielles évoquées par Robinson (2003) sous l'angle particulier de la vie des migrants : la question du plaisir, la question de l'érotisation de la vie, la question de la loi et de l'interdit et enfin la problématique du Moi. Comment est abordée la question du plaisir par des personnes ayant connu la souffrance, la torture... ? Par des personnes qui ignorent ce que sera demain ? Ensuite, nous aborderons le rapport au corps des migrants. La promiscuité engendrée par les conditions de vie affecte-t-elle cette question existentielle ? La troisième question évoquée par Robinson touche aux interdits, aux lois : les migrants se conforment-ils aux injonctions d'une société nouvelle, ou tentent-ils de s'y soustraire ? Enfin, dernière question qui sera brièvement abordée : est-il possible de construire ou de maintenir un Moi fort lorsque de nouveaux conflits identitaires surgissent, liés à cette situation de vie nouvelle ?

(1) La question du plaisir

La question du plaisir intervient à différents niveaux. Par plaisir, il faut entendre la réduction ou la suppression d'un état de tension interne, dont l'origine peut être intérieure ou extérieure au sujet.

Outre le fait que le rapport au plaisir peut être différent d'une culture à l'autre, la question du plaisir est primordiale dans le contexte migratoire.

Dans un environnement traumatisant, il semblerait que le plaisir soit davantage endogène qu'exogène et que l'individu cherche au sein des relations affectives familiales des moments de joie quand il a pu émigrer avec sa famille. Par ailleurs, certains s'interdisent le droit au plaisir alors que leur avenir est si incertain et que d'autres membres de leur famille sont restés au pays et sont toujours menacés de mort. S'éloigner du plaisir, c'est aussi s'éloigner du risque de culpabilité y afférant. D'autres, au contraire, tentent d'évacuer les conflits dans la recherche de plaisirs éphémères. L'effet euphorisant et antalgique des dépendances et toxicomanies permet d'investir un autre ailleurs, de corriger les « déboires » de la réalité. D'autres, enfin, se recentrent sur eux-mêmes et investissent la religiosité, trouvant dans le dialogue intérieur avec les divinités l'apaisement que le dialogue avec eux-mêmes, anxiogène et vecteur de pulsions destructrices, ne leur apporte pas.

(2) *L'érotisation de la vie*

Cette deuxième notion pose le problème de l'investissement de son corps et du corps de l'autre. Elle touche non seulement à la sexualité, mais aussi à la façon de soigner le corps, de le vêtir, de le parer, de le respecter ou, au contraire, de le négliger, voire de le haïr.

Les structures proposent très souvent un mode d'accueil qui impose une promiscuité, rendant difficile la différenciation des sexes et des générations (au Centre ouvert fédéral et à l'ILA, une chambre est octroyée par famille). De nombreuses familles vivent dans une atmosphère incestuelle, source d'embarras, de gêne, de honte pour les parents comme pour les enfants. Ces situations réinterrogent les notions de pudeur/impudeur, de décence/indécence, de voilé/dévoilé, de séduction active/passive, etc.

De plus, il n'est pas rare que des enfants puissent assister à des relations intimes entre leurs parents, accédant ainsi, de façon brutale, à une réalité que leur psychisme va devoir élaborer. De telles situations peuvent aussi concerner les parents ou beaux-parents qui ont émigré avec le couple.

Les adultes isolés, vivant eux dans des chambres communes avec généralement cinq inconnus, éprouvent autant de difficultés à avoir des moments d'intimité. Le fait que les autres résidents soient souvent au courant qu'une relation sexuelle a lieu dans une chambre commune ôte à cette relation duelle son caractère intime, privé. Les problématiques du voyeurisme et de l'exhibitionnisme peuvent s'ajouter à une sexualité qui intervient dans un contexte déjà compliqué.

D'une façon générale, l'érotisation peut se décliner en contraires : aimer/haïr son corps et celui des autres (violences contre soi et contre les autres), le montrer ou le cacher, en tant que signifiant culturel (voile, vêtements traditionnels...) ou en tant que référent pulsionnel (accepter ou refuser d'être l'objet de regards, de désirs...).

(3) *La question de la loi et de l'interdit*

La vie communautaire impose une série *d'interdits* et limite obligatoirement la liberté des individus. Certains demandeurs d'asile éprouvent plus de difficultés à respecter ces interdits qu'ils perçoivent comme une entrave à leur autonomie sociale. Ils élaborent alors une série « d'astuces » afin de contourner les interdits¹².

¹² Par exemple, il est impossible au Centre ouvert fédéral de choisir son programme télévisé, les télévisions étant enfermées dans un caisson. Les personnes ont alors improvisé une télécommande "maison" : une ouverture percée dans le caisson et une brosse à dents. Cet exemple n'est pas le seul : dans de nombreux

D'autres personnes éprouvent au contraire un important besoin de structures au niveau spatial, temporel, collectif, etc. Le Surmoi rappelle les interdits, mais c'est également une fonction de sécurité, qui balise et structure l'individu. Ces personnes peuvent mettre en relation la perception de ces interdits avec une forme d'acceptation sociale, de respect. Elles rationalisent à l'extrême : si le règlement impose une série de prescriptions, c'est que toutes ont une raison d'être et concourent à leur adaptation.

(4) La problématique du Moi

Tout individu est soumis à des tensions existentielles. Il doit ainsi concilier trois éléments constitutifs de son identité (Bajoit, 2003). D'une part, chaque personne possède un ensemble de "projets identitaires", une idée de ce qu'elle voudrait être, faire, devenir : c'est *l'identité désirée*. D'autre part, la personne se fait une idée de ce que les autres attendent de lui : c'est *l'identité assignée*. Cette seconde sphère identitaire concerne la perception par l'individu des attentes d'autrui. Enfin, la troisième sphère concerne *l'identité engagée*, c'est-à-dire ce que la personne réalise, concrètement, ce qu'elle fait de sa vie.

L'individu est en constant débat intérieur entre ces trois types d'identité : ses désirs ne sont pas nécessairement en rapport avec ce que la société attend de lui ; ce qu'il est n'est pas nécessairement conforme à ce qu'il souhaiterait être ou ce que la société voudrait qu'il soit, etc. Cette difficulté de concilier ces trois identités engendre des conflits. L'affirmation d'un Moi fort permet de faire face aux conflits.

Dans le vécu quotidien des demandeurs d'asile, ces conflits identitaires sont omniprésents. Les nouvelles assignations sociales sont parfois en rupture, en désaccord total avec les assignations sociales de la société d'origine, d'une part, avec ce que la personne désire, d'autre part. Dès lors, il s'agit de se repositionner, de se réadapter, de trouver de nouveaux repères, et ce, dans tous les domaines de la vie.

domaines du quotidien, les personnes adoptent une forme de soumission apparente à la loi, mais la contournent avec ingéniosité lorsque cette loi leur ôte trop de contrôle sur leur vie.

CONCLUSION

Ces résultats mettent en exergue une série de difficultés, de souffrances, vécues au quotidien par un nombre important de demandeurs d'asile. Dans bien des cas, la souffrance croît au fil du temps. La promiscuité que l'on supporte quelques semaines devient invivable au fil des mois. Le vif sentiment de n'être rien, de ne pas avoir une place, ni dans l'espace ni dans le temps, d'être en apesanteur, attendant un espoir, une main, un rien est évoqué par certains habitants de cette « zone de transit » qu'est le centre ouvert.

Cependant, les nombreuses ressources que possèdent les gens qui viennent d'arriver sur le territoire belge ont également pu être mises en lumière. Ce que les personnes peuvent mettre en place ou puiser dans l'environnement comme richesse afin de faire face à l'adversité et à la précarité de leur situation a été évoqué. Ces « primo-arrivants » nous prouvent régulièrement, quotidiennement même, combien ils sont forts, malgré leurs failles, combien ils résistent, malgré les vicissitudes de leur vie.

Des pistes de réflexion et d'action seront proposées à la fin du présent rapport de recherche, destinées non seulement aux professionnels mais aussi au monde politique. Ces recommandations et réflexions viseront à alimenter le débat actuel portant sur l'accueil des étrangers sur le sol belge. Le débat portera, nous l'espérons, sur les deux faces de la problématique. Non seulement sur ce qui ne va pas, ce qui doit être impérativement amélioré, mais aussi sur ce qui va bien.

PARTIE 2

ZONE DE TRANSIT LA SANTE DES DEMANDEURS D'ASILE RESIDANT EN CENTRE OUVERT

INTRODUCTION

Parmi tous les récits de vie et de migration effectués au cours des deux années de recherche, nous avons été particulièrement sensibilisés par les conditions de vie des personnes accueillies dans un centre ouvert fédéral. Et parce qu'un jour, un homme résidant dans une telle structure nous a dit « De toute façon, ici, c'est une zone de transit... Pour rester en Belgique, ou pour rentrer chez moi et mourir... », nous avons souhaité investiguer davantage la santé des personnes attendant dans cette « *zone de transit* ».

Nous nous sommes donc intéressés au quotidien des personnes résidant dans un centre ouvert. Notre premier objectif était de relever les éléments pouvant favoriser leur inscription dans la société d'accueil. Nous avons cependant rapidement pris conscience que cette inscription était bien souvent postposée, volontairement ou pas, durant le temps d'attente de régularisation.

Il nous est alors apparu évident que cette période, allant de quelques mois à plusieurs années selon les cas, devait être envisagée dans le présent : comment vivent ces demandeurs d'asile, aujourd'hui ? Comment sont-ils en santé ? Cette question est globale, multidimensionnelle, elle peut être envisagée de multiples façons.

Nous présenterons successivement la problématique générale, les questions et les objectifs de recherche, ainsi qu'une hypothèse exploratoire. Une présentation du cadre méthodologique précédera la mise en évidence des résultats saillants.

1. PROBLÉMATIQUE

Actuellement, plus de 900.000 personnes étrangères résident en Belgique¹³. Il existe six formes d'entrées légales sur le territoire belge :

- la libre circulation au sein de l'Union Européenne des ressortissants européens ;
- le regroupement familial ;
- l'immigration de travail ;
- l'arrivée d'étudiants étrangers ;
- le droit d'asile ;
- l'arrivée de touristes, munis ou non de visa.

A ces six catégories d'immigrés, il faut ajouter une septième, non négligeable : les présences illégales. Elles concernent, d'une part, les personnes entrées illégalement sur le territoire et, d'autre part, celles qui y sont restées après le délai imparti (Bribosia et Rea, 2002).

Le droit d'asile est donc l'une des six formes d'entrée légale sur le territoire belge. A l'heure actuelle, plus de mille personnes introduisent une demande d'asile chaque mois. Quel parcours vont-elles effectuer ? Pour obtenir quel statut ? Selon Tandonnet (2001, p.30), 80 à 90% des demandeurs d'asile obtiendront une décision de rejet de leur demande, et ce, dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Mais avant toute chose, il nous semble utile de définir les différents termes employés, car les amalgames sont fréquents entre demandeurs d'asile et réfugiés.

La Belgique et les autres pays signataires se réfèrent à la Convention de Genève des Nations Unies (1951) afin de définir ce qu'est un *réfugié* :

"Est réfugié chaque personne qui se trouve en dehors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut pas ou ne veut pas se réclamer de la protection de ce pays parce qu'elle craint, avec raison, d'être persécutée à cause de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social, ou ses opinions politiques".¹⁴

¹³ Sources : www.dofi.fgov.be - chiffres au 06/01/04.

¹⁴ www.dofi.fgov.be : site de l'Office des Etrangers.

Un *demandeur d'asile* est toute personne ayant introduit une demande auprès des autorités compétentes dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié. Tout demandeur d'asile ne devient pas nécessairement réfugié. Tandonnet (idem, pp.27-28) définit les demandeurs d'asile comme étant des "*étrangers ou ressortissants de pays tiers, entrés légalement ou illégalement en Europe demandant le statut de réfugié aux Etats d'accueil*". Leur présence sur le territoire est caractérisée par un statut précaire, un séjour provisoire, ainsi qu'une interdiction de travailler, alors que les réfugiés reconnus bénéficient d'une protection à long terme, d'un accès à l'emploi, de droits sociaux équivalents à ceux des citoyens.

Mais quelle réalité s'apparente à ces termes, à ces définitions ? La migration n'est pas un acte anodin, elle résulte d'une multitude de facteurs qui entraînent l'individu à prendre une décision lourde de conséquences. Le contexte antérieur à la migration est porteur de souffrances, physiques et/ou psychiques : la personne a connu la guerre, la persécution, la torture, l'emprisonnement, les menaces pesant sur elle ou sur sa famille... Parfois, elle a pu éviter ces drames et quitter son pays afin d'échapper définitivement aux éléments qui menaçaient sa vie et son bien-être. Le sentiment d'un danger proche pousse la personne à partir, départ qui s'apparente parfois à une fuite. Ces mouvements migratoires peuvent avoir un caractère collectif : il ne s'agit pas dès lors d'une personne menacée à titre individuel, mais bien d'un nombre d'individus fuyant leur pays (Tandonnet, idem, p. 33).

Si les moments précédant la migration sont porteurs de souffrances, de deuils, de peur, l'arrivée dans le pays d'accueil est souvent source d'autres traumatismes. Le chemin pour parvenir au nouveau pays est parfois bien long, difficile, parsemé d'obstacles et, de temps à autres, de nouveaux drames¹⁵. Et lorsque la personne (seule, avec sa famille, avec des compatriotes...) arrive enfin, ce sont de nouveaux combats qu'elle doit mener : contre la détresse, l'incertitude, la crainte d'un retour forcé, la solitude... Mais, surtout, c'est la découverte d'un univers et d'un mode de vie nouveaux, d'un climat différent, de cultures et d'habitudes nouvelles... Les changements sont parfois radicaux.

Nous pouvons donc relever au moins trois moments de traumatisme susceptibles de toucher un migrant : avant, pendant et après la migration. Nous approfondirons ces moments dans le chapitre consacré à la santé des demandeurs d'asile. Nous nous

¹⁵ Nous pensons notamment aux décès liés aux conditions de transport imposées par certains passeurs aux migrants : morts de froid dans les camions réfrigérants, dans les soutes d'un avion ; d'asphyxie ; par noyade lorsque les embarcations de fortune chavirent...

interrogerons sur l'impact de ces traumatismes sur la santé physique, psychologique et sociale des personnes vivant en Belgique depuis peu de temps.

La présente recherche s'intéresse de façon générale à la santé des personnes immigrées récemment arrivées en Belgique. Cependant, l'immigration recouvre de multiples contextes : regroupement familial, mineurs non accompagnés, demande d'asile, etc. Tous ces contextes présentent des spécificités dont nous ne pouvons rendre compte en une seule recherche. C'est pourquoi nous avons décidé de nous limiter aux demandeurs d'asile en première phase de la procédure de régularisation vivant dans un centre ouvert fédéral¹⁶.

En Belgique, il existe 17 centres ouverts fédéraux. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire. Le terme "ouvert" signifie que les résidents peuvent librement entrer et sortir du centre. Installés dans les bâtiments d'anciennes casernes, ou écoles, d'hôpitaux ou de villages de vacances réaménagés, les centres doivent remplir sept missions :

- l'hébergement et la nourriture ;
- l'assistance médicale ;
- l'accompagnement socio-administratif ;
- l'enseignement et la formation ;
- l'assistance aux mineurs non accompagnés ;
- l'organisation d'activités ;
- les initiatives de quartier.

Les centres proposent un accueil à grande échelle, basé sur un mode de vie communautaire. Deux centres ouverts fédéraux sont implantés dans le Hainaut : le centre de Morlanwelz et celui de Charleroi. La présente étude porte sur les personnes résidant au centre ouvert fédéral de Morlanwelz. Opérationnel depuis 2001, le centre a une capacité d'accueil de 160 places. Une quarantaine d'intervenants sociaux y travaillent. Chaque résident est soumis à un règlement précisant les règles de vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre, de façon à garantir le respect de tous.

¹⁶ Les centres ne sont pas le seul mode d'accueil existant. L'OCIV (Overlegcentrum voor Integratie van Vluchtelingen, "centre de consultation pour l'intégration des réfugiés") et le CIRE (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers) sont des organisations-coupoles non gouvernementales qui organisent aussi

2. QUESTIONS DE RECHERCHE

La formulation des questions de recherche permet au chercheur de rendre explicites les hypothèses théoriques sous-jacentes et d'indiquer clairement la direction que va prendre la recherche. Ces questions opérationnalisent le cadre conceptuel et sont à la base des choix portant sur l'échantillonnage, l'instrumentation et l'analyse des données (Huberman et Miles, 1991, p.56). Elles peuvent être d'ordre général ou particulier, descriptif ou explicatif.

La présente recherche s'appuie sur quatre questions :

- *Quels sont les domaines de la vie quotidienne soulignés par les demandeurs d'asile vivant dans un centre ouvert fédéral susceptibles d'affecter leur état de santé ?*

Par domaines de la vie quotidienne, nous entendons les composantes physiques et psychosociales caractérisant le quotidien des personnes. Ces domaines sont répartis dans cinq dimensions élaborées notamment à partir du modèle des douze besoins de Pourtois et Desmet (2004). Ils sont au nombre de cinq (quatre touchant les dimensions psychosociales du quotidien, le cinquième touchant les dimensions physiques) : *l'Affiliation*, c'est-à-dire le rattachement d'un individu à un groupe d'appartenance ; *l'Accomplissement*, défini comme le besoin de réussite et de maîtrise de l'individu sur son environnement ; *l'Inscription sociale*, c'est-à-dire le processus de socialisation alliant à la fois l'identification à un groupe social et la singularité individuelle ; *l'Enculturation*, ou l'ensemble des valeurs et représentations collectives transmises à chaque individu ; et enfin, les *Besoins physiques*, caractérisés par les besoins physiologiques de base.

Il nous semble important de préciser que ces domaines émergent du terrain, du vécu subjectif des acteurs. Il ne s'agit pas d'imposer une grille de lecture préétablie. Seules cinq grandes catégories ont été élaborées à partir de la littérature scientifique. Toutefois, le contenu de ces catégories proviendra des acteurs eux-mêmes.

La deuxième question de recherche découle du questionnement initial :

l'accueil des demandeurs d'asile. Un autre type d'accueil à petite échelle est proposé par certains CPAS. II

- *Parmi les domaines évoqués, quels sont ceux qui posent problème en terme de santé et, inversement, quels sont ceux qui ne constituent pas de problème de santé pour les demandeurs d'asile ?*

Les deux dernières questions portent sur le lien entre les croyances d'efficacité et les domaines de la vie quotidienne affectant la santé :

- *Quelles sont les croyances d'efficacité personnelle des demandeurs d'asile ?*
- *Dans quelle mesure le sentiment d'efficacité personnelle joue-t-il en faveur d'une réduction des risques de non-santé ?*

Les troisième et quatrième questions reposent sur l'hypothèse d'un impact différentiel des événements de vie sur les individus qui les vivent ou qui les subissent ainsi que sur leur santé. Par-delà la dimension objective des traumatismes, il existerait une dimension subjective dont l'effet sur la santé serait aussi important. Il serait dès lors difficile de définir objectivement des événements de vie à caractère pathogène, car l'impact de ces événements serait différent d'un individu à l'autre, en raison de facteurs exogènes (comme l'espace et le temps) et de facteurs endogènes, souvent en interaction. Parmi ces facteurs endogènes, une attention particulière sera accordée aux croyances d'efficacité personnelle. Celles-ci peuvent se définir comme les croyances d'un individu en sa capacité d'exercer un contrôle sur les éléments de sa vie et de maîtriser son environnement (Bandura, 2003).

Il semble évident que d'autres facteurs que celui des croyances d'efficacité peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'évolution d'un individu vers une santé positive ou au contraire vers un état de non-santé. Nous pensons notamment aux indicateurs de protection et de vulnérabilité¹⁷, aux tuteurs de résilience¹⁸, à certains facteurs personnels, environnementaux et familiaux, ... La liste pourrait être longue.

s'agit des Initiatives Locales d'Accueil (ILAs).

¹⁷ Manciaux (2001, pp.243-244) distingue certains facteurs de protection et de vulnérabilité liés à trois types de systèmes : l'individu, sa famille, son environnement. Ainsi, une image de soi positive, une famille unie et un niveau socio-économique élevé constitueraient, par exemple, des facteurs de protection, alors que des troubles de la communication, de la violence familiale et des stressors environnementaux représenteraient des facteurs de risques.

¹⁸ Les tuteurs de résilience sont les personnes (membres de la famille, amis, etc.) jouant un rôle majeur dans le développement du processus de résilience des personnes en souffrance (Lecomte, 2004, p.23)

3. OBJECTIFS

Afin de répondre aux questions précédemment exposées, nos objectifs de recherche sont les suivants :

- mettre en évidence les différentes dimensions et sous-dimensions du quotidien exprimées par les acteurs de la recherche, ce que nous avons appelé précédemment les domaines de la vie quotidienne ;
- parmi ces dimensions, déterminer celles qui semblent affecter de façon positive ou négative leur santé ;
- identifier le sens que donnent les personnes à chacune de ces dimensions ;
- déterminer quels besoins psycho-affectifs, cognitifs et psychosociaux peuvent s'inscrire dans chacune de ces dimensions ;
- recueillir des informations sur le sentiment d'efficacité personnelle ;
- identifier les relations éventuelles entre les croyances d'efficacité personnelle, d'une part et la santé ou non-santé des demandeurs d'asile, d'autre part.

4. HYPOTHÈSE EXPLORATOIRE

Comme nous l'avons dit précédemment, nous partons de l'hypothèse que les événements de vie seraient vécus différemment par les individus, les entraînant, selon les cas, sur un versant de santé ou sur un versant de non-santé. L'intensité vécue de l'événement varierait en fonction des individus, de l'espace, du temps, des dimensions de la vie quotidienne qu'ils considèrent importantes, etc. Selon notre hypothèse, toute personne aurait une tendance à se situer sur un "continuum" de la santé, allant d'une santé positive jusqu'à une santé négative, ce que certains auteurs nommeront pathologie, ou maladie. La position de l'individu sur ce continuum serait liée à divers éléments ainsi qu'à la perception, au ressenti des événements, influençant de façon directe ou indirecte l'état de santé.

Nous pouvons poser l'hypothèse que le vécu événementiel est en partie influencé par le sentiment d'efficacité personnelle (Bandura, 2003) de la personne. Il serait en effet corrélé positivement aux croyances d'efficacité personnelle.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous nous proposons d'investiguer les domaines du quotidien, ceux qui posent problèmes et ceux qui n'en posent pas, par une démarche descriptive et compréhensive. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur une méthodologie de recherche-action, évitant de la sorte d'envisager la santé ou la non-santé dans le cadre restreint des a priori culturels. En effet, la recherche-action considère que la personne est la mieux placée pour définir et comprendre ses besoins, ainsi que d'agir sur son développement. Tous les acteurs participent donc au processus de recherche, s'impliquent dans l'étude. C'est au moyen d'entretiens et d'une observation participante que nous avons appréhendé les différentes dimensions du quotidien des demandeurs d'asile. Afin d'évaluer leur sentiment d'efficacité personnelle, nous avons triangulé différentes sources d'informations.

Cependant, les caractéristiques de notre échantillon ainsi que l'absence d'un paradigme explicatif dans notre méthodologie nous empêchent de tester une causalité entre sentiment d'efficacité personnelle et santé. Il s'agit davantage de recueillir le plus d'informations possibles sur une relation supposée.

En synthèse, la présente recherche s'intéresse à la santé des demandeurs d'asile résidant au centre ouvert fédéral de Morlanwelz. C'est au travers du vécu positif ou négatif des dimensions composant leur quotidien, dans une démarche descriptive et compréhensive, que nous aborderons cette problématique. Nous postulons que les croyances d'efficacité personnelle influeraient positivement sur le vécu des événements critiques.

5. MÉTHODOLOGIE

Nous allons maintenant présenter la méthodologie utilisée afin de répondre à nos questions de recherche ainsi qu'à l'hypothèse exploratoire, qui rappelle, nous le rappellerons, les dimensions de la vie quotidienne soulevées par les personnes, le vécu de ces personnes (positif ou négatif) face à ces dimensions, les croyances d'efficacité personnelle des sujets et enfin l'impact de ces croyances sur le vécu.

Quatre étapes jalonnent notre méthodologie. Nous souhaitons éviter de nous positionner dans une quelconque définition culturelle ou normative de la santé. A cette fin, la démarche de recherche-action nous est apparue la plus pertinente. En effet, elle s'appuie avant tout sur les savoirs des acteurs, permettant d'ancrer la recherche dans une dimension démocratique. Nous avons utilisé un moyen original de pénétrer dans la démarche de recherche-action : la **photographie**.

Afin de recueillir des données qualitatives, nous avons utilisé trois méthodes : l'entretien, qui nous a permis de prendre connaissance des caractéristiques mises en évidence par les individus participant à la recherche, l'observation participante, permettant d'aller au plus proche du vécu des gens, et les procédés de recensions et sources écrites.

Les données ainsi obtenues ont été soumises à une analyse de contenu.

Enfin, afin de recueillir des informations sur l'efficacité perçue des sujets, une triangulation de trois procédés a été exploitée.

La recherche étant avant tout une recherche-action, elle entend déboucher sur des actions sociales spécifiques, dont la pertinence et l'intérêt ont été soulignés par les acteurs de terrain eux-mêmes (demandeurs d'asile et professionnels). Ces actions sont entreprises dans un processus de collaboration étroite entre toutes les personnes concernées : chacun est acteur de la recherche et chercheur dans l'action. Notre objectif, dans ce cadre, est de sensibiliser le public, les professionnels et les futurs professionnels de l'action sociale – et, éventuellement, les pouvoirs politiques – aux conditions de vie des personnes récemment immigrées.

Afin de rentrer dans la démarche de recherche-action, et d'obtenir un maximum de renseignements sur leur vie quotidienne, sur leurs satisfactions et insatisfactions affectives, cognitives et sociales, nous avons distribué à un échantillon de demandeurs d'asile des appareils photographiques. Ceux-ci ont donc été libres de photographier ce qu'ils désiraient, comme ils le désiraient, au moment et à l'endroit choisis par eux.

L'usage d'appareil photographique nous semble intéressant, et ce pour diverses raisons. Premièrement, ce média permet, dans une certaine mesure, d'entrer dans une autre forme de communication. Les personnes ne sont pas placées dans une situation d'interviewé passif, mais vont être les acteurs-experts, les photographes de leur vie qui parlent de ce qu'elles vivent à une non-initiée, en commentant leurs œuvres. Leur rôle social est ainsi valorisé, les acteurs ayant pleinement conscience d'avoir un rôle majeur à jouer dans l'élaboration et l'évolution de l'étude. Cet outil a en outre permis d'éviter d'orienter la recherche avec certains a priori culturels. Enfin cela nous a permis de discuter des besoins sociaux réels formulés par ceux qui n'ont généralement pas le pouvoir de s'exprimer (Grell, 1981, p.606).

Suite à la prise des photographies et au développement des films photographiques, des entretiens ont été menés avec ces photographes amateurs afin de bien saisir le sens de ce qu'ils ont voulu montrer.

6. PRESENTATION DES RESULTATS

Nous présentons ici une synthèse des données recueillies. Dans un premier temps, nous avons pu observer la répartition des photographies prises par les personnes de notre échantillon. Dans les cinq dimensions: l'affiliation, l'accomplissement, l'inscription sociale, l'enculturation et les besoins physiques. Les dimensions les plus photographiées sont *l'affiliation* (33.56 % des photographies), qui renvoie au sentiment d'appartenance à un groupe, et les *besoins physiques* (28.13 %), catégorie comprenant les besoins physiologiques de base, tels que le sommeil ou l'alimentation. Plus de 2/3 des photographies présentent un aspect positif de la vie quotidienne (73.90 %). La sous-dimension qui a fait l'objet du plus grand nombre de photographies positives est les *Relations* (31.19 % des photographies positives). La *Nutrition* est l'élément négatif

photographié le plus souvent (28.57 %). Nous avons ainsi pu répondre à notre première question de recherche.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une analyse qualitative des entretiens que nous avons menés auprès des photographes de la présente étude, entretiens dont le but était de mieux comprendre le sens qu'ils attribuaient à leur production, afin de répondre à notre deuxième question de recherche. Cette analyse met en évidence sept sous-dimensions susceptibles d'alimenter une forme de vulnérabilité physique et psychosociale : le manque *d'investissement*, le manque *d'intimité*, le rapport négatif aux *interdits* imposés par le centre, la *nourriture*, *l'hygiène*, les troubles du *sommeil* et le manque de stratégies de *coping*. Ces éléments défavorables sont issus du besoin d'affiliation (investissement et intimité), du besoin d'inscription sociale (interdits), et des besoins physiques (nutrition, hygiène, sommeil et coping).

Neuf sous-catégories pourraient constituer des facteurs de protection : *relations*, *soutien social* (affiliation), *scolarité* (accomplissement), *informations*, *participation sociale* (inscription sociale), *éducation familiale*, *croyances* (enculturation), *habillement*, *exercices physiques*, *assistance médicale* (physique).

Le caractère positif ou négatif de certaines sous-dimensions varie davantage selon les personnes ou les situations. C'est le cas des sous-dimensions : *activités*, *formations*, *travail au centre* (accomplissement), *apparence physique* (inscription sociale), *environnement* (enculturation) et *logement* (physique).

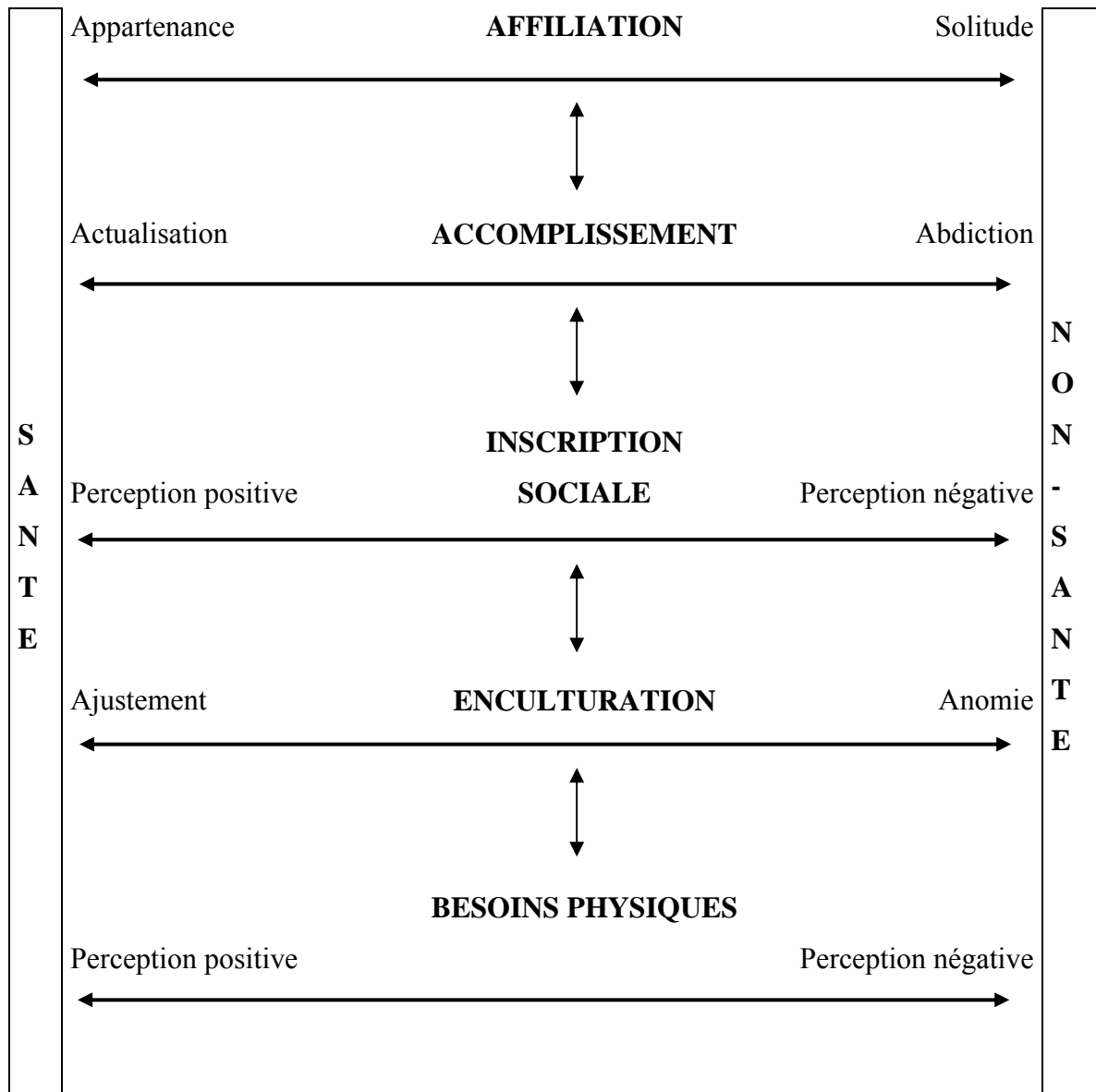
Enfin, la mesure du sentiment d'efficacité personnelle a mis en évidence que la moitié des personnes de l'échantillon possédaient de fortes croyances en leur efficacité personnelle, et l'autre moitié des personnes avaient une perception moins élevée de leur efficacité. Cette mesure nous a permis de déterminer le profil général des personnes possédant un faible et un fort sentiment d'efficacité. Ces profils constituent évidemment des formes d'idéal-type qui tendent à simplifier une réalité plus complexe. La personne "efficace" serait davantage un homme, âgé entre 21 et 40 ans et vivant seul en Belgique (de manière officielle du moins). La personne "moins efficace" serait davantage une femme africaine vivant depuis moins d'un an en Belgique, sans conjoint, avec un ou plusieurs enfants.

Le quatrième objectif de la présente étude était d'identifier les relations éventuelles entre les croyances d'efficacité personnelle et la santé des demandeurs d'asile.

En regard de ces analyses, nous pouvons considérer que chaque individu s'inscrit, dans chacune des cinq dimensions précitées, sur un continuum dont un pôle pourrait être la santé et le pôle opposé la non-santé. D'une part, ce positionnement serait soumis à un certain nombre de variations, notamment temporelles et spatiales. D'autre part, il pourrait être influencé par une série de variables exogènes et endogènes parmi lesquelles nous pouvons retrouver les croyances d'efficacité personnelle. Ainsi, les conditions de logement, que les personnes considèrent comme difficiles, exerceraient plus ou moins d'influence sur la santé selon que les personnes vivent en Belgique depuis plus ou moins d'un an ; selon qu'elles vivent au centre ou dans un appartement pour lequel elles payent une location ; selon leurs croyances dans la possibilité d'améliorer ces conditions de logement ; et selon d'autres variables que nous n'avons pu étudier. L'hypothèse d'une relation entre les croyances d'efficacité et la santé, si elle ne peut être confirmée en raison de l'absence d'un paradigme explicatif au sein de la recherche, conserve néanmoins toute sa pertinence.

Nous pouvons donc construire un **modèle d'analyse reposant sur cinq axes**, interdépendants mais possédant toutefois une certaine autonomie. En d'autres termes, une fragilité marquée dans le besoin d'affiliation serait un facteur de vulnérabilité susceptible de répercuter ses effets négatifs dans d'autres dimensions ou resterait un domaine isolé dans une configuration générale plus positive.

Le schéma suivant illustre nos propos:



Nous allons maintenant examiner chacun de ces axes, de ces continuums ainsi que les pôles les délimitant. Il s'agit des axes appartenance/solitude (lié au besoin d'affiliation), actualisation/abdiction (lié au besoin d'accomplissement), perception positive de l'inscription sociale/perception négative de l'inscription sociale (lié au besoin d'inscription sociale), ajustement social/anomie (lié au besoin d'enculturation) et perception positive/perception négative (lié aux besoins physiques). Nous verrons aussi quel(s) type(s) d'influence les croyances d'efficacité peuvent jouer.

6.1. Besoin d'affiliation : axe appartenance/solitude

L'appartenance renvoie au désir d'être avec les autres, d'instaurer des relations affectives positives avec d'autres personnes. A l'opposé, la *solitude* est le sentiment d'une rupture de contact, d'une perte de liens avec les autres.

Certaines personnes appartiennent à des groupes multiples, parmi lesquels le tissu familial et les amis occupent une place prépondérante. Ce sentiment d'appartenance multiple est une composante essentielle du bien-être émotionnel. D'autres personnes, au contraire, migrent seules ou appartiennent à des ethnies peu présentes en Belgique. Dans ce cas, le regroupement communautaire serait bien plus difficile, et nécessiterait des compétences sociales qui s'actualiseraient difficilement dans un tel contexte. Le lien crée le lien, et le sentiment de solitude renforce l'isolement objectif.

L'appartenance à des groupes faciliterait aussi *l'investissement* de l'avenir, en ce sens que l'environnement social redeviendrait porteur de projets et l'individu entrerait dans une dynamique où la base d'attachement permettrait l'avancée vers l'inconnu. La solitude, quant à elle, pourrait être perçue comme une forme de désinvestissement de la société à leur égard. Les personnes pourraient avoir l'impression que leur existence compte peu puisque les autres ne l'investissent pas.

L'intimité est une donnée importante, car elle permettrait l'introspection et la tranquillité identitaire. Mais au niveau du couple, le besoin d'intimité deviendrait une problématique majeure de la vie familiale, car les conditions d'hébergement imposent à une famille de dormir dans la même pièce.

Les personnes possédant de fortes croyances d'efficacité manifesteraient davantage de comportements destinés à leur procurer un soutien social au sein de la communauté que les personnes possédant de faibles croyances. Cependant, il serait trop simpliste de penser que les personnes avec de faibles croyances souffriraient toutes de solitude et que celles avec de fortes croyances multiplieraient les appartenances. Si la variable auto-efficacité agit manifestement dans l'affiliation des individus, elle n'est évidemment pas la seule variable influente.

6.2. Besoin d'accomplissement : axe actualisation/abdiction

L'actualisation est le processus par lequel un individu mobilise ses potentialités propres en vue de réussir une tâche qu'il a investie (inspiré de Bronckart, in Doron et Parot, 1998, p.11). *L'abdiction* consiste à développer, consciemment ou non, des conduites d'effacement, de retrait, voire d'échec (Mannoni, 2000, p.26).

L'inscription à une *formation* procurerait trois types de bénéfices. Premièrement, le capital social s'accroîtrait et se diversifierait (les personnes mettent en avant l'importance de tisser des relations hors du centre). Deuxièmement, cela aurait un impact positif sur l'estime de soi : se former permettra d'obtenir un travail et de se dégager des aides et de la dépendance sociale. Troisièmement, les formations pratiques offriraient la possibilité à la personne demandeuse d'asile d'exposer ses réalisations concrètes (sculptures de bois dans le cadre d'une formation en ébénisterie) et de recevoir de la considération sociale. Certaines personnes éprouveraient des difficultés à s'engager dans des formations professionnelles pour plusieurs raisons : sentiment d'avenir bouché, indisponibilité cognitive due à un état de stress aigu lié à l'angoisse de l'attente de la régularisation, inadéquation des formations. Par exemple, certaines formations ne tiennent pas compte des prérequis du public, qui peut se sentir infantilisé.

Nous pouvons aussi observer une forme d'actualisation par procuration, c'est-à-dire un fort investissement de la *réussite scolaire des enfants*, réussite qui apporterait des bénéfices identitaires à l'ensemble de la famille. Le projet migratoire sera souvent considéré comme réussi si l'enfant réussit sa scolarité.

Travailler procurerait de nombreux bénéfices, qu'ils soient sociaux (relations), financiers (argent de poche pour s'acheter des cigarettes, etc.) ou émotionnels (l'occupation empêche la rumination mentale) et symboliques (redevenir un travailleur, à ses yeux et aux yeux des autres). Cependant, les tâches qui sont proposées aux demandeurs d'asile sont peu valorisées socialement : technicien de surface, plongeur, homme à tout faire... Les personnes qui ont un haut niveau de qualification vivraient cette perte sociale comme une forme de déplacement social dégradant, humiliant. La faible rémunération, pourtant légale, renforcerait le sentiment d'être exploité et limite l'investissement dans le travail. Ils seraient cependant placés dans une situation où les bénéfices financiers dépassent les coûts identitaires et cette nécessité économique ne va pas sans renforcer le préjudice ressenti.

Les *activités* de loisir permettraient au temps de s'écouler plus vite, renforceraient les liens et les solidarités et pourraient donc constituer des stratégies de *coping*, des stratégies permettant de faire face à une situation stressante (Doron et Parot, 1998, p.166).

Les personnes qui possèdent de fortes croyances d'efficacité s'engageraient plus facilement dans des activités de formation que celles possédant de faibles croyances. Certaines personnes ne s'engagent pas dans des activités de formation ou les abandonnent rapidement parce qu'elles pensent qu'elles ne parviendront pas à les réussir ou qu'elles ne parviendront pas à oublier leur quotidien pour se consacrer aux études. Les croyances d'efficacité joueraient donc sur deux niveaux : un niveau cognitif – renvoyant à la croyance relative aux capacités d'étude, aux capacités à agir – et un niveau émotionnel, renvoyant à la croyance d'exercer une maîtrise sur ces affects.

6.3. Besoin d'inscription sociale : axe perception positive/perception négative

Le terme *d'inscription sociale* nous paraît plus pertinent que celui d'intégration, soumis actuellement à de nombreuses critiques dans le champ scientifique. Le terme d'inscription est plus général que celui d'intégration, en ce sens qu'il prend en compte diverses modalités « d'être au monde », divers degrés d'incorporation de la culture de la société d'accueil. L'intégration, quant à elle, se fait toujours par rapport à un groupe existant. On est dès lors « bien » ou « mal » intégré. Cette notion de jugement nous semble absente de la notion d'inscription, puisqu'il ne s'agit plus d'être « bien » ou « mal » inscrit, mais de vivre cette inscription de façon satisfaisante ou non satisfaisante. Un individu aurait une *perception positive de son inscription sociale* s'il estime, par exemple, que ses valeurs et sa culture d'origine sont respectées, que son degré d'implication dans la nouvelle société est respecté, qu'une place au sein de la société lui est réservée, qu'une certaine reconnaissance sociale lui est accordée, etc. Une *perception négative* peut renvoyer, par exemple, à la perception d'une volonté d'assimilation de la culture d'origine, c'est-à-dire l'obligation ressentie d'abandonner ses codes culturels au profit de ceux de la culture d'accueil.

Participer à des associations, à des groupes de fêtes, des asbl, etc. apporterait des bénéfices sociaux et relationnels : les demandeurs d'asile y sont socialement considérés comme des personnes porteuses de savoir (invitation à des conférences sur les problèmes de leur pays,

par exemple), ils sont acceptés puisqu'il y a une place pour eux et ils peuvent s'inscrire dans un réseau relationnel et augmenter ainsi leur capital social. Cependant, peu de personnes auraient la possibilité, voire les ressources économiques, culturelles, sociales et symboliques pour participer à de tels groupes et en retirer des bénéfices compensant les coûts nécessaires.

La quantité et la qualité des *informations* dont les demandeurs peuvent disposer concernant leur procédure de régularisation et les lois sociales en Belgique sont considérées comme un facteur favorisant l'inscription sociale. Ces informations sont disponibles auprès du personnel socio-administratif du centre.

La vie communautaire impose une série *d'interdits* et limite obligatoirement la liberté des individus. Certains demandeurs d'asile éprouveraient plus de difficultés à respecter ces interdits (interdiction de faire du café ; interdiction de repasser le linge en dehors des heures prévues à cet effet : mais lorsqu'ils doivent se préparer pour aller à l'église, par exemple, certains transgressent ces interdits) et percevraient ces interdictions comme une entrave à leur autonomie sociale. D'autres éprouveraient au contraire un important besoin de structures au niveau spatial, temporel, collectif, etc. Les personnes peuvent mettre en relation la perception de ces interdits avec une forme d'acceptation sociale, de respect.

Notons que près de la moitié de l'échantillon a tenu à illustrer la perception qu'ils avaient de leur inscription sociale ou leur état de bien-être émotionnel par un portrait, d'eux-mêmes ou d'une autre personne, affichant, selon les cas, un sourire ou de la tristesse.

Participer à des groupes institués ou de fait, y prendre la parole pour témoigner de ce que l'on a vécu, aller chercher des informations administratives, juridiques, etc. nécessiterait un certain nombre de ressources affectives, cognitives et sociales que tous les demandeurs d'asile ne possèdent pas ou ne peuvent actualiser du fait de leur situation de vie. Ici aussi, les croyances d'efficacité jouent assurément un rôle important, ainsi qu'en témoigne cet extrait d'entretien : « *je suis venu me renseigner, comme d'autres, pour trouver quelque chose pour m'orienter et de sortir de ma solitude, (...) il y a des gens qui sont là pour nous aider, (...) là aussi, il faut que l'aide vienne de nous, parce que il ne faut pas qu'on vienne me tirer du lit, il faut que je fasse le pas, ce n'est pas leur boulot de nous dire, qu'est-ce que vous voulez, c'est à nous d'aller vers eux (...) je dis c'est à nous de nous déplacer, d'aller vers eux et de discuter avec eux (...)* ». Cette personne témoigne d'une

persévérance et considère les obstacles comme un défi, qu'elle se sent capable de relever. Combien de personnes ne seront-elles pas arrêtées par ces mêmes obstacles ?

6.4. Besoin d'enculturation : axe ajustement social/anomie

L'ajustement social renvoie à l'adéquation des comportements sociaux en fonction de valeurs et de règles en vigueur dans le milieu (inspiré de Selosse, in Doron et Paront, 1998, p.44). *L'anomie* est définie comme un état de crise et de rupture face aux valeurs et aux règles en vigueur dans une société (inspiré de Durkheim, in Doron et Paront, ibidem).

Peu de personnes ont abordé l'importance des *croyances religieuses* dans la vie quotidienne, bien que nous ayons appris que onze des douze personnes de notre échantillon pratiquaient une religion. Le faible nombre de photographies concernant ce thème proviendrait peut-être du fait que la religion soit de l'ordre de l'intime, d'une part, et soit difficilement « représentable » par la photographie d'autre part. Les quelques personnes qui nous en ont parlé retireraient plusieurs bénéfices de leurs croyances religieuses : pouvoir parler à quelqu'un qui les comprend dans leur dialecte natal, ne pas se sentir seules, ne pas être jugées, trouver des réponses rassurantes et des raisons de croire encore en l'avenir, etc. La religion est porteuse d'un récit culturel qui pourrait aider à donner du sens à la souffrance et à réinterpréter son vécu. En ce sens, la religion constituerait aussi des stratégies de coping, pour peu qu'elle soit acceptée par la société d'accueil et que les personnes bénéficient d'aménagements leur permettant de pratiquer leur culte. C'est le cas au centre ouvert fédéral de Morlanwelz, où, par exemple, un local a été mis à la disposition des musulmans.

La possibilité de transmettre les valeurs familiales d'une génération à l'autre est un aspect essentiel de l'éducation familiale. Il s'agit de pouvoir *éduquer* au Bien/Bon, au Vrai et au Beau (Pourtois et Desmet, 2004, p.69), selon les conceptions en vigueur dans la communauté d'appartenance. Le centre doit être attentif au respect des théories implicites culturelles de l'éducation et doit considérer que la bientraitance est multiple. Imposer aux parents étrangers des pratiques, des attitudes ou des valeurs éducatives qui ne sont pas les leurs, même à des fins d'intégration, peut constituer des violences symboliques pouvant mener au repli communautaire des membres de la famille.

La valeur du Beau est une des trois dimensions appartenant à la dimension idéologique du paradigme des douze besoins de Pourtois et Desmet (2004). Le centre se trouve dans un *environnement* arboré, fleuri, etc., ce qui serait important pour certains. N'oublions pas que la santé comporte aussi une dimension sociale, environnementale. D'autres, par contre, tendraient à projeter leurs affects sur l'environnement ou à associer celui-ci à leur situation d'attente, à leurs conditions de vie. Par ailleurs, le paysage et ses variations saisonnières leur rappellerait que le temps passe et que leur situation ne change pas, qu'ils vivent toujours au centre. Le temps chronologique tendrait à prendre une dimension dramaturgique (Pourtois et Desmet, 1993, p.22).

Les données que nous possédons ne nous permettent pas d'investiguer le lien entre les croyances d'efficacité et l'enculturation, mais nous pouvons supposer que ces croyances peuvent agir comme des facteurs influençant la persévérance, la résistance aux expériences d'échec ou l'autodétermination. Cette hypothèse reste cependant à vérifier.

6.5. Besoins physiques : axe perception positive/perception négative

Les *vêtements* sont des protections indispensables, davantage encore pour les personnes venant d'un pays chaud. En effet, le climat belge leur semble particulièrement rigoureux, il est donc essentiel qu'ils possèdent des vêtements adaptés. Certaines personnes soulignent qu'il est possible de choisir des vêtements dans un vestiaire mis à leur disposition. Ces vêtements sont des dons provenant de personnes belges. Les demandeurs d'asile ressentent ces dons comme une forme d'acceptation de la part du peuple belge, qui leur reconnaît une existence et manifeste de la sorte sa solidarité à leur égard. D'autres, au contraire, s'attachent davantage à relever l'aspect démodé ou abîmé des vêtements proposés par le centre. Porter des vêtements qui ont appartenu à d'autres, qui ont été portés par d'autres peut se présenter comme une atteinte à l'estime de soi.

Bénéficier d'un *logement* assure une forme de sécurité physique minimale : être à l'abri du froid, des agressions, etc. Majoritairement, les personnes sont satisfaites par les lieux de vie : les chambres, les lieux communs, l'ameublement, car le centre est un lieu de vie momentané. Une dimension temporelle apparaît donc, permettant aux individus de relativiser certaines difficultés relevées par d'autres personnes, comme par exemple une insatisfaction au niveau de la propreté des lieux – selon elles mal ou peu nettoyés – qui engendrerait des transmissions de microbes et de maladies.

Faire bouger son corps, l'entretenir par des *exercices physiques* est un moyen, non seulement de se maintenir en santé, ou de retrouver la forme, mais aussi une stratégie de coping : faire de l'exercice permet, pour un temps, de faire face au stress engendré par la situation de vie.

La *nourriture* est un autre élément essentiel de la vie. Les demandeurs d'asile de l'échantillon ont une perception très négative de l'apport nutritif des aliments proposés par le centre : il serait insuffisant en quantité, en qualité, en variété. Les mères n'allaitent pas leur bébé, estimant que « rien ne passe dans le lait », que la nourriture est inadaptée à leurs besoins. La plupart des personnes regrettent de ne pouvoir cuisiner elles-mêmes. En effet, elles pourraient, de la sorte, retrouver des repères culturels et sociaux importants. De plus, cela engendrerait une amélioration de leur image d'elles-mêmes : pouvoir nourrir sa famille, montrer ses talents culinaires, retrouver une certaine autonomie. Etre "nourris par le centre" revêt une forme d'infantilisation pour certains.

L'hygiène est une notion particulièrement importante : se laver, porter des vêtements propres permet de se maintenir en santé. Près de la moitié des personnes de l'échantillon se plaignent de la saleté des vêtements. Contraintes de porter les vêtements d'autrui, elles attendent que ceux-ci soient propres, que les odeurs corporelles de l'autre n'apparaissent plus. La plupart ont élaboré pris le parti de laver elles-mêmes leurs vêtements et de les faire sécher dans les couloirs, enfreignant le règlement du centre. Serait-ce une façon de reprendre un peu de pouvoir ?

Les *soins de santé* sont procurés par un service d'Assistance médicale, composé d'un médecin et de deux infirmières. Les personnes se rendent régulièrement au service médical, avec des demandes allant d'une prescription pour une crème hydratante voire une portion supplémentaire de fruits, à des soins plus spécifiques, comme une dialyse. La plupart réclament des « petits cachets », pour les maux de tête, les nausées, maux de ventre. Des somnifères sont également demandés fréquemment. Certaines personnes vont voir le médecin afin de bénéficier d'un check-up de santé, essentiellement vis-à-vis des maladies infectieuses et sexuellement transmissibles. Il s'agit alors davantage d'un service préventif que curatif. Cette assistance médicale est perçue comme positive par les personnes, qui se sentent considérées.

Les *troubles du sommeil* sont fréquents, récurrents. Une forme de rumination mentale, liée à l'attente anxieuse, provoque des insomnies chez bon nombre de personnes, décalant ainsi le rythme des journées : le sommeil arrive souvent seulement au petit matin. Les demandeurs d'asile se lèvent ainsi en milieu de journée, afin de prendre le repas de midi.

Trouver des stratégies pour faire face à la situation actuellement vécue est parfois bien difficile. Certains se retirent pendant un moment de la vie communautaire, en s'isolant dans leur chambre ou en quittant le centre. D'autres extériorisent leur souffrance, leur angoisse face à l'attente, leur mal du pays, etc. par la communication : parler avec d'autres résidents, dans un cadre informel ou dans le cadre d'un groupe de parole organisé au sein du centre. Certaines personnes ne peuvent cependant plus faire face, ne possèdent pas ou plus de ressources de *coping* : il y a alors passage à l'acte, tentative de suicide ou explosion de colère. Des personnes sont internées dans un hôpital psychiatrique : étaient-elles déjà en souffrance psychique auparavant ou les troubles sont-ils apparus durant leur vie au centre ? Les sujets ayant abordé ce thème affirment que ces personnes allaient « bien » en arrivant.

Les contacts informels que nous avons eus avec le personnel socio-sanitaire du centre, les entretiens que nous avons menés ainsi que différentes lectures montrent que les croyances d'auto-efficacité dans le domaine de la santé interviendraient à trois niveaux au moins : premièrement à un niveau préventif, deuxièmement à un niveau curatif et troisièmement au niveau de la gestion des stratégies de coping.

Afin de prévenir les problèmes de santé, les individus doivent non seulement posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour maintenir des habitudes positives, mais aussi posséder un sentiment d'efficacité dans la capacité de contrôler et de maintenir ces habitudes.

Lorsque le problème de santé est présent et qu'une thérapeutique est proposée, la personne doit aussi posséder ces ressources (connaissances et compétences) pour modifier ses habitudes. Cependant, la croyance dans l'efficacité à contrôler et à maintenir ces nouvelles habitudes thérapeutiques est aussi essentielle. Les croyances d'efficacité affectent donc trois phases du processus de changement personnel : celle de l'adoption de comportements nouveaux, celle de leur usage dans différentes circonstances et celle de leur maintien dans le temps.

Selon la théorie de l'efficacité personnelle, de fortes croyances d'efficacité facilitent non seulement la gestion des troubles physiques, mais diminuent également leur impact émotionnel stressant. Les personnes possédant de fortes croyances d'efficacité seraient

moins stressées et moins déprimées dans des conditions de santé défavorables et utiliseraient de meilleures stratégies de coping que les personnes possédant de plus faibles croyances (Bandura, 2003, p.430)

7. CONCLUSION

Nous venons d'envisager cinq axes bipolaires qui ont émergé des résultats de nos trois analyses.

Reprenons les cinq pôles positifs de ces axes : l'appartenance à un groupe, l'actualisation de soi, l'inscription sociale positive, l'ajustement social et la perception positive de la santé physique. Ces formes de perception positive de la santé constitueraient, selon les dires des sujets, des éléments favorisant leur bien-être. Nous pouvons poser l'hypothèse que les pôles positifs de ces continuums de la santé psychologique, sociale et physique des personnes de l'échantillon constitueraient autant de caractéristiques de personnes en processus de résilience.

De nombreux auteurs se sont intéressés au concept de résilience et de nombreuses définitions lui ont été attribuées. Ainsi Guedeney (1998) la définit comme "*le maintien d'un processus normal de développement malgré des conditions difficiles*"¹⁹. Cyrulnik, l'un des plus célèbres théoriciens de la résilience, la décrit comme la capacité "*à rester soi-même quand le milieu nous cogne et poursuivre, malgré les coups du sort, notre cheminement humain*"²⁰. Trois idées majeures traversent les différentes définitions que le concept de résilience a reçu.

Premièrement la résilience comporte une dimension temporelle. Il s'agit d'une forme de gestion des ressources dans le temps (Vinay, Esparbès-Pistre et Tap, 2000). Cette gestion implique la capacité à actualiser des compétences liées à la résistance face à la souffrance, à l'endurance, etc.

Deuxièmement la résilience sous entend une dimension adaptative. Garmesy (1996) définit la résilience comme un "*comportement adaptatif positif*"²¹. Elle est fondée sur la robustesse, l'endurance, une capacité d'engagement, de défi et de contrôle (Kobasa et al.,

¹⁹ Cité par Vinay, A., Esparbès-Pistre, S. et Tap, P. (2000).

²⁰ Cyrulnik, B. (1998).

²¹ Cité par Vinay, A., Esparbès-Pistre, S. et Tap, P. (2000). Op. cit.

1982)²². Pour Manciaux (1998), la résilience est plus qu'une simple résistance au choc, à l'adversité. Elle comporte une dynamique positive de reconstitution, de reconstruction de la personne.

Enfin elle comporte une dimension dynamique, qui renvoie aux transactions entre des forces internes et externes. On retrouve l'interaction entre ces deux dimensions dans la définition de Vanistendael (1998), pour qui la résilience est "la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative"²³. On retrouve dans cette définition ces forces extérieures qui agissent en amont, en tant que facteurs d'agression, mais qui agissent aussi en aval, sous la forme de pressions sociales. Pour Vanistendael, on n'est pas résilient si l'on s'en sort par la violence ou l'asocialité. Freud a montré comment la sublimation, c'est-à-dire le déplacement d'énergie pulsionnelle vers un but socialement acceptable, permettait l'ajustement social de l'individu sans nuire à son développement.

L'origine de cette capacité à vivre et à se développer en dépit des circonstances défavorables reste mystérieuse. Plutôt que de parler en termes de causalité, il conviendrait plutôt de parler d'une constellation de facteurs (Cyrulnik, 2003). Parmi cette constellation, nous posons l'hypothèse que les sentiments *d'appartenance à un groupe, d'actualisation de soi, d'inscription sociale positive, d'ajustement social* ainsi qu'une *perception positive de la santé physique* constituent des facteurs importants.

A l'inverse, un individu peut se situer dans les cinq pôles négatifs des continuums, c'est-à-dire vivre cette période de sa vie comme :

- une rupture de contacts, de liens avec son groupe d'appartenance ;
- un développement de conduites d'effacement, de repli ou d'échec ;
- la perception d'une obligation de privilégier les nouveaux codes culturels en vigueur dans la société d'accueil au détriment de ses codes culturels propres ;
- le vécu d'une crise vis-à-vis des valeurs et des règles d'une société, allant jusqu'à la rupture ;
- le ressenti d'une insatisfaction quant aux besoins physiologiques de base.

²² Ibidem.

²³ Ibidem.

Ces cinq éléments seraient à envisager comme des facteurs susceptibles de renforcer ou de développer une vulnérabilité chez le demandeur d'asile. Nous l'avons vu, la santé est le bien-être total éprouvé par une personne, aux niveaux physique, psychologique et social. Le bien-être renvoie à un vécu, à un perçu. C'est une évaluation subjective. Dès lors, si les événements de vie engendrent chez la personne une souffrance intense, ces éléments que nous venons de relever constitueraient les caractéristiques de ce que nous pourrions peut-être nommer le « *syndrome de la zone de transit* ».

Ce syndrome serait constitué par les facteurs négatifs suivants : sentiment de *solitude*, *conduites abdictives*, *perception négative de son inscription sociale*, *anomie* et *perception négative de la santé physique*. Si la plupart des éléments de ce syndrome peuvent s'observer dans d'autres structures d'accueil qu'un centre ouvert fédéral, voire à d'autres étapes de la procédure d'asile, ils semblent néanmoins produits par les interactions entre l'individu et le système et prendraient une coloration particulière dans le contexte d'un centre ouvert fédéral. Le syndrome de la zone de transit serait alors une conséquence de l'environnement particulier d'un centre pour demandeurs d'asile. Il se développerait alors dans un espace et un temps précis.

Compte tenu des considérations précédentes, une action sociale en direction des personnes récemment immigrées vivant dans un centre ouvert fédéral devrait poursuivre une double finalité : maintenir les individus dans le processus de résilience qu'ils ont entamé d'une part, et ouvrir les portes de ce processus à ceux qui n'y ont pas encore accès.

PARTIE 3

ETRE PARENT EN EXIL

1. PROBLEMATIQUE

De nombreuses études ont mis en évidence la vulnérabilité physique et psychosociale induite par la migration et la difficulté d'être parent dans un tel contexte. La migration consacre le passage d'un univers culturel à un autre. Les nouveaux cadres de socialisation au sein desquels le migrant va évoluer vont parfois remettre en question le sens et les valeurs du code culturel d'origine. La personne immigrée est alors confrontée à la difficulté d'articuler ces deux codes pour maintenir la filiation avec sa culture d'origine et pour assurer l'affiliation à la nouvelle société.

Ce clivage culturel peut également affecter le domaine éducatif. Le parent est alors partagé entre les pratiques, les valeurs et les attitudes éducatives qui lui ont été transmises et celles que la société d'accueil semble lui assigner.

La présente recherche s'intéresse donc à l'exercice de la parentalité en contexte migratoire. Dans un premier temps, nous présentons brièvement les travaux de différents auteurs relatifs à la notion de clivage culturel. Nous examinons ensuite comment ce clivage peut se traduire sur le plan éducatif. Pour terminer, ces deux exposés succincts nous permettront de présenter les questions de recherche, les objectifs et l'hypothèse exploratoire de l'étude.

1.1. Le clivage culturel

La migration est souvent vécue par les familles comme un bouleversement de leur existence (Moro, 1994, pp.23-24). Celles-ci sont en effet confrontées à des changements qui peuvent menacer le fonctionnement familial et l'insertion sociale : « (...) toute migration est un acte courageux qui engage la vie de l'individu et entraîne des modifications dans l'ensemble de l'histoire familiale » (Boulard, Duthil et Mestre, 1999, p.24).

Pour Berry et Kim (1988, passim), la confrontation du migrant avec le pays d'accueil est à la base d'un « stress acculturatif ». Pour affronter ce stress, l'individu aurait le choix entre cinq issues : soit il rejette sa culture d'origine et adopte la nouvelle culture (il y a alors assimilation), soit il rejette la culture nouvelle et maintient sa culture d'origine (il y a séparation), soit il parvient à une combinaison entre les deux cultures (il y a intégration), soit il perd sa culture d'origine tout en refusant celle de la nouvelle société (il y a marginalisation) ou en se voyant rejeté par la culture du pays d'accueil (il y a ségrégation).

Pour Nathan (1987, cité par Mesmin, 2001, p.40), la perte du cadre culturel interne constitue un traumatisme, qui serait le point de départ d'une nouvelle chronologie personnelle. La migration permet ainsi une nouvelle naissance, mais une naissance intervenant après une « perte impensable » (ibidem). Le risque transculturel, s'il est mal maîtrisé par l'individu, va accroître sa vulnérabilité psychosociale.

Le domaine de l'agir peut devenir source de conflits. Pour Kaufmann (2001, pp.187 et suiv.), les instances de socialisation – famille, école, communauté, culture, etc. – génèrent des habitudes, des routines infra-conscientes qui ont une importante fonction d'économie. Ces routines permettent en effet de libérer du temps et de l'énergie. La migration et la multiplication des instances de socialisation qu'elle implique peuvent provoquer des conflits d'habitudes, de routines, qui vont solliciter une forte réflexivité chez l'individu. Cet emballement réflexif risque d'entraîner un malaise et une inhibition de l'agir.

Cette mise en question des fondements de la culture d'origine suscite des conflits que la personne peut tenter de réduire ou de supprimer par la mise en place de conduites, de stratégies visant à modérer la souffrance ressentie. Les personnes immigrées peuvent, par exemple, éviter les termes de la contradiction, en s'enfermant dans un code culturel privilégié ou en pratiquant l'alternance des codes, mais de façon clivée, sans les mettre en regard (Camilleri, 1996). Ces stratégies sont communément appelées des stratégies identitaires (Camilleri, 1996, 1997 ; Taboada-Léonetti, 1997 ; Malewska-Peyre, 1997).

Abou (1986, p.197) met en évidence le clivage que réalisent beaucoup d'immigrés pour lutter contre la mise en question du sens et des valeurs de leur culture. Soucieux d'éviter la déculturation – c'est-à-dire la perte de leurs repères culturels – les immigrés vont diviser le monde en deux : d'un côté on trouvera la famille et la communauté, au sein desquelles ils vont établir leurs relations primaires, émotionnelles, et de l'autre la communauté d'accueil, au sein de laquelle ils établiront des relations secondaires, des « relations d'affaires ».

Pour beaucoup d'auteurs, cette notion de clivage est importante, de telle sorte que l'on puisse dire que c'est principalement de clivage dont souffre le migrant (Mesmin, p.44 ; Moro, 1994, p.55), clivage entre deux référents culturels qu'il éprouve des difficultés à relier : « Les migrants sont contraints d'opérer un clivage entre deux référentiels culturels (...) un tel clivage se manifeste sur le plan cognitif par l'impossibilité d'établir des médiations entre deux univers référentiels » (Nathan, 1994, cité par Mesmin, p.45).

A la vulnérabilité induite par ce clivage culturel, s'ajoute, pour Moro (1994, pp.23-24), d'autres expériences négatives, comme « les traumatismes antérieurs au voyage, les difficultés économiques, linguistiques, administratives voire juridiques, l'exclusion sociale et puis toujours, pour mes patients, cette sourde souffrance psychique ».

Le clivage sous-entend donc la présence de deux codes culturels déliés. Dans des cas extrêmes, le migrant peut perdre toute attache culturelle, non seulement envers la culture à laquelle il appartient, mais aussi envers celle qui constitue son nouvel univers. Devereux parle alors de déculturation (cité par Laplantine, 1988, p.82). La déculturation mène à une souffrance psychosociale considérable.

Nous allons maintenant aborder la notion de clivage en éducation familiale.

1.2. Le clivage culturel et l'exercice de la parentalité en contexte migratoire

L'expérience migratoire constitue une expérience traumatisante pour le père, la mère et les enfants (Mesmin, p.38). Les parents peuvent éprouver des difficultés à reconnaître leurs enfants. Ils les trouvent différents, car ils n'ont pas été élevés dans le pays d'origine. L'affiliation est donc en péril. Les parents tentent de reconstruire dans le pays d'accueil un monde semblable à celui qu'ils ont quitté, mais échouent souvent devant l'ampleur de la tâche : ils doivent en effet « reconstruire seuls, en l'espace de quelques années, ce que des générations ont lentement élaboré et transmis » (Nathan, 1988, cité par Mesmin, p.39).

L'enfant manque alors d'une « enveloppe culturelle », « enveloppe de lieux, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique » (Nathan, 1988, cité par Mesmin, p.39).

Dans le domaine de l'éducation, les conflits d'habitudes nous semblent une voie d'entrée intéressante pour analyser ce clivage éducatif. En effet, les attitudes éducatives ainsi que les pratiques de puériculture, de maternage et de transmission varient parfois considérablement d'une culture à l'autre et peuvent posséder des sens différents. De nombreux auteurs ont montré la multiplicité des habitudes éducatives : « Il y a mille et une façons d'accoucher, il y a mille et une façons d'accueillir l'enfant, de lui présenter le

monde, puis de penser son altérité, parfois même sa souffrance » (Moro, dans Boulard, Duthil et Mestre, p.9). Ces conflits semblent constituer une dimension importante du clivage culturel des parents en exil.

Pour Moro, les enfants de migrants présenteraient une vulnérabilité psychopathologique et cognitive spécifique. Cette vulnérabilité serait reliée au clivage sur lequel les enfants structurent leur identité : « Le monde du dedans, lié à l'affectivité et à l'univers culturel des parents, le monde du dehors, de l'école, des médias... régi par les règles d'ici » (1994, p.24). Pour cette auteur, trois périodes de développement mettraient particulièrement en jeu la dialectique filiation (aux parents) – affiliation (au groupe) : les interactions précoces mère-enfant (avant un an), le début des « grands apprentissages scolaires » (vers 6 ans) et l'adolescence.

Pour rendre compte de cette vulnérabilité, Moro introduit le concept « d'enfant exposé » (idem, p.25). A l'instar de l'enfant de la mythologie, qui est exposé très jeune à un risque vital qu'il surmonte, l'enfant de migrants est confronté au risque de la transculturalité, que l'auteur définit comme le passage d'un univers culturel à un autre. Si l'enfant parvient à maîtriser ce risque, en construisant des liens entre les deux univers qu'il habite, il pourra acquérir des qualités singulières : « Cette situation potentialise alors leur créativité, comme tous ceux qui ont surmonté des risques, comme tous les métis aussi » (ibidem). Moro ressort de ces considérations deux enjeux épistémologiques : comment mieux comprendre la genèse de cette vulnérabilité et comment mieux la maîtriser ?

Afin de mieux répondre à ces questions, Moro (idem, p.27) affirme la nécessité de prendre en compte les représentations culturelles dans les dispositifs de soins orientés vers les parents migrants et leurs enfants. Elle insiste notamment sur les théories implicites du développement de l'enfant élaborées par les parents et sur le respect des pratiques culturelles de maternage et de puériculture.

Pour conclure, nous pouvons retenir trois idées-clés concernant l'ensemble des travaux cités précédemment :

- la personne immigrée vit souvent un clivage entre deux mondes culturels de référence entre lesquels elle parvient difficilement à réaliser des médiations. Ce clivage affecte également le domaine de l'éducation familiale ;

- l'enfant de migrant est particulièrement vulnérable à ce clivage. S'il parvient à le dépasser, il peut développer d'importantes potentialités ;
- les professionnels de l'action sociale doivent s'interroger sur les facteurs favorisant le dépassement du clivage, en renforçant notamment les compétences éducatives des parents, pris entre deux modèles éducationnels. En outre, toute action portant sur le soutien à l'exercice de la parentalité en situation de migration devrait prendre en compte les habitudes d'éducation et de soins des migrants ainsi que leurs ethnothéories parentales, c'est-à-dire les théories implicites culturelles relatives au développement et à l'apprentissage des enfants.

C'est sur base de ces trois idées que nous avons formulé les questions de recherche, les objectifs et l'hypothèse exploratoire de la présente étude.

1.3. Questions de recherche et objectifs

Partant de ces trois notions centrales, la présente recherche développe un quadruple questionnement :

- Quelle est la force du sentiment d'efficacité parentale des parents migrants ?

Ce sentiment pourrait se définir comme l'ensemble des croyances relatives à la capacité personnelle d'exercer le rôle de parents. Nous développerons ce concept lorsque nous aborderons le cadre conceptuel de la présente étude.

- Quels sont les conflits d'habitudes éducatives vécus par les parents susceptibles d'instaurer un clivage au niveau éducatif ?
- Quelles stratégies ont déjà été mises en place par les parents eux-mêmes pour réduire ces conflits ?
- Certaines stratégies se retrouvent-elles davantage chez les parents possédant de fortes croyances d'efficacité ?

Nous postulons que le sens attribué par les personnes aux conflits éducatifs ressentis ne peut être pleinement compris qu'en replaçant ces conflits au sein des théories implicites parentales relatives au développement et à l'éducation des enfants, autrement dit au sein de leurs ethnothéories parentales. Les ethnothéories parentales sont les dires des parents concernant l'éducation, l'apprentissage et le développement des enfants (Bril, 1999,p.7).

1.4. Hypothèse exploratoire

L'hypothèse exploratoire de la présente recherche interroge les relations entre les conflits d'habitudes éducatives, la façon dont les parents gèrent ces conflits et leurs croyances d'efficacité parentale. La migration peut brièvement se définir comme la rencontre, souvent peu préparée, de deux univers culturels pouvant présenter des contradictions. L'éducation familiale peut donc présenter des variations interculturelles et temporelles. Un parent migrant peut être confronté à des habitudes éducatives différentes, habitudes qui seront éventuellement conflictuelles. Ces conflits peuvent toucher les composantes affectives, cognitives, sociales ou idéologiques de l'éducation. Nous avons donc décidé d'analyser le clivage culturel en matière d'éducation sous l'angle des conflits d'habitudes éducatives.

Les conflits d'habitudes éducatives peuvent déstabiliser les parents en exil, fragilisés par le clivage sur lequel ils sont amenés à se structurer. Ils plongent les parents dans un vécu de malaise, de doute, d'interrogation.

Cette phase, durant laquelle le parent est bousculé dans ses repères éducatifs, risque de se prolonger et d'avoir des retentissements négatifs sur son identité, sa capacité d'agir ou son sentiment d'efficacité parentale.

Malgré le doute et le malaise, les parents parviennent à mettre en place des stratégies pour gérer ces conflits éducatifs et retrouver une stabilité identitaire acceptable.

Nous pouvons nous demander si certains modes de gestion des conflits d'habitudes éducatives peuvent être associés à un fort sentiment d'efficacité parentale (et, inversement, si d'autres modes sont en lien avec un faible sentiment d'efficacité parentale). En d'autres termes, nous nous demandons si les parents possédant de fortes croyances d'efficacité parentale mettent en jeu des modes de gestion des conflits d'habitudes éducatives différents de ceux mis en place par les parents avec de faibles croyances d'efficacité.

2. CADRE CONCEPTUEL

La présente recherche s'appuie principalement sur quatre théories ou modèles théoriques : la théorie du sentiment d'efficacité personnelle de Bandura (2003), la théorie des habitudes de Kaufmann (2001), le modèle des douze besoins de Pourtois et Desmet (2002) et la théorie de la gestion relationnelle de soi de Bajoit (2003).

Bandura examine les croyances d'efficacité des individus au sein de différents domaines d'action, dont celui de la parentalité. Kaufmann présente quatre processus à la base de la construction identitaire, parmi lesquels figurent les habitudes, les routines. Pourtois et Desmet ont recensé douze besoins psycho-sociaux au fondement de la dynamique identitaire. Bajoit, quant à lui, a isolé trois dimensions composant l'identité : l'identité désirée (aspirations), assignée (perception des attentes sociales) et engagée (engagements identitaires).

2.1. Reliance au sein du cadre conceptuel

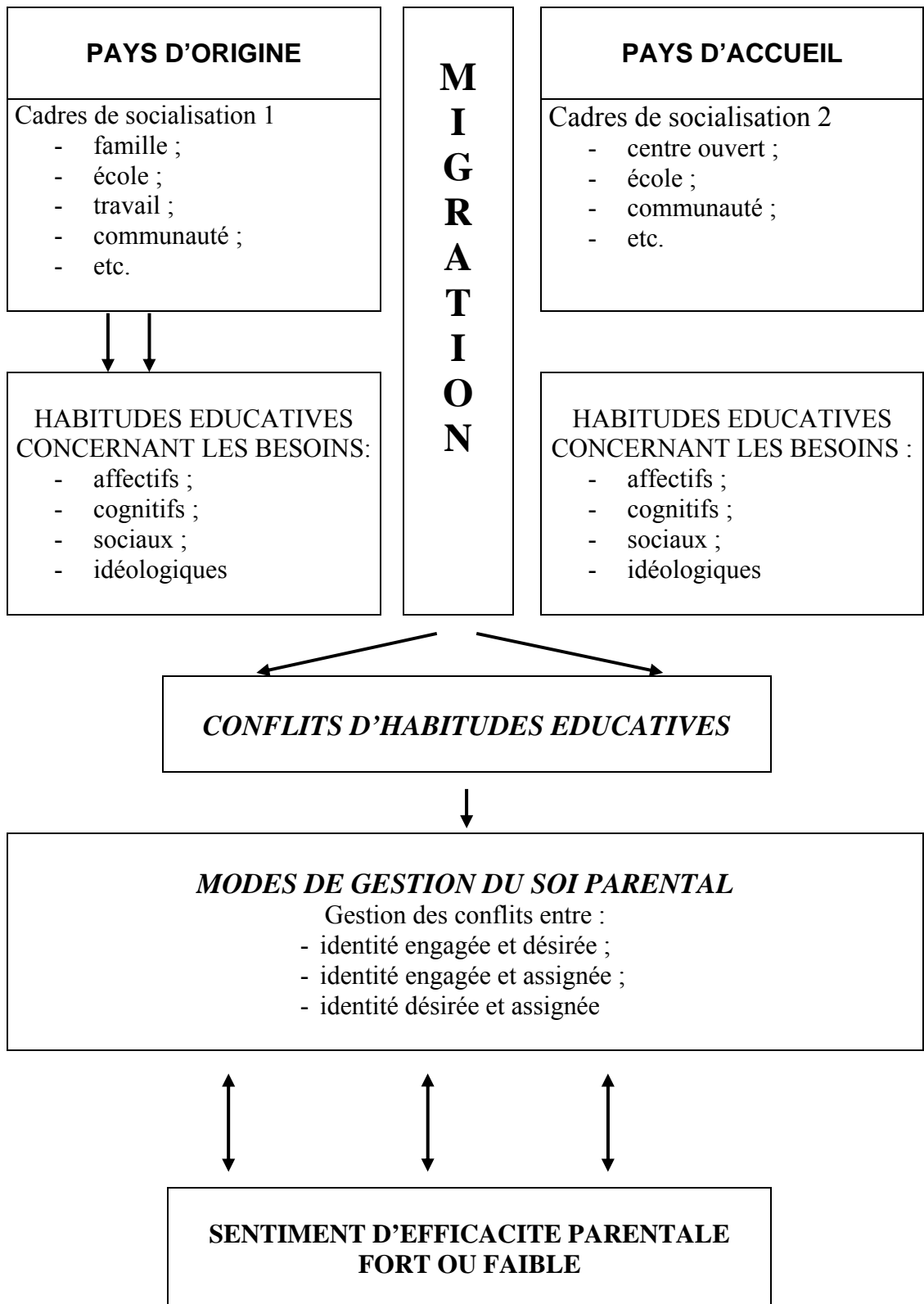
La validité de reliance d'une recherche fait appel aux arguments contribuant à justifier la concordance entre les choix du chercheur au sein des différents points-charnières d'une recherche (Pourtois, Desmet et Lahaye, 2001, p.48). Le schéma de la page suivante présente les liens que nous avons privilégiés entre les différents concepts présentés précédemment (schéma 3).

Le parent migrant, socialisé dans les cadres de son pays d'origine, est amené à éduquer son enfant au sein de nouveaux cadres de socialisation (école, centre ouvert, etc.)

Ces cadres sont à l'origine *d'habitudes éducatives* différentes relatives aux *besoins affectifs, cognitifs, sociaux et idéologiques*. Ces habitudes peuvent entrer en dissonance : il y a alors *conflit* entre les habitudes anciennes et nouvelles.

L'individu va mettre en place des stratégies pour gérer ces conflits, stratégies que nous appelons des *modes de gestion du soi parental*. Le *sentiment d'efficacité parentale* s'inscrit au cœur de ces modes de gestion des conflits d'habitudes éducatives.

Schéma 3 – Reliance au sein du cadre conceptuel



3. CADRE METHODOLOGIQUE

La démarche de type anthropologique nous semblait la plus pertinente pour aborder l'interculturalité avec un paradigme descriptif et compréhensif. L'anthropologie se veut proche des situations naturelles vécues par les individus, dans une interaction prolongée entre le chercheur et les personnes, afin de produire des connaissances contextualisées et de rendre compte du point de vue des acteurs (Olivier de Sardan, 1995, p.73).

La recherche de terrain est la forme d'investigation empirique privilégiée par l'anthropologie. Elle a pour projet scientifique la description, la compréhension et la comparaison des logiques d'actions et de représentations des acteurs de terrain. Pour mener ce projet, l'anthropologie a élaboré une « politique de terrain », proposant certaines exigences méthodologiques et certaines méthodes de production des données (idem, p.71 et suiv.).

La triangulation est la première exigence méthodologique de l'anthropologie. La triangulation postule que la multiplicité des points de vue permet de mieux cerner la complexité, face à laquelle l'approche unique serait une voie plus stérile. Elle peut se définir comme l'utilisation d'au moins deux méthodes dans la collecte de données relatives à l'étude d'un aspect du comportement humain (Cohen et Manion, 1980, cités par Pourtois et Desmet, 1997, p.52). La triangulation permet une meilleure approche de la complexité des phénomènes. Elle réduit le risque que les données récoltées soient imputables à la méthode utilisée, ce qui augmente la confiance que l'on peut accorder aux résultats.

L'itération est une autre exigence méthodologique. L'itération renvoie à la dynamique circulaire inscrite au cœur de l'enquête de terrain : la production de données modifie la problématique, qui modifie à son tour la production ultérieure de données.

Nous avons eu recours à la triangulation des sources lors de la production des données, comme nous le verrons en présentant les méthodes employées dans la présente recherche.

Chaque entretien et chaque observation nous ont permis d'aborder de nouvelles pistes de recherche ou de nouvelles hypothèses implicites, dans un processus itératif. Ce n'est qu'après le deuxième entretien, par exemple, que nous avons pleinement pris conscience

de la nécessité d'investiguer les ethnothéories parentales davantage que nous ne le faisons jusque là.

L'enquête de terrain repose sur la combinaison de différentes formes de production des données : l'entretien, l'observation participante, les procédés de recension et les sources écrites. Nous avons utilisé ces différentes formes de production de données pour la présente recherche.

4. POPULATION ET ECHANTILLON

La population-cible de la présente recherche était l'ensemble des parents et futurs parents vivant au centre ouvert fédéral de Morlanwelz. Ces demandeurs d'asile sont à la première étape de leur procédure, c'est-à-dire qu'ils attendent un avis positif de l'Office des Etrangers, qui examine la recevabilité de leur demande. Deux catégories de personnes composaient cette population :

- les parents, isolés²⁴ ou en couple, qui ont migré avec au moins un enfant. Certaines de ces mères sont enceintes ;
- les parents dont l'enfant ou les enfants sont restés dans le pays d'origine.

Si la première catégorie, celle des parents vivant au centre avec au moins un enfant, est facilement accessible, ce n'est pas nécessairement le cas pour l'autre catégorie. Celle-ci a pu néanmoins être circonscrite avec l'aide de six intervenants du centre ouvert.

L'échantillon de la recherche est composé de huit parents d'origine russe et de douze parents d'origine africaine. Ces parents sont présents en Belgique depuis moins de deux ans. Quatorze de ces parents ont au moins un enfant en Belgique. Tous les parents russes sont mariés et ont émigré en couple. Les parents africains vivent tous isolés en Belgique.

5. PRESENTATION DES RESULTATS

Cette seconde partie présente le traitement des données. Les données ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique (Bardin, 2001). Nous avons utilisé trois systèmes de classification pour réaliser cette analyse de contenu : le modèle des douze besoins

²⁴ Les parents sont dits « isolés », parce qu'ils vivent seuls en Belgique. Ils peuvent cependant être mariés dans leur pays d'origine.

(Pourtois et Desmet, 2002), la théorie du carré dynamique (Kaufmann, 2001) et la théorie de la gestion relationnelle de soi (Bajoit, 2003).

Dans un premier temps, nous avons décrit les habitudes éducatives des parents de notre échantillon. Ces habitudes ont été associées aux besoins affectifs, cognitifs, sociaux et idéologiques concernés.

Dans un deuxième temps, nous avons décrit les conflits d'habitudes éducatives verbalisés par les parents. Ces conflits ont également été associés aux besoins s'y rapportant.

L'analyse des habitudes éducatives et des conflits d'habitudes éducatives nous ont permis de mieux comprendre la façon dont les parents gèrent ces conflits. Dans un troisième temps, nous nous sommes donc penché sur les modes de gestion des conflits d'habitudes éducatives mis en place par les parents. L'analyse de contenu nous a permis d'isoler quatre modes de gestion des conflits.

Pour terminer, nous avons mesuré le sentiment d'efficacité parentale des parents de notre échantillon en recourant à différentes sources d'informations. Nous avons également mis en relation les différents modes de gestion des conflits et les croyances d'efficacité.

Nous ne présentons ici qu'une synthèse des résultats obtenus.

5.1. Habitudes éducatives des parents africains et russes

Nous allons d'abord synthétiser les habitudes éducatives verbalisées par les parents africains, puis celles évoquées par les parents russes.

Les discours des parents africains renvoient à *une éducation de type communautaire*, qui valorise la construction de liens affectifs et sociaux multiples, à l'intérieur et à l'extérieur de la famille (attachement).

Les parents semblent accorder beaucoup d'importance *au temps et à l'attention consacrés à l'enfant* et au respect de son *organisation personnelle autonome* (acceptation).

Peu de parents ont verbalisé un projet à l'égard de leur enfant (investissement).

Les parents valorisent la notion *d'enfant-acteur*, c'est-à-dire un enfant pouvant s'investir très jeune dans un agir communautaire (stimulation - expérimentation).

Les deux tiers des parents disent recourir aux *punitions corporelles* pour renforcer les conduites de l'enfant. Bien qu'ils recourent aussi à *d'autres types de renforcement*, les punitions corporelles leur semblent les plus efficaces dans de nombreuses situations (renforcement).

Le respect des parents et des adultes en général ainsi que *l'obéissance* sont deux règles importantes. Nous pouvons observer que six parents insistant le plus sur les structures ont aussi mis en évidence l'importance des *pratiques d'acceptation*.

La communication entre parents et enfants fait l'objet d'un certain nombre de *règles* : éviter les sujets tabous, ne pas interrompre une conversation entre adultes, ne pas utiliser de mots grossiers (communication).

Enfin, ces parents accordent une grande importance à la *validation sociale de leurs compétences parentales* : si l'enfant est bien considéré par la communauté, les parents seront considérés en retour comme de bons parents.

Les parents russes de notre échantillon disent privilégier le *canal oral* au canal physique pour marquer leur attachement à leur enfant (attachement).

Ils insistent sur l'importance d'une *attention bienveillante* accordée à l'enfant (acceptation).

Le projet parental verbalisé par les parents est à la fois moral et professionnel. Le *projet moral* ressortirait surtout du rôle de la famille alors que le *projet professionnel* ressortirait du rôle de l'école (investissement).

Les parents mettent en évidence le rôle des *stimulations offertes par l'environnement* dans le développement de l'enfant (stimulation), mais ils ont peu abordé le besoin qu'a l'enfant d'agir sur cet environnement (expérimentation).

Les conduites des enfants sont le plus souvent renforcées par des *félicitations* ou *des bonbons, des cadeaux*. Le recours éventuel à des punitions corporelles n'a été mentionné que par un seul parent (renforcement).

L'obéissance aux parents et le respect des adultes sont deux règles considérées comme fondamentales par les parents de notre échantillon (structures).

La communication au sein de la famille, valorisée par tous les parents russes de l'échantillon, peut avoir une *finalité d'attachement* (créer des liens au sein de la famille), *d'acceptation* (accorder un espace de parole à l'enfant) et de *structures* (fixer les limites, renforcer les comportements) – (communication).

La plupart des parents estiment que le *comportement social de l'enfant* est un bon indicateur de la qualité de l'éducation familiale (considération).

Nous pouvons penser que les habitudes verbalisées par les parents ne sont pas entièrement des habitudes propres à leur pays d'origine, car certaines habitudes nouvelles ont déjà pu être intériorisées.

Certaines habitudes éducatives semblent proches des nôtres, d'autres paraissent plus éloignées. Ces divergences sont vraisemblablement dues à des conceptions différentes de la bonne vie et de la bonne éducation.

Cette partie présentait les habitudes éducatives et les ethnothéories parentales des parents africains et russes. La partie suivante va s'intéresser aux conflits d'habitudes éducatives liés à la migration et à l'installation au centre ouvert.

5.2. Description des conflits d'habitudes éducatives liées à la migration

Les conflits verbalisés par les parents africains concernent principalement les notions de *renforcement* et de *stimulation*.

Le premier groupe de conflits part des habitudes de renforcement (l'usage de punitions corporelles). Ces conflits exercent une *influence négative sur l'identité parentale* des adultes (ils sont considérés comme de mauvais parents, comme des parents maltraitants), *sur leurs capacités d'action* (ils ne savent plus comment agir) et *sur le fonctionnement du système familial* (les droits et devoirs des membres du système familial sont modifiés).

Le second groupe de conflits concerne certains cadres de socialisation du pays d'accueil, qui sont perçus par les parents comme des *milieux peu favorables au développement de l'enfant*. En effet, ces cadres peuvent proposer, selon eux, des *modèles de comportements négatifs*, imposer une *promiscuité entre parents et enfants*, aborder des *sujets tabous* ou rendre difficile le *contrôle des comportements à risque*.

Le tableau suivant indique le nombre de conflits que les parents africains ont verbalisés. Ils sont présentés par besoins et par dimensions de besoins (tableau I).

Tableau I – Prévalence des conflits par besoins et par dimensions de besoins

Attachement	3 conflits	Stimulation	4 conflits	Communication	2 conflits
Acceptation	2 conflits	Expérimentation	1 conflit	Considération	3 conflits
Investissement	0 conflit	Renforcement	1 conflit	Structures	9 conflits
Besoins affectifs	5 conflits	Besoins cognitifs	6 conflits	Besoins sociaux	14 conflits

Ce sont les besoins sociaux – et particulièrement le *besoin de structures* (9 conflits) – qui font le plus l’objet de conflits d’habitudes éducatives (14 conflits sur 25). La dimension cognitive des besoins vient en deuxième position (6 conflits sur 25), avant la dimension affective (5 conflits sur 25). Le besoin de stimulation est le besoin cognitif le plus concerné par les conflits d’habitudes. Il est aussi le deuxième besoin du modèle, après celui de structures, à être le plus conflictuel (4 conflits). C’est au sein de ce besoin que nous retrouvons le seul conflit d’habitudes positif. Les besoins affectifs, avec l’attachement en tête (3 conflits), concernent cinq conflits sur les 25 verbalisés. Nous n’avons retrouvé aucun conflit concernant le besoin d’investissement.

Les parents russes, quant à eux, jugent l’éducation qu’ils voient en Belgique *trop permissive* : *les enfants manquent de respect* envers les parents et les adultes en général, ils *sont grossiers, désobéissants* et *moins responsables* que les enfants russes.

Le tableau II indique combien de conflits les parents russes ont évoqués par rapport aux différents besoins et dimensions de besoins (Pourtois et Desmet, 2002).

Tableau II – Prévalence des conflits par besoins et par dimensions de besoins

Attachement	1 conflit	Stimulation	1 conflit	Communication	1 conflit
Acceptation	1 conflit	Expérimentation	0 conflit	Considération	0 conflit
Investissement	0 conflit	Renforcement	0 conflit	Structures	6 conflits
Besoins affectifs	2 conflits	Besoins cognitifs	1 conflit	Besoins sociaux	7 conflits

La plupart des conflits concernent le *besoin de structures*, dans la dimension sociale du modèle. Seulement quatre autres besoins renvoient à un conflit d’habitudes éducatives : le besoin d’attachement, d’acceptation, de stimulation et de communication. Quatre besoins n’ont jamais été associés à un conflit. Ce sont les besoins d’investissement,

d'expérimentation, de renforcement et de considération. Le seul conflit d'habitudes positif concerne le besoin de stimulation.

Comme nous avons pu le constater, les parents russes ont verbalisé moins de conflits que les parents africains (10 conflits contre 25). De plus, ces conflits semblent moins difficiles à gérer, en ce sens qu'ils semblent peu toucher leurs fondements éducatifs. Plus que des conflits d'habitudes, nous pourrions dire qu'il s'agit de conflits résultant des conséquences d'habitudes éducatives différentes. Contrairement aux familles africaines, les cadres de socialisation imposent peu d'habitudes nouvelles aux parents russes. Ceux-ci seraient alors davantage les spectateurs des conflits que les acteurs : ils constatent des différences d'habitudes éducatives, mais ils ne sont pas obligés de les subir. Nous pouvons nous demander si la faible intensité apparente de ces conflits va rendre leur gestion plus aisée et si les parents russes ont de ce fait un fort sentiment d'efficacité parentale. Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à cette question dans les deux chapitres suivants.

La partie suivante examine les croyances d'efficacité des parents.

5.3. La mesure du sentiment d'efficacité parentale

La mesure du sentiment d'efficacité parentale est un problème complexe qui nécessite une grande attention, principalement en ce qui concerne la validation des données. Il s'agit d'obtenir des garanties quant à la qualité et la quantité des observations réalisées. En d'autres termes, il convient d'assurer la crédibilité des données (Pourtois et Desmet, 1997, p.120).

Lorsque nous interrogeons les parents sur leurs croyances d'efficacité en matière d'éducation parentale, ceux-ci répondent généralement qu'ils possèdent un sentiment élevé d'efficacité parentale, alors que le discours de certains, empli de doutes, de conflits et d'insatisfactions, peut laisser penser le contraire. Cette discordance apparente peut provenir du fait que la question posée est trop générale et décontextualisée (Bandura, 2003, p.79). Sans pour autant négliger ces données, nous ne pouvons nous en satisfaire pour déterminer la force des croyances d'efficacité parentale des sujets de notre échantillon.

La triangulation des sources permet d'accroître la crédibilité des observations. La triangulation autorise la prise en compte de la complexité dans la démarche de recherche. La complexité du comportement humain nécessite d'adopter une démarche relativiste,

recourant à la multiplicité des points de vue pour cerner la complexité des phénomènes étudiés (Pourtois, Desmet et Lahaye, 2001, p.19). La triangulation des sources implique le recours à des informateurs multiples lors de la prise d'informations, pour « mieux comprendre les intentionnalités des acteurs mis en scène et le sens que ceux-ci confèrent aux actes et aux interactions (...) » (Pourtois et Desmet, 1997, p.115).

Nous avons donc croisé trois sources d'informations afin de classer les parents de notre échantillon en deux catégories : les parents possédant un fort sentiment d'efficacité parentale et ceux possédant un faible sentiment d'efficacité parentale.

Ces trois sources d'informations sont les suivantes :

- les parents, interrogés indirectement et classés dans l'une des catégories après analyse de contenu de leurs discours ;
- les parents, interrogés directement sur leurs croyances d'efficacité ;
- les intervenants sociaux travaillant au centre et rencontrant fréquemment les parents et les intervenants travaillant hors du centre et rencontrant occasionnellement certains parents. Cependant, seuls les professionnels du centre ont accepté de répondre à nos questions.

5.4. Les parents avec un fort/faible sentiment d'efficacité parentale

(1) Les parents avec de fortes croyances d'efficacité

Onze parents posséderaient de fortes croyances d'efficacité parentale.

Tous les parents russes (4 mères et 4 pères) et seulement trois parents africains (3 mères) appartiennent à cette catégorie.

Ces parents « efficaces » sont surtout des femmes : sept mères d'origine russe ou africaine ressortent de cette catégorie.

Huit de ces parents sont mariés (ce sont les 8 parents russes).

Dix de ces parents vivent au centre avec leur(s) enfant(s). Le onzième, une mère qui attend un enfant pour le mois de mai, a laissé un enfant au pays.

Ces parents sont en Belgique depuis onze mois en moyenne.

(2) Les parents avec de faibles croyances d'efficacité

Neuf parents posséderaient de faibles croyances d'efficacité parentale.

Tous ces parents sont africains et isolés.

Parmi ceux-ci, nous retrouvons sept femmes et deux hommes.

Cinq de ces parents sont congolais (sur les 7 de l'échantillon), deux sont camerounais et un vient du Niger.

Une de ces mères est enceinte. Huit parents ont au moins un enfant qui est resté au pays et deux mères vivent au centre avec un de leurs enfants.

Ces parents sont en Belgique depuis dix mois et demi en moyenne.

La mesure du sentiment d'efficacité parentale met en évidence plusieurs éléments :

- *onze parents sur les vingt posséderaient de fortes croyances d'efficacité ;*
- *tous les parents russes posséderaient de fortes croyances d'efficacité. Seulement trois parents africains sur les douze se sentiraient efficaces en matière d'éducation ;*
- *les parents éduquant leur(s) enfant(s) avec leur conjoint auraient de plus fortes croyances d'efficacité que les parents isolés ;*
- *la moitié des mères et les deux tiers des pères posséderaient de fortes croyances d'efficacité ;*
- *les parents « efficaces » ont généralement émigré avec tous leurs enfants. Huit parents moins « efficaces » sur les neuf ont laissé au moins un enfant au pays ;*
- *la durée moyenne de séjour en Belgique influencerait peu les croyances d'efficacité : onze mois pour les parents « efficaces » contre dix mois et demi pour les autres.*

6. DISCUSSION DES RESULTATS

La présente recherche a pour objet de tenter d'approcher la façon dont se vit la parentalité en situation transculturelle, c'est-à-dire quand une partie de la construction de la parentalité se déroule dans un univers connu, qui possède un sens et des valeurs, et qu'une autre partie de cette construction a lieu dans un univers culturel différent, qui peut mettre en cause le sens et les valeurs de l'univers d'origine.

Dans les chapitres précédents, nous avons examiné les habitudes éducatives et les ethnothéories parentales de notre échantillon de parents, en tentant de comprendre quelles étaient leurs conceptions parentales en rapport avec les besoins affectifs, cognitifs, sociaux et idéologiques. Nous avons ensuite identifié quels étaient les conflits d'habitudes éducatives perçus et verbalisés par ces parents, conflits résultant de la rencontre de divers cadres de socialisation issus de cultures différentes. Nous allons maintenant nous intéresser aux modes de gestion des conflits que ces parents disent avoir mis en place afin de réduire le malaise provoqué par la dissonance de schèmes.

Nous allons pour cela nous référer à la *théorie de la gestion relationnelle de soi* (Bajoit, 2003). Bajoit utilise le terme de gestion relationnelle de soi pour rendre compte du travail identitaire réalisé par les individus afin de résoudre les tensions existentielles auxquelles ils sont soumis.

Pour rappel, l'individu construit son identité en gérant les tensions existentielles induites par la difficile conciliation des *identités désirée, assignée et engagée*. L'identité désirée renvoie aux projets identitaires du sujet, à savoir ce qu'il désirerait être et faire. Ses engagements identitaires, en d'autres termes ce qu'il fait de sa vie, constituent son identité engagée. Enfin, le sujet perçoit des attentes à son égard et cette perception subjective correspond à son identité assignée.

La conciliation de ces identités lui assure un sentiment *d'accomplissement personnel* (quand l'identité engagée correspond à l'identité désirée), *de reconnaissance sociale* (s'il parvient à concilier identité engagée et identité assignée) et *de consonance existentielle* (résultat de la conciliation entre identités désirée et assignée). A l'opposé, si ces identités sont peu congruentes entre elles, le sujet risque de souffrir d'un déni de reconnaissance

sociale (*sujet dénié*), d'un déni d'accomplissement personnel (*sujet divisé*) ou de dissonance existentielle (*sujet anémique*).

Dans ce chapitre, nous examinons la gestion relationnelle de soi en matière d'éducation, que nous appellerons la gestion relationnelle du soi parental. Compte tenu des considérations théoriques précédentes, nous allons maintenant tenter de répondre à la question suivante : comment les parents de notre échantillon gèrent-ils les conflits dans le contexte migratoire ?

6.1. Construction du modèle d'analyse

Pour répondre à cette question, nous avons construit un modèle d'analyse autour de deux axes :

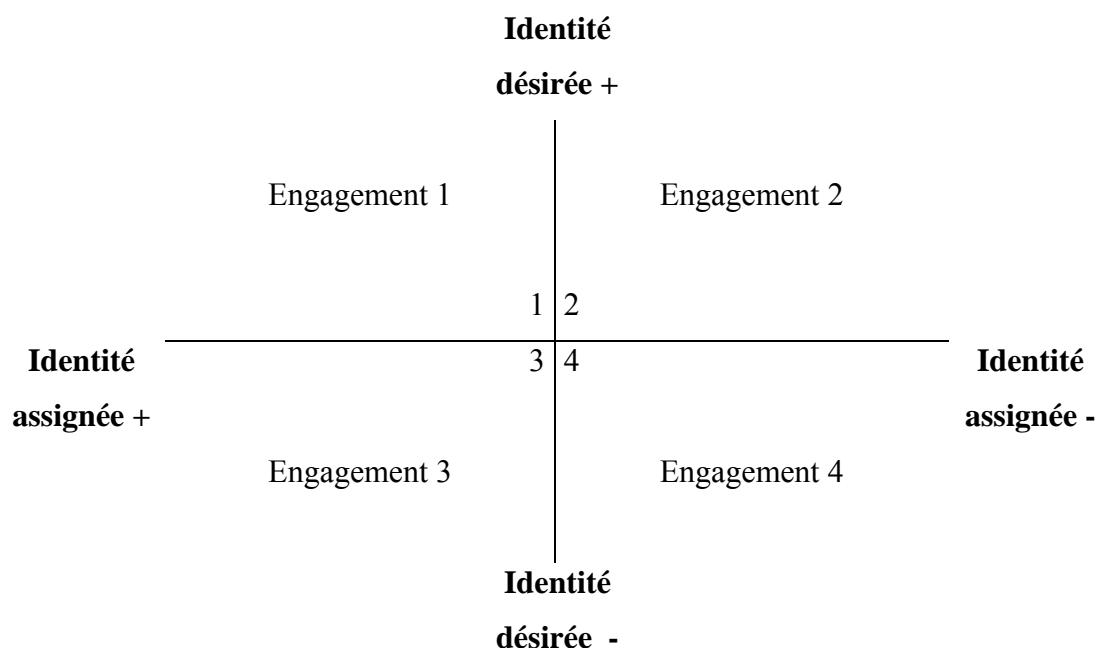
- *l'axe de la perception du rapport à l'identité désirée* : les parents considèrent-ils que leurs engagements identitaires sont plus ou moins conformes à leur identité désirée ?
- *l'axe de la perception du rapport à l'identité assignée* : les parents perçoivent-ils leurs engagements identitaires comme dictés par les attentes sociales ?

Nous donnons donc aux termes *identité désirée* et *identité assignée* une signification restreinte. Quand nous utiliserons le terme d'identité désirée, il s'agira des habitudes éducatives liées au pays d'origine des parents et que ceux-ci désirent appliquer, avec plus ou moins de conscience, dans l'éducation de leur enfant. L'identité assignée, elle, renverra aux nouvelles habitudes éducatives perçues comme liées au pays d'accueil et que celui-ci tente d'imposer plus ou moins explicitement ou que les parents considèrent comme inévitables du fait de la transculturalité. Il est évident que la réalité est plus complexe que cette modélisation et nous tenterons de rendre compte de cette complexité au fur et à mesure du développement de l'analyse.

La confrontation de l'identité désirée et de l'identité assignée se traduit par différents engagements identitaires, variant en fonction de la gestion des tensions existentielles.

L'association de ces deux axes permet d'élaborer quatre modes de gestion du soi parental en contexte migratoire (tableau I).

Tableau I – Modes de gestion du soi parental



Certains parents parviennent à concilier leur identité désirée (*identité désirée +*) et leur identité assignée (*identité assignée +*). Ils se conforment en partie aux nouvelles habitudes éducatives, sans avoir l'impression de perdre leur identité parentale originelle. Ils parviennent à réaliser des compromis entre les deux univers culturels, compromis leur assurant *consonance existentielle* et *reconnaissance sociale* (cadre 1).

Bien qu'ils reconnaissent l'existence de différences éducatives entre leurs deux univers culturels de socialisation, certains parents désirent éduquer leur enfant comme si la famille était restée dans le pays d'origine. Leur engagement est *accompli*, car leur identité engagée et leur identité désirée sont congruentes (*identité désirée +*), mais ils peuvent souffrir d'un *déni de reconnaissance sociale*, dû au maintien d'habitudes éducatives antérieures (*identité assignée -*) – (cadre 2).

D'autres parents peuvent manifester une telle volonté d'intégration qu'ils veulent s'identifier complètement aux nouveaux codes culturels (*identité assignée +*) et rejettent, dans une certaine mesure, les anciens codes (*identité désirée -*). Si les engagements identitaires de ces parents sont *reconnus* par la société d'accueil, ils peuvent entrer en *dissonance avec l'identité désirée* (cadre 3).

Enfin, certains parents peuvent ressentir un malaise tellement important que leurs engagements identitaires sont pratiquement suspendus. Ne sachant quels codes culturels choisir (*identités désirée et assignée -*), ils souffrent d'un *déni de reconnaissance sociale et d'accomplissement personnel*. Ils sont déniés et divisés (cadre 4).

Ce classement, bien qu'il soit pratique, ne doit pas nous faire oublier que la réalité est toujours plus complexe qu'une modélisation et que les frontières entre les différents cadres sont poreuses.

Nous allons maintenant examiner la façon dont les différents parents se répartissent dans ces quatre modes de gestion du soi parental. Nous verrons aussi quels peuvent être les principes de sens mis en place par les individus au sein de chacun de ces modes.

6.2. Les parents novateurs (cadre 1)

Les parents présentant ce mode de gestion parviennent, avec plus ou moins de facilités, à concilier identité désirée, identité assignée et identité engagée. Une conciliation parfaite de ces trois identités serait impossible (Bajoit, p.99), c'est pourquoi ces parents ne sont pas totalement protégés des conflits. Ils semblent néanmoins parvenir à les gérer de façon satisfaisante.

Cette catégorie est composée de trois parents africains : deux mères congolaises et une mère malgache.

Ces parents déclarent qu'ils vont modifier les habitudes éducatives qui ne sont pas acceptées par le pays d'origine. C'est le cas, notamment, des pratiques de punitions corporelles : « Moi aussi je prends mes précautions à moi, je ne le tape pas, je ne vais pas commencer à taper chaque fois, comme j'ai appris, ça non. Je lui fais comprendre : si tu fais mal, je tape ». Cette mère estime être parvenue à substituer une ancienne habitude éducative par une nouvelle, davantage basée sur la communication. Cette position est présentée de façon synthétique par une mère congolaise : « Je parle, je tape pas ».

Il semblerait cependant que ces nouvelles habitudes aient uniquement pris le pas sur les anciennes sur la scène sociale, là où le regard des autres exerce une force de contrainte. Une des mères avoue qu'elle continuera à « taper » son enfant quand ils seront seuls.

Ces parents mettent aussi en évidence certains avantages liés à l'éducation en Belgique, voire à leur vie au sein du centre d'accueil : « (...) heureusement que nous sommes ici au centre, d'être ici, quand elle [sa fille] a besoin de quelque chose, on nous le donne ».

Malgré la volonté verbalisée de s'adapter (« Là c'est vraiment différent. Maintenant je vais accoucher mon bébé dans des coutumes vraiment différentes, comme tout le monde qui a accouché des bébés ici. Je vais m'adapter »), ces mères conservent des attaches culturelles importantes. Elles comptent, par exemple, continuer à parler à leur enfant dans leur langue maternelle, refusant d'employer uniquement le français, qu'elles ont pourtant appris en Afrique : « Moi franchement, chez moi, à la maison, je parle malgache, mais en dehors, automatiquement, il [son enfant] parle [français]. Parce que je ne veux pas qu'il oublie notre langue ».

Toutes ces mères affirment éprouver certaines difficultés à conjuguer les deux référents culturels : « Oui, c'est compliqué pour moi et en plus je n'ai jamais éduqué d'enfant ici ». Ces mères, qui semblent sortir du clivage culturel pour créer de nouvelles habitudes éducatives, expriment la difficulté de réaliser des médiations transculturelles. Elles disent cependant avoir confiance en l'avenir et en leurs capacités à conserver ce mode de gestion du soi parental. L'une de ces mères estime que son sentiment de confiance provient du fait qu'elle a pu observer des enfants bien éduqués en Belgique : « Oui je suis confiante (...) parce que je suis venue en Belgique, j'ai vu tous les enfants calmes. C'est pour ça moi aussi je veux éduquer mon enfant. C'est bien ». Tout se passe comme si les faits avaient apporté une forme de validité aux habitudes éducatives des parents belges.

Ces parents, novateurs comme dirait Moro (1999, p.175), semblent s'appuyer sur trois principes de sens pour parvenir à un engagement que nous avons appelé consonant et reconnu. Premièrement, ils sont *conformistes*, c'est-à-dire qu'ils cherchent à se soumettre aux assignations identitaires. Deuxièmement, ils sont *opportunistes*²⁵, en ce sens qu'ils choisissent dans les différents univers culturels ce qui leur semble le mieux adapté aux différents moments et contextes de vie. Ils sont enfin *créatifs*, puisqu'ils inventent un troisième code culturel, en réalisant des médiations entre celui de leur pays d'origine et celui du pays d'accueil.

²⁵ Sans connotation péjorative. Le terme est de Camilleri (1997).

Le conformisme, l'opportunisme et la créativité semblent donc organiser ce premier mode de gestion du soi parental.

6.3. Les parents authentiques (cadre 2)

Ce deuxième mode de gestion privilégie l'identité désirée au détriment de l'identité assignée : les parents chercheraient avant tout à reproduire les habitudes de leur pays d'origine, en se souciant peu des différences éducatives perçues.

Les conflits d'habitudes semblent donc gérés par le clivage que les parents opèrent entre les deux univers culturels dans lesquels ils évoluent. Leur engagement est accompli, car il est en accord avec l'identité désirée, mais il risque de ne pas être reconnu, dans la mesure où les parents accordent peu d'importance à l'identité assignée.

Nous avons classé les huit parents russes dans ce deuxième mode de gestion du soi parental.

Ces parents reconnaissent donc l'existence de différences d'habitudes éducatives entre leur pays d'origine et le pays d'accueil, mais ils expriment le désir de ne pas modifier leurs habitudes éducatives : « On essaie toujours d'éduquer notre enfant en gardant notre coutume, pour aller loin dans notre coutume ». Ces parents privilégient donc la reproduction à la production : « On va essayer de donner l'éducation qu'on a reçue nous-mêmes ».

La religion est souvent présente dans leurs discours en tant que guide éducatif : « Dans n'importe quel pays, je vais éduquer mes enfants dans notre coutume, dans notre coutume de notre religion de musulmans et que n'importe où on sera, ça ne nous dérangera pas d'éduquer les enfants comme on le veut, surtout les filles, parce qu'il y a plus de sévérité avec les filles, parce que dans notre religion, les filles c'est toujours plus attention que les garçons ». La religion posséderait un pouvoir de structuration sociale, d'assignation des rôles sociaux, pouvoir auquel les parents semblent très attachés.

Une autre raison évoquée par les parents pour justifier leur mode de gestion du soi parental est la rigueur de leurs conditions de vie antérieures, qui leur auraient imposé des habitudes

éducatives relativement strictes. Ce serait alors l'histoire personnelle et familiale qui jouerait un rôle déterminant.

Concernant la perception des différences d'habitudes éducatives, les parents se divisent en deux groupes : d'une part, nous retrouvons ceux qui portent un jugement négatif sur les habitudes éducatives qui ne sont pas celles de leur « coutume », d'autre part, il y a ceux qui reconnaissent ces différences, mais sans porter de jugement à leur égard. Seuls les parents sibériens portent un jugement négatif sur les habitudes "nouvelles" : « Toutes les choses qu'on voit ici (...), les éducations comme ça, on n'accepte pas (...), les éducations qu'on voit ici parmi les autres n'est pas bonne ». Les parents tchéchènes estiment, quant à eux, que chacun a le droit d'éduquer comme il le désire et qu'il n'est pas possible de « mettre nos lois ici ».

Les parents de ce deuxième groupe semblent être guidés par deux principes de sens : *l'authenticité* et le *conservatisme*.

Ils sont *authentiques* dans la mesure où la conciliation de leur identité engagée et de leur identité désirée prime sur la congruence avec l'identité assignée. Les parents cherchent avant tout à se conformer à l'idée qu'ils se font de ce qu'ils devraient être, à l'idée qu'ils se font de la bonne éducation.

Ils sont aussi *conservateurs*, car ils se placent davantage dans une logique de reproduction que d'innovation, contrairement aux parents qui tentent de concilier leur identité engagée et leur identité assignée.

Ce deuxième mode de gestion du soi parental nous paraît donc essentiellement guidé par les principes *d'authenticité* et de *conservatisme*. Cependant, nous pouvons remarquer que certains parents sont aussi guidés par une forme *d'opportunisme*, en ce sens qu'ils acceptent certains avantages liés à leur changement d'environnement culturel. C'est le cas pour la scolarisation des enfants, qui leur semble plus efficace ici que dans leur pays d'origine.

6.4. Les parents conformistes (cadre 3)

Les parents de ce troisième groupe se caractérisent par la recherche de la conciliation de l'identité engagée et de l'identité assignée. Ils cherchent donc avant tout à se conformer aux habitudes du pays d'accueil, en espérant que cela favorisera leur inscription dans la nouvelle société. Cette volonté d'intégration les conduit à abandonner un ensemble d'habitudes éducatives de leur pays d'origine. Cet abandon peut poser problème aux parents et devenir l'objet de regrets, mais tel serait, selon eux, le prix de l'intégration. Leur engagement est donc reconnu, car proche de l'identité assignée, mais il est dissonant, car le parent mesure l'écart entre ce qu'il fait et ce qu'il aurait voulu faire, en d'autres termes entre son identité engagée et son identité désirée.

Deux mères congolaises appartiennent à cette troisième catégorie.

Lorsque nous les interrogeons sur leurs habitudes éducatives, ces mères nous répondent qu'elles désirent éduquer leur enfant « à la belge ».

Pour l'une d'elles, il s'agirait davantage d'une obligation que d'un choix : « Je l'élève à la belge (...), mais ici je suis obligée de le faire, parce que je n'ai pas le choix ». Eduquer « à la belge » signifie pour elle renoncer à une série d'habitudes éducatives, relatives notamment au portage du bébé (elle emploiera une poussette au lieu de le porter sur son dos) ou à l'alimentation (elle donnera des petits pots à son bébé, à la place du « fufou », sorte de pâte de semoule).

Cette mère ressent donc une forme de pression interne qui lui fait voir ces changements comme obligatoires, indiquant par là la force de coercition que peut exercer l'identité assignée.

Mais ces changements, qu'elle estime donc nécessaires pour « [s'] adapter au rythme d'ici », remettent en question la croyance en ses capacités à être une bonne mère : elle ignore si elle va parvenir à jouer correctement ce nouveau rôle qu'elle perçoit comme imposé de l'extérieur.

Pour l'autre mère, par contre, ce changement d'habitudes éducatives semble moins problématique. Si elle désire aussi éduquer son enfant « comme en Belgique », cela ne lui

pose « pas de difficulté ». Cette mère, contrairement à la première, ne voit pas son intégration en termes de pertes, de renoncements, mais plutôt en termes de gains, d'avantages.

Un de ces avantages serait lié, selon elle, au besoin de communication. Pour elle, les enfants vivant en Afrique sont plus taciturnes que les enfants vivant en Belgique. Il serait dès lors plus difficile de comprendre ce dont ils ont besoin, car ils ne le verbalisent pas. Les enfants élevés en Belgique parleraient davantage aux parents et exprimeraient plus facilement leurs besoins. L'adaptation des conduites des parents aux besoins de l'enfant serait alors favorisée. Eduqué en Belgique, son enfant « dira plus de choses sur ce qu'il vit qu'en Afrique », ce qui permettra d'optimiser l'adaptation des réponses de la mère. Rationalisation ou pas, cette théorie permet apparemment à la mère de modifier partiellement ses habitudes éducatives, en résolvant les conflits liés au changement.

Ce troisième mode de gestion du soi parental semble reposer sur deux principes de sens, qui se retrouvent dans l'engagement novateur. A l'instar des parents du premier mode de gestion, les parents font ici preuve de *conformisme* et d'*opportunisme*.

Le *conformisme* s'exprime dans le désir de se conformer à l'identité assignée. Ce principe semble parfois perçu comme une obligation plutôt qu'un choix, les parents du premier groupe ayant davantage l'impression d'avoir choisi leur mode de gestion du soi parental.

Ce conformisme peut être justifié par l'obtention d'avantages, de bénéfices liés à cette condition : les parents font donc aussi preuve d'*opportunisme*.

Ils semblent cependant moins créatifs que les parents du premier groupe, en ce sens qu'ils ne créent pas de nouvelles habitudes liées à la conciliation de deux univers culturels. Ils semblent plutôt adopter des habitudes qu'ils perçoivent comme imposées.

6.5. Les parents ambivalents (cadre 4)

L'engagement ambivalent résulte de la difficile conciliation entre l'identité engagée et l'identité désirée d'une part, et entre l'identité engagée et l'identité assignée d'autre part. Les conflits proviennent d'abord de l'écart entre ce que les parents font et ce qu'ils désireraient faire : ils sont divisés entre leurs aspirations et leurs réalisations. Les conflits résultent aussi de l'absence de conciliation entre les engagements de la personne et sa

perception des attentes sociales. Les sujets n'obtiennent pas de reconnaissance sociale, ils sont alors déniés. Ce quatrième mode de gestion du soi parental est donc clairement construit sur le clivage culturel. Confrontés à deux univers culturels déliés, les parents, quels que soient les actes qu'ils poseront, quels que soient les engagements qu'ils prendront, pourront ressentir un profond malaise, dû soit à un déni d'accomplissement personnel, soit à un déni de reconnaissance sociale. L'agir est conflictuel, lourd, pesant.

Sept parents appartiennent selon nous à cette catégorie : deux mères congolaises, deux mères camerounaises, une mère togolaise, un père congolais et un père nigérien.

Quatre de ces parents (une mère et un père congolais, une mère togolaise et une mère camerounaise), n'ayant pas d'enfant en Belgique, ne savent pas se situer au niveau éducatif. Ils estiment qu'ils devront modifier certaines de leurs habitudes éducatives pour s'intégrer, mais craignent que leur enfant ne devienne pas celui qu'ils attendent et espèrent. Ils sont donc tiraillés entre leur identité désirée et leur identité assignée.

Dans les cas les plus extrêmes, ce mode de gestion du soi parental peut conduire à une souffrance importante, comme c'est le cas pour la mère camerounaise. Une question fondamentale serait de savoir dans quelle mesure cet état de doute intense est transitoire ou permanent. Nous pouvons penser que la confrontation de deux cultures engendre toujours une période de restructuration des repères de l'individu, période qui plonge celui-ci dans un malaise plus ou moins prolongé. Si certains parviennent à quitter cet état pour accéder à un autre mode de gestion du soi parental, moins pénible pour le sujet, d'autres éprouveraient davantage de difficultés à concilier les univers culturels. Dans le premier cas, ne s'agirait-il pas alors d'une forme de résilience ?

La mère congolaise oscille, quant à elle, entre la révolte et la résignation. D'un côté, elle exprime une certaine révolte à l'égard des professionnels du centre qui, selon elle, lui dictent sa ligne de conduite. Elle estime qu'elle n'est « pas libre de faire ce qu'[elle] veut » ou « qu'on ne [lui] laisse pas faire ce qu'[elle] veut ». Ces pressions qu'elle perçoit seraient, pour elle, à l'origine des difficultés éducatives avec sa fille. La seule solution qu'elle envisage à ses problèmes serait de quitter le centre, pensant que le poids de l'identité assignée serait moins fort à l'extérieur de cette structure, où elle a l'impression d'avoir « encore [sa] mère derrière [elle] ». D'un autre côté, son discours est marqué par la résignation, voire une forme d'impuissance : « (...) on se dit : on n'a pas le choix, il faut

s'y faire, mais... ». L'espoir qu'elle verbalise semble parfois proche de l'auto-persuasion : « C'est ça qui nous change, mais il suffit d'y rester [en Belgique] et de s'habituer, je crois, on va s'y faire ».

Le père nigérien, lui, au lieu d'exprimer révolte ou résignation, formule un grand nombre de critiques envers les habitudes éducatives du pays d'accueil et de son pays d'origine, en manifestant tantôt le souhait que son enfant soit éduqué au Niger, tantôt celui que son enfant soit éduqué en Belgique.

Les parents européens lui paraissent trop laxistes. Leurs enfants sont peu obéissants et peu respectueux, à tel point qu'il considère ces parents comme « victimes de la civilisation ». Il vante cependant les mérites de l'éducation scolaire européenne.

Il porte également un jugement dépréciatif sur les habitudes éducatives africaines, voire sur certains fondements de la religion musulmane en matière d'éducation, tout en insistant sur l'importance de conserver ses racines.

En d'autres termes, si les parents n'éduquent pas vraiment bien leurs enfants en Afrique, les parents d'ici ne seraient pas meilleurs éducateurs. Lui-même doute fortement de ses capacités à être un bon père.

Quand les repères sont multiples et parfois contradictoires, il est difficile de se situer sans *ambivalence*, c'est-à-dire sans sentiments contradictoires envers le même objet (Sillamy, 1999, p.19).

Ce quatrième et dernier mode de gestion du soi éducatif, marqué plus que les autres par le malaise et la souffrance, semble construit autour de cinq principes de sens : *l'ambivalence*, *la révolte*, *la résignation*, *la dépréciation* et *l'attachement*.

Le parent peut d'une part *se révolter* contre les assignations sociales qu'il perçoit et exprimer de la *résignation* face à la force de ces assignations. D'autre part, *l'ambivalence* qu'il éprouve envers les univers culturels de socialisation peut aiguïser le *jugement dépréciatif* du parent, qui va en quelque sorte reporter l'identité négative qu'il ressent sur les autres membres de son groupe – auquel il est encore *attaché* – ou sur les membres du groupe opposé.

6.6. Synthèse des résultats et commentaires

Nous avons présenté quatre modes de gestion du soi parental et les principes de sens sur lesquels ces modes semblaient s'étayer. Le tableau II (page suivante) reprend ces différents modes et leurs principes de sens. Ces quatre modes de gestion mettent en jeu trois identités : l'identité engagée, l'identité assignée et l'identité désirée.

L'engagement novateur résulte de la conciliation entre *identité assignée* et *identité désirée*. Trois parents appartiennent à cette catégorie. Ceux-ci – que nous avons appelés *conformistes*, *opportunistes*, et *créatifs* – disent conjuguer leurs deux univers culturels de socialisation pour éduquer leur enfant.

Les parents de cette catégorie sont *trois mères africaines* : deux d'origine congolaise et une d'origine malgache. Ces trois mères vivent seules en Belgique. Elles ont toutes des enfants restés au pays. Deux d'entre elles sont enceintes et la troisième vit au centre avec une petite fille de quatre ans. Ces mères sont en Belgique depuis huit mois en moyenne (entre 5 et 11 mois).

L'engagement authentique résulte de la conciliation entre *identité engagée* et *identité désirée* ainsi que de la *rupture consciente et volontaire de ces identités avec l'identité assignée*. Huit parents ont été classés dans cette catégorie. *L'authenticité* et le *conservatisme* semblent être les principes de sens guidant ce mode de gestion.

Tous les parents russes, et eux seuls, appartiennent à cette deuxième catégorie. Pour rappel, ces parents sont tous mariés et ont émigré avec leur conjoint et tous leurs enfants. Ils ont en moyenne trois enfants et sont arrivés en Belgique depuis quinze mois en moyenne (entre 8 et 18 mois).

L'engagement conformiste est le résultat du lien privilégié établi par les parents entre leur *identité engagée* et leur *identité assignée*. L'identité désirée est mise en suspens. Ces parents, que nous avons qualifiés de *conformistes* et *d'opportunistes*, considèrent que leur intégration à la nouvelle société passe par un abandon de leurs habitudes anciennes.

Deux parents ont été classés dans cette catégorie. Il s'agit de *deux mères congolaises* vivant chacune au centre avec un enfant d'un an environ. Elles sont arrivées seules au centre depuis un an et demi environ et ont donc accouché en Belgique.

Tableau II – Modes de gestion du soi parental et principes de sens

		Identité désirée +					
		Engagement novateur		Engagement authentique			
		<i>Conformisme</i>		<i>Authenticité</i>			
		<i>Opportunisme</i>		<i>Conservatisme</i>			
		<i>Créativité</i>					
Identité assignée +	1	2		3	4	Identité assignée -	
		Engagement conformiste		Engagement ambivalent			
		<i>Conformisme</i>		<i>Ambivalence</i>			
		<i>Opportunisme</i>		<i>Révolte /Résignation</i>			
					<i>Attachement / Dépréciation</i>		
				Identité désirée -			

Enfin l'engagement ambivalent est caractéristique des parents marqués par l'ambivalence. Cette ambivalence s'exprime par une oscillation entre la *révolte* et la *résignation* ou entre l'*attachement* et la *dépréciation* par rapport aux univers culturels de socialisation.

Sept parents appartiennent à cette catégorie. Tous ces parents sont africains et sont isolés : deux mères congolaises, deux mères camerounaises, une mère togolaise, un père congolais et un père nigérien. Parmi ces parents, six ont au moins un enfant resté au pays et une mère vit au centre avec sa fille unique. Ils sont en Belgique depuis onze mois en moyenne (entre huit et seize mois).

Plusieurs commentaires ressortent de l'analyse de ces données :

- tous les parents russes se retrouvent dans une seule catégorie. Ces parents privilégient leurs habitudes éducatives anciennes aux nouvelles. Ce sont aussi ceux qui

semblent avoir été *les moins affectés par les conflits d'habitudes*. Etre en couple favorise peut-être le maintien des repères culturels, par renforcement mutuel des conjoints ;

- *aucun parent africain ne se situe dans cette catégorie*. Ils se répartissent inégalement dans les trois autres, *la majorité présentant un engagement ambivalent* ;

- *l'engagement ambivalent est caractéristique des parents qui vivent au centre sans leurs enfants* : c'est le cas de six parents sur les sept. Les parents ayant émigré avec au moins un de leurs enfants ou les mères enceintes s'inscrivent dans d'autres modes de gestion. Le fait de suspendre leur agir éducatif n'aurait-il pas d'implication pour eux tant que leur enfant ne les a pas rejoints ? ;

- *les deux mères considérant que leur intégration passe par l'abandon de leurs habitudes éducatives anciennes ont accouché en Belgique (engagement conformiste)* ;

- *si tous ces modes semblent fondés sur le clivage*, il conviendrait de distinguer ceux pour lesquels *le clivage est opérant*, c'est-à-dire où il permet une adaptation à la réalité, de ceux pour lesquels *le clivage est trop rigide* et entrave le fonctionnement du sujet. Le clivage semble opérer pour les trois premiers modes de gestion, à savoir *l'engagement novateur* (où le clivage semble minime), *l'engagement authentique* ainsi que *l'engagement conformiste*. Le quatrième mode, *l'engagement ambivalent*, semble plus problématique, en ce sens que le clivage rigidifie la dynamique adaptative.

Si nous comparons les observations réalisées précédemment et les croyances d'efficacité parentale, nous pouvons constater que les parents « efficaces » se répartissent inégalement dans trois des quatre modes de gestion des conflits que nous avons isolés.

Les parents qui cherchent à concilier leur identité engagée et leur identité désirée, c'est-à-dire ceux qui veulent éduquer selon leurs « coutumes », posséderaient tous de *fortes croyances d'efficacité (engagement authentique)*. Tous ces parents (4 pères et 4 mères) sont russes, mariés et ont émigré en Belgique avec tous leurs enfants. Ils vivent en moyenne depuis quinze mois en Belgique.

Les deux parents qui considèrent que leur intégration passe par la conciliation entre leur identité engagée et leur identité assignée posséderaient aussi de *fortes croyances d'efficacité (engagement conformiste)*. Ces deux parents sont deux mères congolaises. Elles vivent toutes les deux au centre avec leur fils unique et sont arrivées en Belgique depuis seize mois en moyenne.

Parmi les trois parents parvenant à concilier identité engagée, désirée et assignée – en créant une forme inédite d'éducation s'appuyant sur les repères culturels anciens et actuels – *un seul posséderait de fortes croyances d'efficacité parentale (engagement novateur)*. La mère « efficace » est d'origine malgache. Son premier enfant est resté au pays et elle attend son second enfant pour le mois de mai 2004. Elle est en Belgique depuis cinq mois.

Les deux parents possédant de plus faibles croyances d'efficacité sont deux mères congolaises. Toutes deux ont laissé trois enfants au pays. La première vit au centre avec sa fille cadette, âgée de quatre ans. La seconde attend un enfant pour le mois de juin 2004. Elles vivent en Belgique depuis neuf mois en moyenne.

Enfin, nous ne retrouvons *aucun parent « efficace »* parmi ceux qui gèrent les conflits d'habitudes éducatives de façon ambivalente (*engagement ambivalent*). Tous ces parents sont d'origine africaine : deux mères congolaises, deux mères camerounaises, une mère togolaise, un père congolais et un père nigérien. Six de ces parents ont au moins un enfant qui est resté au pays. Une mère vit au centre avec sa fille unique. Ces parents vivent en Belgique depuis onze mois en moyenne.

Les parents « efficaces » se répartissent donc de façon inégale dans trois modes de gestion. Nous les retrouvons majoritairement dans l'engagement *authentique* et dans l'engagement *conformiste*. Nous pouvons constater aussi que les parents « efficaces » d'origine russe et africaine ne se retrouvent pas dans les mêmes modes de gestion des conflits (tous les parents caractérisés par l'engagement *authentique* sont russes). A l'inverse, les parents caractérisés par un engagement *ambivalent* posséderaient tous de faibles croyances d'efficacité parentale. Seule une des trois mères caractérisées par l'engagement *novateur* posséderait un fort sentiment d'efficacité parentale.

CONCLUSIONS

L'analyse des habitudes éducatives, des conflits d'habitudes, des modes de gestion de ces conflits et des croyances d'efficacité des parents demandeurs d'asile ont mis en évidence certains résultats saillants.

Les conflits d'habitudes éducatives sont de force variable. Ils déstabilisent plus ou moins les parents et seraient plus ou moins faciles à gérer. Ainsi, *les parents africains semblent vivre des conflits plus intenses que les parents russes.* Les parents africains verbalisent un malaise plus important et semblent éprouver plus de difficultés dans l'agir éducatif.

Les parents russes ont verbalisé moins de conflits que les parents africains. Les parents russes ont évoqué dix conflits alors que les parents africains en ont évoqué 25. Le nombre de conflits évoqués par les parents africains varie entre deux et quatorze (avec une moyenne de 4,5 par parent). En moyenne, les mères africaines ont évoqué plus de conflits que les pères (4,7 contre 3,5). Les parents congolais ont évoqué presque deux fois plus de conflits éducatifs que les autres parents (5,4 en moyenne contre 3). La plupart de ces conflits (60%, soit 15 conflits) ont été verbalisés par un seul parent, alors que d'autres ont été soulignés par au moins un parent sur deux (12%, soit 3 conflits). Pour les parents russes, les conflits évoqués varient entre zéro et six par personne (moyenne de 1,9). Nous observons peu de différences en fonction du genre : huit conflits évoqués par les mères et sept soulevés par les pères. La majorité des conflits ont été évoqués par un seul couple (60 %, soit 6 conflits). Les autres conflits ont été verbalisés par la moitié des couples au moins.

Quelques conflits ont été verbalisés par les parents russes et africains. C'est le cas des conflits relatifs aux besoins de structures (le manque de respect de l'enfant, par exemple) et de stimulation (la difficulté de préserver l'enfant de comportements à risque, par exemple). Cependant *la plupart des conflits sont liés à l'origine géographique des parents.*

Les conflits perçus par les parents africains touchent surtout le besoin de structures (9 conflits sur 25) et concernent les règles régissant les relations parents-enfants : respect, obéissance, emploi d'un langage correct... Un autre ensemble de conflits est relatif au besoin de stimulation et renvoie à la gestion des stimulations liées à l'environnement (4 conflits). Le centre et l'école exposent l'enfant à des risques (les comportements à risque pour la santé, par exemple) ou à des stimulations (notamment en matière de sexualité)

auxquels les parents doivent faire face de façon trop précoce selon eux. *Un troisième groupe de conflits s'articule autour de l'image sociale du bon parent*, de la considération sociale (3 conflits) : ce qui permet à un parent africain d'être considéré comme un bon parent dans son pays est à l'origine d'un regard négatif dans le pays d'accueil. C'est principalement le cas du parent qui recourt à des punitions corporelles pour éduquer son enfant : alors qu'il est considéré comme un bon parent par ses pairs – pas parce qu'il frappe, mais parce qu'il assume ses responsabilités de parent – il peut être accusé de maltraitance en Belgique ou considéré comme un parent démissionnaire par ses pairs immigrés. *La majorité des conflits verbalisés par les parents russes concernent le besoin de structures (7 conflits sur 10)*. Ces conflits concernent les rôles familiaux (rôle éducatif des parents, responsabilités de l'enfant selon sa place dans la fratrie, etc.) et les comportements attendus chez les enfants (respect, politesse, obéissance). Contrairement aux parents africains, ces conflits semblent moins toucher les fondements de leurs théories éducatives et semblent moins les perturber.

La quasi-totalité des conflits sont des conflits négatifs, ce qui signifie que les parents estiment que les nouvelles habitudes sont moins favorables au développement de l'enfant ou à son bien-être que les habitudes anciennes. Seuls deux conflits positifs ont été verbalisés par des parents russes et africains : ils concernent tous deux les stimulations offertes par l'environnement actuel, qui sont considérées de meilleure qualité que celles offertes par leur environnement antérieur.

Pour faire face à ces conflits, les parents mettent en place différents modes de gestion de leur soi parental. En situant ces parents sur deux axes – l'un concernant la conciliation de leur identité engagée et de leur identité désirée et l'autre relatif à la conciliation entre identité engagée et identité assignée – nous pouvons mettre en évidence quatre modes de gestion. Certains parents parviennent à concilier identité engagée, désirée et assignée. Ils semblent créer une forme inédite d'éducation, s'appuyant sur leurs repères culturels anciens et actuels (*engagement novateur*). Ces parents semblent *créatifs, conformistes et opportunistes*.

D'autres cherchent avant tout à concilier leur identité engagée et leur identité désirée. Ils disent éduquer selon leur « coutume », en fonction de leurs cadres culturels de référence. Ils semblent faire preuve d'*authenticité* et de *conservatisme (engagement authentique)*.

D'autres estiment que leur intégration doit passer par la conciliation de leur identité engagée et de leur identité assignée. Ils veulent éduquer « à la belge » et manifester leur

bonne volonté à l'intégration. Ils se définissent donc en rupture plus ou moins importante et plus ou moins désirée avec leur passé. Ces parents sont *conformistes* et *opportunistes* (*engagement conformiste*).

D'autres, enfin, parviennent difficilement à s'inscrire dans un agir éducatif, pris entre des injonctions contradictoires (*engagement ambivalent*). Ils éprouvent des difficultés à concilier leurs identités engagée, désirée et assignée et sont plongés dans un malaise relativement profond selon les personnes. Ils sont à la fois *révoltés* contre les assignations sociales et *résignés* ou ils font preuve d'*ambivalence* à l'égard de leurs aspirations et de leurs assignations, oscillant entre *attachement* et *dépréciation*.

Tous les parents russes se retrouvent dans une seule catégorie : l'engagement authentique. Ces parents semblent avoir été moins affectés que les autres par les conflits d'habitudes éducatives. Ils vivent en couple avec tous leurs enfants. Les parents africains se répartissent inégalement dans les trois autres modes de gestion. La plupart d'entre eux présentent un engagement ambivalent. *De plus*, cette forme d'engagement est caractéristique des parents qui ont émigré sans leur(s) enfant(s) (6 parents sur 7).

Onze parents sur les vingt posséderaient de fortes croyances d'efficacité parentale. Parmi ceux-ci, nous retrouvons *l'ensemble des parents russes* (4 mères et 4 pères) et *trois mères africaines*. Les parents qui éduquent leur(s) enfant(s) avec leur conjoint auraient de plus fortes croyances d'efficacité que les parents qui sont isolés. Parmi les parents « efficaces », nous retrouvons *la moitié des mères et les deux tiers des pères* de notre échantillon. La plupart de ces parents ont émigré *avec tous leurs enfants*, alors que huit parents des neuf moins « efficaces » ont laissé au moins un enfant au pays. *La durée moyenne de séjour en Belgique est à peu près identique* pour les parents avec de fortes croyances d'efficacité et pour ceux présentant de plus faibles croyances : onze mois pour les premiers et dix mois et demi pour les seconds.

Les parents « efficaces » se répartissent inégalement dans trois modes de gestion des conflits d'habitudes éducatives. Ils se situent majoritairement dans l'engagement authentique et dans l'engagement conformiste. La plupart des parents possédant de faibles croyances d'efficacité sont caractérisés par un engagement *divisé et dénié*. Seule une des trois mères s'appuyant sur un engagement novateur posséderait de fortes croyances d'efficacité en matière d'éducation.

PARTIE 4

ENQUETE AUPRES DES INTERVENANTS SOCIAUX

1. INTRODUCTION

Certains auteurs, dont Cohen-Emerite (1989), ont mis en évidence le fait que les recherches sur l'interculturalité étaient surtout centrées sur les processus d'adaptation des migrants et sur la construction identitaire des enfants de migrants, socialisés dans deux codes culturels différents. C'est donc généralement un seul type d'acteur qui est analysé, alors que la situation interculturelle pourrait se définir comme l'interaction entre identités qui se donnent mutuellement un sens (Pretceille, 1986, cité par Cohen-Emerite).

Cependant, immigrants et acteurs sociaux se rencontrent dans des cadres institutionnalisés (parfois dans des situations de la vie quotidienne) et se trouvent dans un rapport inégalitaire, avec des modes de pensée pouvant être différents. Aussi pour Cohen-Emerite (1989, p. 246), il est impossible d'analyser et de comprendre ce qui se passe dans le champ interculturel sans étudier la signification des comportements et des situations attribuée par chacune des deux parties.

Ainsi, il importe d'investiguer les représentations non seulement du côté de la population migrante, mais aussi chez les différents acteurs sociaux, agents de socialisation chargés de leur intégration dans le pays d'accueil. Ces acteurs sociaux peuvent être des intervenants sociaux au niveau scolaire, mais aussi aux niveaux administratif, médical, professionnel, etc.

Selon Cohen-Emerite, l'approche du contact des cultures à travers les représentations présente un triple intérêt :

- éclairer sur les problématiques du champ interculturel, en particulier les interactions identitaires entre les individus, groupes et institutions ;
- mieux connaître notre propre société ;
- donner un cadre théorique à la conception des programmes de formation pour les professionnels engagés dans ce champ de pratiques.

2. RECUEIL DES DONNÉES

Nous avons donc interrogé dix intervenants sociaux, attachés à trois institutions différentes (dans les régions de Mons, de La Louvière et de Charleroi), sur leur vision des besoins psycho-sociaux de cette population (tableau 1). Pour cela, nous avons utilisé la technique du Q-Sort.

Tableau 1 – Intervenants sociaux ayant participé à l'étude

	Formation	Fonction	Lieu d'exercice de la profession	Statut du public
1	Assistant social	Responsable de l'ILA et de la gestion administrative des procédures de régularisation	ILA – région de Mons	Demandes d'asile
2	Educatrice	Responsable de la gestion matérielle de l'ILA et du contact avec les familles	ILA – région de Mons	Demandes d'asile
3	Institutrice	Professeur de français pour enfants et adultes	ILA – région de Mons	Demandes d'asile
4	Historienne	Traductrice – médiateur culturel	ILA – région de Mons	Demandes d'asile
5	Assistante sociale	Responsable du service revenu d'intégration	CPAS – région de Charleroi	Demandes d'asile et regroupement familial
6	Assistante sociale	Responsable du service revenu d'intégration	CPAS – région de Charleroi	Demandes d'asile et regroupement familial
7	Fonctionnaire	Service des Etrangers	Administration communale – région de Charleroi	Demandes d'asile et regroupement familial
8	Institutrice	Responsable de l'animation et du suivi scolaire	Centre d'accueil ouvert – région de La Louvière	Demandes d'asile

9	Fonctionnaire	Responsable du service de coordination	Centre d'accueil ouvert – région de La Louvière	Demandes d'asile
10	Assistante sociale	Gestion des dossiers et soutien aux personnes	Centre d'accueil ouvert – région de La Louvière	Demandes d'asile

Le *Q-Sort* est une technique d'observation permettant l'auto-évaluation ou l'évaluation d'autrui. Il consiste en un tri de propositions, d'opinions, etc. relatives à un objet social. Il permet de recueillir la représentation qu'un sujet se forge quant à un thème, un problème ou une situation complexe et cela conformément à son cadre de référence personnel.

Dans la présente étude, il permet l'exploitation des représentations que les intervenants sociaux ont de la population immigrée. Il s'agit de classer 40 propositions décrivant des traits de personnalité, des habitudes, etc. inscrits sur des fiches. La répartition se fait en quatre classes : entièrement d'accord, d'accord, pas d'accord ou absolument pas d'accord.

Ces propositions sont extraites de la littérature scientifique ou ont été formulées en tout ou en partie par des acteurs de terrain. Elles illustrent les 12 besoins psychosociaux (Pourtois et Desmet, 2004). Le tableau 2 présente ces 40 propositions et leur répartition au sein des besoins.

Tableau 2 – Items du Q-Sort répartis par besoins

BESOINS A F F E C T I F S	<p>ATTACHEMENT : les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se regroupent souvent entre elles - souffrent à cause du déracinement - ont des difficultés à intégrer la culture du pays d'accueil à leur culture d'origine - peuvent toujours compter sur quelqu'un
	<p>ACCEPTATION : les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sont mal comprises par la population (style de vie, habitudes...) - ont des difficultés à trouver une place dans le pays d'accueil - sont des personnes de confiance - peuvent être responsabilisées
	<p>INVESTISSEMENT : les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont peur de l'avenir - ont des projets de vie en Belgique - sont surtout préoccupées par leur présent - ont le sentiment qu'elles réussiront leur vie ici
BESOINS C O G N I I F S	<p>STIMULATION : les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sont des demandeurs à outrance - sont intéressés par beaucoup de choses - font parfois preuve d'initiative - ont des loisirs peu variés
	<p>EXPERIMENTATION: les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont un sentiment d'impuissance - agissent de façon différente de nous - ont des loisirs créatifs pendant leurs temps libres - font preuve de curiosité, d'intérêt envers la culture du pays d'accueil
	<p>RENFORCEMENT: les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sont trop sévèrement traitées dans les Centres d'accueil pour réfugiés - sont insuffisamment soutenues dans leur intégration - font souvent l'objet de critiques par la population - éprouvent peu de satisfaction dans leurs activités quotidiennes
BESOINS S O C I A U X	<p>COMMUNICATION: les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprennent facilement la langue du pays d'accueil - ont le sentiment de ne pas être écoutées - confient peu leurs problèmes personnels - communiquent facilement avec leur entourage
	<p>CONSIDERATION: les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - profitent du système - sont mal considérées par la population - sont souvent appréciées dans leur voisinage - ont une bonne image d'elles-mêmes
	<p>STRUCTURES : les personnes immigrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont un rythme de vie différent de nous (heure des repas, du coucher...) - jouent souvent avec les lois, les règlements - sont rarement agressives - respectent souvent les autres

BESOINS DE VALEURS	Les personnes immigrées : <ul style="list-style-type: none"> - rejettent les valeurs du pays d'accueil - se disent facilement victimes de racisme en cas de conflit - ont des valeurs en commun avec nous - ont la même notion du « Bien » que nous
-----------------------------------	---

Les **besoins affectifs** inscrivent l'individu dans une lignée, une culture et dans une famille génératrice de liens. Les trois pôles sont les besoins d'attachement, d'acceptation et d'investissement. L'attachement renvoie aux liens que la personne établit avec son environnement. L'acceptation se concrétise par la création d'un espace bienveillant et sécurisant. L'investissement s'inscrit notamment dans le cadre du projet de vie, c'est-à-dire les représentations que les adultes se font de leur avenir ou, le cas échéant, de celui de leur enfant.

Les **besoins cognitifs** sont liés à l'accomplissement humain. Les trois pôles sont les besoins de stimulation, d'expérimentation et de renforcement. Répondre au besoin de stimulation, c'est alimenter le désir de grandir de l'individu. Le besoin d'expérimentation et de découverte permet de se libérer de l'emprise de l'environnement. L'individu a aussi besoin de renforcement et d'information sur sa performance. Ces feed-back vont donner un sens à ce qu'il dit ou fait. Le sentiment d'efficacité personnelle s'inscrit en partie dans ce cadre cognitif.

Les **besoins sociaux** sont relatifs au développement de l'autonomie sociale. Ils sont constitués des besoins de communication, de considération et de structures. La communication symétrique, l'échange, permet de faire face à l'anxiété et de soutenir espoirs et aspirations. La considération renvoie à l'idée d'estime de soi, d'image de soi sur la scène sociale. Les structures constituent des repères essentiels pour le développement de la personne.

Les **besoins idéologiques** renvoient à la notion de valeurs : le bon/le bien (éthique et morale), le vrai (véracité) et le beau (esthétique) en sont les trois piliers.

3. RÉSULTATS

Les dix intervenants sociaux ayant accepté de répondre aux quarante affirmations proposées dans le Q-Sort ont été amenés, au cours d'un entretien compréhensif, à classer les différents items dans l'une des quatre catégories (« Entièrement d'accord », « D'accord », « Pas d'accord », « Absolument pas d'accord »).

La rigueur d'une telle catégorisation, souvent mal vécue par les intervenants sociaux, pouvait être nuancée grâce à l'utilisation de la méthode de l'entretien compréhensif. Le professionnel avait donc, pour chaque phrase, l'opportunité de s'expliquer, de donner un exemple concret, etc.

Les informations ainsi obtenues ont fait l'objet de deux traitements : un traitement statistique des données et une analyse qualitative. L'analyse statistique, portant sur dix personnes, repose sur l'attribution d'une note par catégorie choisie pour chaque item proposé :

- 4 pour « Entièrement d'accord » ;
- 3 pour « D'accord » ;
- 2 pour « Pas d'accord » ;
- 1 pour « Absolument pas d'accord ».

Une note moyenne est calculée pour chaque site. Nous avons ici privilégié une analyse intersites. Une analyse pourra ultérieurement être faite par sexe, par formation, etc.

Les analyses suivantes visent à souligner les différences et les similitudes de représentations des besoins d'une population primo-arrivante par des professionnels travaillant dans trois sites différents.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et dans un esprit de synthèse, les analyses sont présentées ci-après par besoins.

3.1. Besoins affectifs

Selon les professionnels de l'échantillon, les besoins affectifs des migrants sont relativement bien comblés.

Ils bénéficieraient d'un attachement à un groupe d'appartenance communautaire ainsi que du soutien du personnel d'accueil.

Ces deux types de liens ne compenseraient cependant pas la souffrance liée au sentiment de déracinement, au sentiment de perte de repères, de perte de liens familiaux et socioculturels.

Voyons à présent les différences apparaissant dans les résultats en fonction des sites de travail contactés dans le cadre de la présente recherche-action : une ILA (initiative locale d'accueil), un centre ouvert fédéral et des professionnels travaillant au sein d'une commune.

(5) Attachement

Majoritairement, les intervenants sociaux des trois sites estiment qu'un regroupement communautaire est fréquent chez les personnes migrantes. Ils voient les primo-arrivants comme des personnes visant essentiellement une forme de réappropriation culturelle à travers la fréquentation régulière de membres de leur communauté d'origine.

Les intervenants sociaux travaillant au centre ouvert fédéral obtiennent une moyenne plus faible que ceux de l'ILA et de la commune. Leurs représentations du besoin d'attachement des primo-arrivants sont davantage orientées vers un isolement social et un vécu intense de rupture des liens.

Les intervenants sociaux de l'ILA et de la commune se représentent les personnes immigrées comme ayant des ressources affectives, tant dans leur réseau familial et communautaire que dans la structure institutionnelle. Cet item est approuvé majoritairement par les intervenants sociaux de ces deux sites. Par contre, certains

intervenants sociaux du centre ouvert fédéral estiment que les personnes immigrées éprouvent de multiples difficultés d'insertion socio-culturelle.

La plupart des intervenants sociaux travaillant au centre ouvert sont confrontés au chagrin et à la souffrance exprimés par les demandeurs d'asile face à leur solitude, à la perte d'êtres chers, à « l'abandon » d'enfants au pays. En effet, de nombreux migrants arrivent seuls au centre, alors que l'ILA accueille essentiellement des familles.

(6) Acceptation

Pour le deuxième besoin affectif, le besoin d'acceptation, nous pouvons constater que ce sont les intervenants sociaux de l'initiative locale d'accueil qui obtiennent les plus faibles moyennes.

Selon eux, les personnes immigrées ont peu de place dans la société d'accueil, la population autochtone ayant du mal à les comprendre. Pourtant, les intervenants sociaux estiment que la population primo-arrivante parvient malgré tout à trouver sa place dans ce pays d'accueil.

Les intervenants sociaux de la commune et ceux du centre considèrent au contraire que les personnes rencontrent énormément de difficultés avant de pouvoir être acceptées. Cette différence pourrait être attribuée au fait que les personnes accueillies à l'initiative locale d'accueil vivent dans la Cité (à l'inverse des personnes résidant au centre ouvert) et participent à une vie associative de quartier. Ces liens tissés avec la population belge pourraient inciter les intervenants sociaux à se représenter les personnes comme mieux acceptées que dans d'autres sites.

(7) Investissement

Nous pouvons constater que, pour les intervenants sociaux travaillant dans l'ILA et le centre ouvert, les personnes migrantes vivent au jour le jour et éprouvent beaucoup de difficultés à envisager l'avenir. Cette similitude de représentations pourrait trouver son origine dans la nature de ces structures d'accueil : toutes deux accueillent des personnes dans la première phase de la procédure de demande d'asile. Ainsi, ces professionnels sont tous confrontés à un public dont le statut est extrêmement précaire : aucun ne peut affirmer qu'il sera admis à rester en Belgique.

Par contre, les intervenants sociaux travaillant dans la commune, avec un public d'immigrés ayant franchi cette première étape dans la longue procédure de la demande d'asile, ont une image nettement plus positive des capacités d'investissement dans l'avenir de ces derniers.

Pour les trois sites, nous constatons que les intervenants sociaux ont des représentations très positives concernant les projets d'avenir en Belgique et le sentiment des personnes immigrées de pouvoir réussir une vie dans ce pays.

3.2. Besoins cognitifs

Les représentations des professionnels concernant les besoins cognitifs des personnes primo-arrivantes portent davantage sur des carences.

Les intervenants sociaux mettent en évidence la faible stimulation dont bénéficieraient les migrants : la variété et la qualité de leurs « occupations » font défaut dans le quotidien des demandeurs d'asile. Pourtant, les professionnels s'accordent à relever l'esprit d'initiative de certains primo-arrivants : recherche d'une formation, proposition de participer activement à certaines activités au sein de l'institution, etc.

Les possibilités d'expérimenter de nouvelles choses sont également considérées comme extrêmement restreintes par les intervenants sociaux. Ces derniers décèlent même une incapacité à agir chez certains demandeurs d'asile, paralysés selon eux par un profond sentiment d'impuissance.

L'absence ou la faiblesse des renforcements positifs dans le quotidien des personnes immigrées est également soulignée par les professionnels interrogés. Ainsi, les activités quotidiennes seraient sources de peu de satisfactions. Cette représentation négative rejoint celle liée aux difficultés de stimulation : les activités que peuvent réaliser les demandeurs d'asile sont, selon les professionnels, restreintes et peu valorisées socialement (ménage, lecture, télévision, marche, etc.). Par ailleurs, les professionnels soulignent les renforcements négatifs émis par la population belge à l'égard des primo-arrivants : critiques, parfois même rejets, seraient le lot quotidien des demandeurs d'asile.

Précisons à présent les différences saillantes apparaissant entre les professionnels travaillant à l'ILA, ceux travaillant dans le centre ouvert et ceux employés par la commune.

(1) Stimulation

Une grande différence de moyennes apparaît au niveau de l'item « Les personnes immigrées sont des demandeurs à outrance ». Les intervenants sociaux du centre ouvert sont absolument opposés à cette représentation, alors que les autres sont plus nuancés.

Nous pouvons penser que la structure d'accueil induit une règle de la « débrouille » et de l'autonomie, incite les personnes à ne pas demander, alors que les autres structures seraient davantage orientées vers un interventionnisme institutionnel plus fréquent.

Les intervenants sociaux travaillant dans la commune sont en net décalage en ce qui concerne l'item « Les personnes immigrées font preuve de curiosité envers la culture du pays d'accueil » par rapport à leurs collègues des autres sites. En effet, ils estiment que les personnes primo-arrivantes ne sont absolument pas intéressées par la culture belge, alors que les professionnels de l'ILA et du centre ouvert tendent à dire le contraire. Soulignons toutefois que les intervenants sociaux travaillant dans la commune ne voient les personnes migrantes que dans des situations très ponctuelles, alors que les professionnels des deux autres sites sont en contact quotidiennement avec ce public. La fonction et le rôle des professionnels peuvent avoir un impact évident sur le type de relations qui peuvent être nouées avec les personnes immigrées.

(2) Expérimentation

Des représentations de la population migrante orientée vers un repli communautaire, peu intéressée par la culture belge, sont beaucoup plus présentes chez les intervenants sociaux travaillant dans la commune.

Les intervenants sociaux de l'ILA et du centre ouvert s'accordent sur la représentation du sentiment d'impuissance éprouvé par les personnes immigrées.

Par contre, les professionnels de la commune n'envisagent que très peu ce sentiment chez les personnes primo-arrivantes. Nous attribuerions cette différence à la situation

administrative dans laquelle se trouvent les personnes demandeuses d'asile. Alors que, dans la première phase de la demande d'asile, les personnes n'ont que très peu de pouvoir pour agir sur la décision de l'Office des Etrangers, les personnes étant dans la phase d'examen au fond ont la possibilité de prouver leur intégration dans la société d'accueil : participation active à des associations, liens sociaux tissés dans le voisinage, etc.

(3) Renforcement

Une nette différence inter-sites apparaît à l'item « Les personnes immigrées sont insuffisamment soutenues dans leur intégration ». En effet, si les personnes travaillant à l'ILA et à la commune estiment que cette affirmation est incorrecte, les professionnels du centre ouvert approuvent majoritairement cette défaillance au niveau du soutien à l'intégration.

3.3. Besoins sociaux

Les besoins sociaux ne rencontrent pas le même consensus négatif que les besoins cognitifs. En effet, les professionnels soulignent des aspects divergents.

Une facilité d'apprentissage du français est soulignée chez la plupart des demandeurs d'asile, et principalement chez les enfants. Cet atout faciliterait donc la communication entre les primo-arrivants et la population autochtone. Cependant, les acquisitions rapides d'un certain niveau de langue ne seraient pas le gage, selon les intervenants sociaux, d'une possibilité d'accéder à une communication plus fine. Ainsi, les demandeurs d'asile ne s'engageraient pas à confier leurs problèmes personnels aux professionnels, même s'ils ont dépassé les problèmes liés à la barrière de la langue.

Le besoin de considération ne serait pas comblé chez la plupart des personnes. Le regard que pose la population belge sur le public primo-arrivant serait loin d'être bienveillant, selon les professionnels. Ces derniers ont une image très négative des représentations des autochtones portant sur les demandeurs d'asile : ces derniers seraient perçus par les belges comme des profiteurs, des menteurs, etc.

Au niveau des structures, les intervenants sociaux soulignent des différences de rythmes de vie, et même des difficultés au niveau du respect des horaires pour certains demandeurs d'asile. Cependant, les professionnels insistent pour souligner le grand respect d'autrui dont feraient preuve la population migrante.

Après cette analyse globale des représentations des professionnels portant sur les besoins sociaux du public primo-arrivant, voyons quelles sont les différences marquantes relevées par le Q-Sort.

(1) Communication

Une nette différence apparaît entre les intervenants sociaux de l'ILA et les autres concernant l'item « Les personnes immigrées confient peu leurs problèmes personnels ». Alors que les deux autres sites s'accordent pour approuver cet item, les professionnels de l'ILA estiment au contraire, que les primo-arrivants se confient.

Là encore, nous pouvons penser que cette différence est propre au fonctionnement interne des sites. A l'ILA, quatre intervenants sociaux sont en contact avec une trentaine de personnes, alors que les intervenants sociaux du centre et de la commune côtoient bien davantage de personnes. Ce rapport de proximité offrirait un espace de confiance inexistant dans les autres structures d'accueil.

(2) Considération

Alors que les intervenants sociaux des trois sites s'accordent parfaitement pour dire que « les personnes immigrées sont mal comprises par la population », on note des différences importantes entre les intervenants sociaux du centre et ceux de la commune à propos de l'item « les personnes immigrées profitent du système ».

Les premiers réfutent cette affirmation, alors que les seconds la soutiennent massivement. Selon les uns, les primo-arrivants seraient très autonomes, refusant d'être à la charge de la société d'accueil, tandis que selon les autres, ils chercheraient toutes les astuces possibles pour profiter au maximum de leur situation.

L'item « les personnes immigrées sont souvent appréciées dans leur voisinage » a été approuvé par les intervenants sociaux de l'ILA, alors qu'il a été totalement rejeté par les intervenants sociaux de la commune. Les professionnels de l'ILA soulignent les excellents rapports de voisinage entretenus par les demandeurs d'asile : les voisins demandeurs d'asile et autochtones s'invitent mutuellement, s'organisent pour conduire les enfants à l'école, etc. Par contre, certains professionnels de la commune font état de plaintes ayant été exprimées par des personnes vivant près de familles primo-arrivantes.

(3) Structures

Au niveau du besoin de structures, les intervenants sociaux des trois sites s'accordent sur les différences de rythmes de vie existant au sein de la population migrante. Par contre, une différence de représentations peut être constatée au niveau de l'item « les personnes immigrées jouent souvent avec les lois, les règlements ». Alors que les professionnels du centre ouvert s'opposent vivement à cette affirmation, les professionnels de la commune approuvent majoritairement cette représentation du demandeur d'asile jouant avec la loi, tentant de ne pas respecter les règles établies.

3.4. Besoins de valeurs

Les professionnels de l'échantillon soulignent que, selon eux, les primo-arrivants ont de nombreuses valeurs en commun avec les personnes belges. Ils précisent notamment que les valeurs de Bien et de Bon sont communes, tout comme le respect de la famille.

Par ailleurs, les intervenants sociaux estiment que certains immigrés brandissent un peu trop vite l'étiquette de « raciste » lorsqu'un conflit éclate ou qu'un professionnel leur refuse quelque chose.

Dans les besoins de valeurs, les intervenants sociaux ne s'accordent pas à l'unanimité sur tous les items. Cependant, la différence inter-site est trop infime pour pouvoir être analysée ici.

4. CONCLUSION

Les résultats présentés ci-dessus portent certes sur un échantillon restreint. Cependant, ce que disent ces dix intervenants sociaux de leur façon de voir et de se représenter le public avec lequel ils travaillent peut nous éclairer en divers endroits.

Premièrement, les représentations des intervenants sociaux portant sur les personnes immigrées en général, et sur la population qu'ils côtoient quotidiennement en particulier, sont à certains endroits extrêmement divergentes en fonction du site, de l'institution pour laquelle travaillent les professionnels. Nous avons analysé en détail ces différences inter-sites, et proposé, brièvement, des hypothèses à ces observations.

Il serait intéressant d'élargir cette prise de données à davantage d'intervenants sociaux, afin de pouvoir proposer une analyse plus fine et plus complète des représentations des travailleurs sociaux.

Ces premiers résultats offrent au moins l'avantage d'ouvrir des perspectives dans le champ de l'interculturel. En effet, en retournant auprès de ces professionnels afin de leur soumettre les résultats, nous avons pu susciter une réflexivité chez les travailleurs sociaux. Réflexivité portant non seulement sur leur vision de la population migrante, mais aussi sur leur pratique professionnelle, étroitement liée à ces représentations. Certains intervenants sociaux ont été extrêmement étonnés du feedback que nous leur avons fourni.

Leurs questions principales portaient sur la « bonne réponse à fournir ». Finalement, nous demandaient-ils, quels sont les besoins « réels » des personnes immigrées. Avons-nous raison ? Et si nous ne connaissons pas, ou mal leurs besoins, comment pourrions-nous y répondre adéquatement ? ...

N'est-ce pas là le berceau d'une réflexion interculturelle ?

CONCLUSION GENERALE

Nous présenterons ces conclusions en deux temps. D'une part, celles relatives à la recherche menée dans les trois sites auprès des demandeurs d'asile. D'autre part, des recommandations pour aider et soutenir l'expérience de la parentalité dans un centre ouvert fédéral.

1. PISTES POUR L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES PERSONNES RÉCEMMENT IMMIGRÉES

Les résultats de notre recherche nous ont permis d'isoler plusieurs dimensions de la vie quotidienne susceptibles d'influencer négativement leur état de santé ainsi que les dimensions pouvant constituer des facteurs de protection. Nous avons pu inférer le rôle des croyances d'efficacité personnelle sur la façon dont ces événements de vie étaient vécus. De fortes croyances d'efficacité tendent à réduire la vulnérabilité physique et psychosociale des individus. Ces résultats nous ont aussi permis de formuler une hypothèse concernant certaines variables pouvant caractériser les personnes entrant dans un processus de résilience ainsi que d'avancer l'éventualité d'un syndrome traduisant une forte vulnérabilité psychosociale liée à l'environnement des demandeurs d'asile.

Ces résultats nous permettent de proposer des pistes pour la construction d'un modèle général de pratiques interculturelles permettant, d'une part, de renforcer les ressources de l'individu, et d'autre part, de lutter contre ses faiblesses.

L'aide matérielle et psychosociale octroyée par le centre ouvert est une aide précieuse et essentielle pour les demandeurs d'asile. Les professionnels travaillant au centre, que nous avons rencontrés à plusieurs reprises, réalisent un excellent travail avec compétence et humanité. Ils sont cependant limités dans leurs actions par le poids d'un système qui reste essentiellement basé sur une logique de protection sociale. Cette conception de l'aide sociale a néanmoins montré ses limites dans de nombreux domaines, et certains spécialistes appellent de leur vœu l'avènement d'un nouveau social, visant à dépasser les limitations de l'aide et de la protection sociale (Donzelot, 1991). Le Nouveau social postule que les acteurs sociaux sont les mieux placés pour appréhender leurs propres problèmes et sont capables de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. En d'autres termes, pour reprendre les expressions de Mannoni (2000), il s'agirait de passer des politiques "d'aides-charité" à des politiques "d'aides-dignité" et "d'aides-

responsabilité", à travers le développement communautaire. C'est dans cette perspective que nous allons tenter d'inscrire notre modèle d'action sociale.

Ce modèle d'action doit s'adresser à l'ensemble des composantes de l'identité d'une personne, à savoir les composantes affectives, cognitives, sociales et idéologiques. Il doit également viser à renforcer les croyances d'efficacité, puisqu'une relation a été constatée.

En d'autres termes, il s'agit de :

- renforcer les croyances d'efficacité
- favoriser l'affiliation aux groupes d'origine
- créer des opportunités d'accomplissement personnel et collectif
- favoriser l'inscription sociale
- favoriser l'historicité
- développer des politiques de promotion de la santé.

Nous développerons ces pistes ci-après.

1.1. Renforcer les croyances d'efficacité

La présente étude montre que les personnes possédant de fortes croyances d'efficacité développeraient des pratiques et des attitudes leur permettant d'offrir une meilleure résistance face aux événements susceptibles de menacer leur santé physique et psychosociale.

Le sentiment d'efficacité est une caractéristique interne, personnelle, qui consacre donc une inégalité entre les individus. Inégalité face aux expériences pouvant aider à la construction de ces croyances. Inégalités aussi face aux ressources affectives, sociales et cognitives permettant de transformer des expériences objectives en croyances subjectives.

Ces croyances d'efficacité ont selon Bandura quatre sources. Parmi celles-ci, les expériences actives de maîtrise occupent une place essentielle. L'action sociale en direction des personnes réfugiées doit donc créer un environnement favorisant le vécu de ces expériences et le traitement subjectif de celles-ci afin qu'elles deviennent sources d'efficacité perçue.

L'action sociale pourrait s'appuyer sur différentes pédagogies (Pourtois et Desmet, 2004, passim). Nous en examinerons quelques-unes parmi les principales :

- La **pédagogie des expériences positives**, par la mise en place de situations de réussite et de dépassement de soi, dans un cadre valorisant le plaisir, l'ouverture au monde extérieur, le travail en partenariat et la solidarité ;
- La **pédagogie du projet**, en invitant les personnes à s'engager dans un projet qui tient compte de leurs motivations et de leurs intérêts. Ce projet sera de préférence un projet à court terme, réaliste, même s'il ne constitue qu'une étape dans un projet plus ambitieux. En effet, selon Bandura, la fixation et la réussite d'objectifs proximaux favorisent l'accroissement des croyances d'efficacité par le renforcement à court terme qu'ils octroient. La pédagogie du projet est étroitement articulée avec une **pédagogie de maîtrise**, qui vise le renforcement externe et interne. Les renforcements auraient un impact positif sur les comportements cognitifs et la perception de soi.
- Ce projet, basé sur les besoins, les intérêts, les motivations des individus, rencontre le souci d'une **pédagogie différenciée**, reposant sur la différenciation des personnes et sur la stimulation à la résolution personnelle de leurs problématiques. En effet, pour Pourtois et Desmet (2004, p.252), une stimulation ne serait efficace que si elle est adaptée à la personnalité, au mode de vie, aux intérêts, aux croyances, etc. des personnes.
- La **pédagogie active**, liée au besoin d'expérimentation, est la voie royale pour favoriser le vécu d'expériences actives de maîtrise, première source des croyances d'efficacité. Il s'agit, pour l'individu, d'expérimenter, de produire, d'exprimer, d'éprouver les faits à partir d'éléments ayant du sens à ses yeux. En expérimentant, avec succès, certaines activités de maîtrise, la personne verra son sentiment d'efficacité personnelle s'accroître (Bandura, 2003, p.421).

1.2. Favoriser l'affiliation aux groupes d'origine

L'affiliation renvoie à l'attachement d'un individu à un groupe d'appartenance. Il est essentiel de tenir compte de l'ensemble des groupes auxquels l'individu peut être attaché, que ce soit la famille, les personnes de la même ethnie, voire les autres réfugiés, en tant que nouveau groupe d'appartenance constitué par l'immigration.

L'action sociale doit mener une politique de la reliance, c'est-à-dire rétablir du lien dans l'environnement, un lien qui a du sens pour l'individu (Bolle de Bal, 1996) s'appuyant sur différentes pédagogies, dont notamment :

- La **pédagogie des expériences positives**, dont nous avons déjà parlé, permettant le vécu de relations affectives positives.
- La **pédagogie humaniste**, fondée sur le respect de la personne, de sa vision du monde, de son système de valeurs.
- La **pédagogie du projet** : des projets qui seraient davantage collectifs, permettant la réussite d'une communauté, d'un groupe, et basés sur une idée de solidarité et d'entraide.

1.3. Créer des opportunités d'accomplissement personnel et collectif

L'accomplissement renvoie au besoin de réussite, de maîtrise sur l'environnement. Il n'est donc pas sans lien avec le sentiment d'efficacité personnelle et collective.

- La **pédagogie des expériences positives**, dans le sens d'une pédagogie de la réussite, offre un environnement qui favorise la réussite de projets individuels et collectifs. Cette pédagogie est en ce sens indissociable d'une **pédagogie du projet**, qui peut même prendre la forme d'une **pédagogie du chef-d'œuvre**, aboutissant à une réalisation concrète, qui permet de mettre en valeur les savoirs informels et formels et les compétences des individus.
- En sous-jacent, nous retrouvons évidemment des principes de la **pédagogie différenciée**, de la **pédagogie active** et de la **pédagogie de maîtrise**.
- La **pédagogie interactive**, basée sur le besoin de communication, interviendra dans le cadre d'un projet collectif. Cette pédagogie est basée sur la corésolution des tâches dans une relation symétrique et partenariale entre tous les acteurs concernés. Le rôle du travailleur social sera de favoriser une dynamique interactive, stimulant l'expression des différents points de vue, la confrontation des idées, la négociation et la résolution de conflits.

1.4. Favoriser l'inscription sociale

Pour rappel, nous avons préféré utiliser le terme d'inscription sociale plutôt que celui d'intégration. En effet, l'intégration renvoie généralement à une insertion assez normative dans la société d'accueil, bien que des auteurs aient nuancé cette notion, en la distinguant de l'assimilation²⁶. Par inscription sociale, nous entendons les stratégies que les personnes

²⁶ L'assimilation est « l'acquisition des modes collectifs de comportement, de communication, etc. de façon à ce que l'étranger devienne « invisible » » (Marger, 1994, cité par Manço, 1999).

étrangères vont développer pour résoudre le clivage socioculturel lié à la migration. Il y aurait presque autant de formes d'inscriptions sociales que d'individus, certaines s'avérant peut-être plus efficaces que d'autres. Il s'agit ici de favoriser une inscription sociale qui ferait du réfugié un acteur de la nouvelle société tout en respectant son degré d'implication et ses valeurs.

De nombreuses pédagogies peuvent aider à atteindre cet objectif, comme la **pédagogie des expériences positives**, la **pédagogie humaniste rogérienne**, la **pédagogie de maîtrise**, la **pédagogie interactive** et la **pédagogie du chef-d'œuvre**. Toutes ces pédagogies sont susceptibles d'apporter une forme de considération sociale, d'acceptation favorisant une certaine participation à la nouvelle société.

La **pédagogie institutionnelle** nous semble particulièrement pertinente. Analyser les structures de l'environnement social et participer à la création de nouvelles structures (re)donne du pouvoir aux personnes, moyen susceptible de pouvoir développer une démocratie participative et impliquante, plutôt que consentante. Cette pédagogie, plus que toutes les autres encore, nécessite un travail autoréflexif de l'institution et de tous les intervenants sociaux concernés, ainsi que des formations spécifiques et un accompagnement.

1.5. Favoriser l'historicité

L'enculturation d'une personne, les valeurs et représentations collectives qui lui ont été transmises, lui permettent de s'ancrer à la société.

Les individus sont porteurs d'une histoire personnelle, culturelle, sociale. Ils ont incorporé, inconsciemment, une multitude de schèmes de perceptions, de pensées et d'appréciations communs à leur groupe d'appartenance (Pourtois et Desmet, 1993, p.26). La migration intervient comme un bouleversement dans ces *habitus*²⁷ de groupe : les demandeurs d'asile vivent une rupture, une déconnexion avec leur passé et donc avec leur histoire.

Il importe donc de favoriser l'historicité de ces personnes, afin d'assurer un enracinement et une continuité identitaires. Pour ce faire, il est nécessaire que l'individu prenne

²⁷ Systèmes de dispositions (c'est-à-dire de manières de voir, de percevoir, de penser...) durables, ouverts et non immuables. Les *habitus* sont intériorisés par les individus au terme d'un long processus de conditionnement par l'entourage.

conscience de la façon dont il porte en lui son histoire, et dont cette histoire influe sur ses stratégies actuelles. C'est en réécrivant sa propre vie, par une autoformation biographique, que la personne pourra révéler et donner sens à son histoire. Cette conscientisation permet à la fois d'ancrer le sentiment d'appartenance de l'individu à son groupe d'origine et à la fois de créer des stratégies pouvant réorienter son histoire, la modifier afin de faire face aux situations nouvelles.

Des pédagogies comme la pédagogie du projet et la pédagogie humaniste rogérienne apparaissent en filigrane des interventions dans ce domaine.

1.6. Développer des politiques de promotion de la santé.

L'OMS fait de *l'éducation pour la santé* la première des huit composantes essentielles des soins de santé primaires (OMS, 1983). Pour cette organisation, l'éducation pour la santé désigne les occasions d'apprentissage délibérément suscitées pour faciliter les changements de comportement en vue d'atteindre un objectif déterminé à l'avance (OMS, 1986). L'éducation et la promotion pour la santé sont étroitement liées. Deccache et Meremans (2000) proposent la définition suivante : "*de manière générique, l'éducation pour la santé peut être définie comme un ensemble d'activités intentionnelles de transfert et/ou de construction de savoirs relatifs à la santé d'une personne, d'un groupe social ou d'une communauté.*"²⁸ La promotion de la santé repose, par définition, sur la participation active d'un public informé au processus de changement. L'éducation pour la santé représente un instrument capital dans ce processus (OMS, 1986).

Pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé favorisant le développement d'attitudes positives, il importe, comme le soulignent Lavoie et Panet-Raymond (1996) de prendre en compte certains éléments. Les ressources dont dispose le public ciblé (institutionnelles, locales, communautaires), les valeurs culturelles du groupe, ses besoins doivent être envisagés avec soin. Cette première étape de l'action permettra de déterminer le type de projet, l'objectif visé, les stratégies pour atteindre cet objectif, en étant au plus proche des besoins et attentes du groupe. Une action de promotion de la santé "pré-fabriquée", sans tenir compte des caractéristiques spécifiques d'un groupe donné n'offrirait

²⁸ DECCACHE, A., MEREMANS, P., (2000). L'éducation pour la santé des patients. Au carrefour de la médecine et des sciences humaines. Dans Sandrin-Berthon Brigitte (sldd). *L'éducation du patient au secours de la médecine* (pp.147 à 167). Paris : PUF.

qu'un intérêt limité. Alors que si cette action est pensée avec le groupe, définie et préparée ensemble, sa portée serait plus large.

Nous retrouvons facilement certaines pédagogies : la pédagogie du projet, la pédagogie différenciée, la pédagogie de maîtrise

1.7. Quelques remarques

Les différentes actions précitées doivent :

- partir des besoins des individus et donc être adaptées aux différents parcours, aux différentes conceptions culturelles, aux différents états émotionnels et physiologiques... ;
- s'ancrer dans une auto-réflexivité des intervenants sociaux par rapport à leurs propres valeurs, culture, représentations de l'autre et de soi ;
- considérer le demandeur d'asile comme le meilleur partenaire de son propre développement, en favorisant son autonomie dans le centre et à la sortie.

2. PISTES POUR LES PARENTS

Nous nous sommes donc intéressés à l'exercice de la parentalité en situation transculturelle. Nous avons suivi et interrogé vingt parents demandeurs d'asile, vivant au centre ouvert fédéral de Morlanwelz. Nous désirions interroger le lien entre les conflits d'habitudes éducatives, leurs modes de gestion et le sentiment d'efficacité parentale. Nous pensions que certains modes de gestion pouvaient être reliés à des fortes croyances d'efficacité, sans cependant envisager de causalité. Les résultats montrent que les parents mettent en place quatre modes de gestion du soi parental, résultats de la conciliation entre identités engagée, désirée et assignée. Ces modes de gestion sont associés à des croyances d'efficacité parentale de force variable.

Ces résultats débouchent sur quelques recommandations politiques. Ces recommandations, qui sont au nombre de neuf, s'articulent autour de la notion de *développement* que nous pouvons définir comme *la capacité d'un groupe à gérer les problèmes majeurs de la vie collective* (Bajoit, 2003, p.33). Le centre ouvert fédéral, par l'aide matérielle, administrative et l'assistance physique et sociale qu'il apporte, contribue à un certain bien-

être chez les demandeurs d'asile. Toutefois, ce soutien laisse l'individu relativement dépendant des structures et détermine ce dont les autres ont besoin sans les interroger. Les questions éducatives, par exemple, sont peu prises en compte et rarement dans une perspective de prévention. Or, comme le dit Moro, « pour se construire il faut se sentir être, non pas avoir » (Moro, 2002, p.22). L'avoir dont parle Moro correspondrait aux aides matérielles, administratives et socio-sanitaires reçues par les demandeurs d'asile. L'être, par contre, serait moins ciblé. Être parent en exil ne se réduit pas au fait de recevoir des couches chaque mois ou d'obtenir un suivi médical avant, pendant ou après la grossesse. Si ce type de soutien est essentiel, être parent nécessite aussi la prise en compte des difficultés et des interrogations parentales face au développement présent et futur de l'enfant. S'occuper des parents, c'est également renforcer leurs compétences parentales et alimenter leur sentiment d'efficacité. Le parent et l'enfant pourront tirer d'énormes bénéfices des attentions accordées par les structures d'accueil à l'exercice de la parentalité en situation migratoire. Nous allons examiner ces recommandations, qui s'inscrivent dans les champs psychologique, sociologique, pédagogique, politique et idéologique.

1) *Faire des questions éducatives une mission prioritaire de l'accueil des demandeurs d'asile.* Les intervenants sociaux travaillant avec la population de demandeurs d'asile doivent être sensibilisés aux notions de conflits d'habitudes éducatives et de gestion des conflits ainsi qu'à celle de sentiment d'efficacité parentale. Ils doivent être formés aux problématiques liées à la parentalité transculturelle et à la mise en place d'une action sociale spécifique dans ce domaine.

L'action sociale en direction des familles pourrait s'appuyer sur le modèle des douze besoins que nous avons présenté plus haut (Pourtois et Desmet, 2002). En effet, nous avons vu que ce modèle était multidimensionnel. Il peut donc servir de repère tant pour l'éducation parentale que pour l'action sociale. Les pratiques des travailleurs sociaux peuvent s'articuler autour de la satisfaction de ces besoins affectifs, cognitifs et sociaux.

2) *Favoriser le bien-être affectif des parents et de leurs enfants.* Les intervenants sociaux peuvent atteindre cet objectif de différentes manières :

- *en restaurant les liens sociaux* – entre parents, entre parents et enfants, entre pairs et avec les autres communautés – dans un cadre valorisant le plaisir, l'ouverture au monde extérieur, la mise en place de situations de réussite (*besoin d'attachement*) ;
- *en créant un espace encourageant*, compréhensif et dynamique pour le parent et

l'enfant. La prise en compte des interrogations et des difficultés des parents en matière d'éducation leur montrera qu'un espace bienveillant leur est accordé et que l'ensemble des dimensions de leur existence est digne d'intérêt (*besoin d'acceptation*) ;

- *en invitant les personnes à concevoir un projet*, basé sur leurs intérêts, leurs besoins, leurs compétences et leurs savoirs d'expérience. Les professionnels peuvent aider les parents à verbaliser leur projet parental, sans les laisser dans l'illusion concernant leurs chances d'établissement en Belgique (*besoin d'investissement*).

3) Lutter contre l'indisponibilité cognitive induite par l'attente anxieuse de la régularisation, par l'angoisse face à l'avenir :

- *en stimulant les demandeurs d'asile à la réalisation personnelle de leurs problématiques* par la médiation et en encourageant la médiation par les pairs (*besoin de stimulation*) ;

- *en aménageant un environnement favorisant la création*, l'expérimentation de nouvelles pratiques éducatives, sans crainte de jugement (*besoin d'expérimentation*) ;

- *en renforçant positivement les actions réussies des individus*, favorisant ainsi la réapparition de ces comportements et revalorisant leur image d'eux-mêmes (*besoin de renforcement*).

4) Favoriser la reliance. L'inscription sociale des migrants doit mobiliser les professionnels dès leur arrivée en Belgique :

- *en instaurant une relation respectueuse*, égalitaire et une communication symétrique entre familles et intervenants. Une telle relation permet de clarifier les non-dits et de lever les ambiguïtés (*besoin de communication*) ;

- *en considérant les parents comme partenaires à part entière de l'éducation au sein de tous les systèmes* (centre, école, etc.) *et en évitant les jugements stigmatisants*, même s'ils sont portés dans une finalité de conscientisation ou de changement (*besoin de considération*) ;

- *en permettant aux parents de contribuer à la prise de décisions les concernant et concernant leurs enfants*, dans un partenariat qui constitue une porte d'accès vers la démocratie participative (*besoin de structures*).

5) Considérer que la bientraitance est multiple. Il n'y a pas qu'une seule façon de « bien » éduquer son enfant. La société d'accueil ne doit pas proposer un seul mode d'inscription sociale, mais doit accepter que certains parents manifestent plus d'attachement que

d'autres aux habitudes éducatives de leur pays d'origine. L'usage de la langue maternelle au sein des familles, par exemple, ne doit pas être considéré comme un frein à l'apprentissage du français. Au contraire, de nombreux linguistes estiment que l'apprentissage d'une langue étrangère est plus facile si l'enfant connaît bien sa langue maternelle (Moro, 1999, p.189).

6) *Modifier les pratiques éducatives parentales inadaptées plutôt que les supprimer.*

Supprimer brutalement les pratiques qui ne sont pas acceptées par la société d'accueil peut être nuisible au parent et à l'enfant. Souvent, les parents qui recourent aux punitions corporelles considèrent que ce type de renforcement des conduites est le plus efficace. Ils n'en connaissent généralement pas d'autres qui peuvent donner autant d'effets en si peu de temps. Supprimer brutalement ce genre de pratiques plonge le parent dans l'incertitude et le malaise et bouleverse l'enfant, qui perd une partie de ses repères.

7) *Créer des espaces de parole pour parents.* Les parents considèrent souvent l'isolement social comme le seul moyen d'éviter les problèmes avec les autres résidents du centre. Cet isolement doit être d'autant plus déstabilisant que le parent a l'habitude de s'appuyer sur un large réseau social dans l'éducation de ses enfants. Le centre pourrait proposer aux parents un espace de rencontre qui présenterait une double intention : *favoriser la reliance*, c'est-à-dire renforcer l'affiliation sociale des parents et *permettre les échanges* sur des thèmes ou des problématiques éducatives. Ces espaces de parole peuvent poursuivre plusieurs finalités : *l'information* (l'échange d'informations sur une problématique spécifique), la *prospection* (l'échange des attitudes, opinions, valeurs des personnes), la *conscientisation* (la prise en compte de la multiplicité des réactions possibles face à un événement), le *changement* (l'expérimentation de solutions nouvelles) ou la *communication* (l'augmentation de la capacité de communication des personnes).

Ces espaces peuvent aussi s'appuyer sur différentes méthodes favorisant l'échange et l'apprentissage par les pairs, comme la *méthode des événements critiques* par exemple. La méthode des événements critiques permet de découvrir le sens commun, c'est-à-dire le sens que les personnes attribuent à leurs actes, à leurs pratiques. Face au matériel, le sujet va réagir non seulement en fonction de ses expériences personnelles, mais aussi en fonction de ses croyances, de ses valeurs, de ses représentations sociales. Cette méthode permet aussi d'appréhender les pratiques quotidiennes caractéristiques d'une personne (Pourtois et Desmet, 1997, pp.180-188). Elle consiste en la projection d'une série

d'images, de dessins mettant en jeu diverses situations. Trois types de situations sont possibles : des situations coutumières susceptibles de déclencher un conflit ou des difficultés relationnelles, des pratiques familiales positives ou négatives et des situations critiques où le réel est perturbé. Les personnes sont amenées à exprimer spontanément leur vécu, leurs manières d'agir habituelles, leurs opinions, etc. Cette technique d'animation est sous-tendue par le courant humaniste, qui postule que l'individu possède en lui des ressources qu'il s'agit d'actualiser. La méthode des événements critiques possède de nombreux avantages. D'abord, l'illustration facilite la prise de parole. Ensuite, cette technique ne nécessite pas de matériel lourd. Enfin, le degré d'implication de la personne est librement consenti.

8) Favoriser l'historicité des parents demandeurs d'asile. Les parents migrants ont un rapport particulier au temps : fuyant un passé souvent sombre, ils sont enfermés dans le présent qui les oblige à suspendre leurs projets d'avenir, aussi longtemps que le pays d'accueil ne leur reconnaît pas le droit de s'établir. Néanmoins, ces parents s'inscrivent dans une histoire individuelle, familiale et sociale au cœur desquelles ils se sont construits. Même s'ils sont amenés à vivre dans d'autres cadres de socialisation, proposant d'autres repères, les professionnels de l'accueil doivent *repérer la socialité* des parents, c'est-à-dire leur façon sociale et culturelle d'être au monde, afin de former des personnes en connexion avec leur passé, leur histoire (Pourtois et Desmet, 1993, p.17). En d'autres termes, les professionnels doivent *favoriser l'historicité* des migrants (idem, p.25).

9) Éviter les jugements moraux et l'attribution d'une identité négative aux parents et concevoir des attentes positives à l'égard des demandeurs d'asile. Les parents qui utilisent les punitions corporelles comme habitude de renforcement subissent souvent l'assignation d'une identité négative par les professionnels du centre. La plupart des parents considèrent ces habitudes de renforcement comme des sanctions socio-éducatives. Dans leur pays d'origine, ils sont considérés comme de bons parents s'ils recourent à ces méthodes, qui s'inscrivent dans des théories implicites relativement puissantes. En Belgique, ces mêmes pratiques contribuent à la construction d'une identité parentale négative : ils sont considérés comme des parents maltraitants, comme de mauvais parents incapables d'intégrer des pratiques éducatives moins « barbares » ou incapables de se maîtriser. Cette identité négative, ajoutée à la difficulté d'agir, plonge le parent dans un profond malaise et risque de l'enfermer dans un cercle vicieux où les actes inadaptés, anarchiques qu'il peut

poser, engendrent des assignations identitaires négatives et une intériorisation de la stigmatisation sociale.

D'autre part, il semble indispensable de considérer le parent, même s'il est fort fragilisé par la situation, comme le premier éducateur de ses enfants et le partenaire privilégié de l'institution scolaire. Il arrive parfois que les intervenants du centre, soucieux de protéger le parent d'inquiétudes supplémentaires, gèrent les problèmes éducatifs et scolaires sans avertir celui-ci. Il se sent alors disqualifié et est renforcé dans son sentiment d'être un parent indigne. Une telle mise à l'écart, au lieu de protéger, fragilise davantage le parent.

Enfin, les migrants possèdent des savoirs d'expérience, des ressources, des potentialités qui peuvent être utiles à la communauté. Des attentes sociales positives permettront aux migrants de se (re)construire une image de soi positive. Dans une telle optique, les intervenants sociaux doivent prendre en compte différents principes sous-tendant toute action sociale, principes parmi lesquels nous retrouvons l'encouragement à la productivité, la fabrication de sens et l'enrichissement de l'instrumentalité (Pourtois et Desmet, 1993). *Susciter la productivité*, c'est prendre en compte l'importance des activités de création et de production dans le processus de changement. Le parent doit être encouragé à produire de nouveaux comportements, de nouvelles habitudes mieux adaptées. Production et créativité libèrent des capacités nouvelles, augmentent la croyance en ses capacités et permettent la singularisation dans l'appartenance (idem, p.19). *Fabriquer du sens*, c'est apprendre à découvrir le sens caché des événements par l'analyse des situations de vie. Pour cela, l'intervenant va essayer de susciter la participation des sujets à l'analyse de leurs problèmes et à l'élaboration de projets de changement. Le sens est co-construit par les différents acteurs, dans une relation partenariale (idem, p.20). *Enrichir l'instrumentalité*, c'est accroître l'éventail d'instruments (objets, méthodes, etc.) dont les gens se servent pour réaliser les projets d'action et de production et qui sont des grilles de lecture du monde. Cette instrumentalité est parfois limitée ou inadaptée. Les parents agissent souvent de telle façon parce que c'est la seule façon d'agir qu'ils connaissent. Il est alors opportun d'élargir l'instrumentalité des acteurs (idem, p.21).

Nous pensons que ces recommandations pourront participer à la création d'un monde métissé, où chacun aura une place pour affirmer son appartenance et son altérité.

BIBLIOGRAPHIE

Abou S. (1986). *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*. Paris : Editions Anthropos.

Abric J.-C. (sldd) (1996). *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Toulouse : Erès.

Bajoit G. (2003). *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris : Armand Colin.

Bandura A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Bruxelles : De Boeck.

Barbier R. (1996). *La recherche action*. Paris : Anthropos.

Bardin L. (2001). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF (10^e édition).

Bastienier A. et Dassetto F. (sldd) (1990). *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*. Bruxelles : De Boeck.

Baubion-Broye A. (sldd) (1998). *Événements de vie, transitions et construction de la personne*. Erès.

Beauvois J.-L., Dubois N. et Doise W. (1999). *La construction sociale de la personne*. Presses universitaires de Grenoble.

Berry J. W. et Kim U. (1988). Acculturation and mental health. Dans : P. Dasen, J. W. Berry et N. Sartorius (Eds.), *Cross-cultural psychology and health: Towards applications* (pp. 207- 236). London : Sage.

Bertaux D. (2001). *Les récits de vie*. Paris : Nathan (2^e édition).

Blanchet A. et Gotman A. (1992). *L'enquête et ses méthodes*. Paris : Nathan.

Bolle De Bal M. (1996). *La reliance. Voyage au cœur des sciences humaines* (deux tomes). Paris : L'Harmattan.

Bonaventure K. (2002). *Les politiques régionales d'accueil des personnes de nationalité ou d'origine étrangère : sécuritaires et restrictives*. Dans *Osmoses*, N° 24, Juillet – août – septembre 2002, 9-12.

Bonmariage J. et Marquet J. (sldd) (2001). *L'enfant. Entre maltraitance et protection*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.

Bonnafous S. (1991). *L'immigration prise aux mots : les immigrés dans la presse au tournant des années 80*. Paris : Kimé.

Boulard C., Duthil P. et Mestre C. (1999). *Devenir un parent en exil*. Toulouse : Erès.

Boutin G. (1999). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bribosia E. et Rea A. (sldd) (2002). *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*. Editions Complexe.

Bril B. (1999). Dires sur l'enfant selon les cultures. Etats des lieux et perspectives. Dans : B. Bril, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer, *Propos sur l'enfant et l'adolescent. Quels enfants, pour quelles cultures ?* (pp.5-40). Paris : L'Harmattan.

Bril B. et Lehalle H. (1998). *Le développement psychologique est-il universel ? Approches interculturelles*. Paris : PUF.

Bril B., Zack M. et Hombessa-Nkounkou E. (1989). Ethnotheories of development and education. A view from different cultures. Dans : *European Journal of Psychology of Education*, numéro special : "Infancy and Education", 4, pp.307-318.

C.e.R.A.I.C. (Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre). (2004). *Aspects psychologiques dans le parcours des demandeurs d'asile en Belgique*. Journée d'étude. Mercredi 2 juin 2004, Bruxelles.

Camilleri C. (1996). La psychologie interculturelle. Dans : C. Tapia, *Introduction à la psychologie sociale* (pp. 93 à 119). Paris : Les éditions d'organisation.

Camilleri C. (1997). Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie. Dans : C. Camilleri, J. Kastersztein, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (pp.85-110). Paris : PUF (2^e édition).

CECLR (centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme). *Vers l'égalité : 1993-2003 : dix ans (Rapport)*, publié par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Bruxelles, 2003.

Coenen M.-T. et Lewin R. (1997). *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*. Bruxelles : De Boeck.

Cohen-Emerite M. (1989). Représentations et attitudes de certains agents de socialisation (travailleurs sociaux) concernant l'identité des migrants et de leurs enfants, dans *Socialisations et cultures* (pp. 245 à 267), Association Pour la Recherche Interculturelle. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Copans J. (1999). *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Nathan.

Cossée C., Lada E., Rigoni I. (2004). *Faire figure d'étranger*. Paris : Armand Colin Editeur.

Coulon J. (1987). *L'ethnométhodologie*. Paris : PUF.

Crompton S. (2003). Evénements traumatisants. Dans *Tendances Sociales Canadiennes*. Printemps 2003, N° 68.

Cyrulnik B. (ed.) (1998). *Ces enfants qui tiennent le coup*. Marseille : Hommes et perspectives.

Dasen P. (1998). Cadres théoriques en psychologie interculturelle. Dans : Récents développements en psychologie scientifique (pp.205-227), Vol.1 : « Social, personal and

cultural aspects », XXVI Congrès international de psychologie, Montréal, 1996. Montréal : Psychology Press.

Deccache A., Meremans P., (2000). L'éducation pour la santé des patients. Au carrefour de la médecine et des sciences humaines. Dans Sandrin-Berthon Brigitte (sldd). *L'éducation du patient au secours de la médecine*. Paris : P.U.F., 147-167

Delbary F. (1996). *La psychanalyse, une anthologie, tome 2*. Paris : Pocket.

Donzelot J. (dir. publ.). (1991). *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris : Editions Esprit.

Doron R., Parot F. (1998). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : P.U.F. (1^{ère} édition: 1991).

Dumont C. (2003). *L'identification des facteurs qui vont favoriser la participation sociale des adultes présentant des séquelles de traumatisme cranio-cérébral*. Thèse présentée en vue de l'obtention d'un Doctorat en santé communautaire. Faculté de médecine. Université Laval.

Durning P. (1995). *Education familiale, acteurs, processus et enjeux*. Paris : PUF.

El Andaloussi K. (2000). *Recherches-actions. Sciences, Développement, Démocratie*. Editions Publisud.

Enzenberger H.-M. (1995). *La grande migration*. Gallimard.

Erny P. (1987). *L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essais sur l'éducation traditionnelle*. Paris : L'Harmattan.

Ezembé F. (2003). *L'enfant africain et ses univers*. Paris : Karthala.

Fassin D. (2000). *Santé. Le traitement de la différence*, in H&M , N°1225, mai-juin 2000, 4-12.

FéCRI (Fédération des Centres Régionaux pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère). *La régularisation en Wallonie : conséquences, perspectives*. Synthèse des travaux de réflexion menés par les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) et leur fédération (FéCRI), octobre 2001.

Fournier M., Schurmans M.-N. et Dasen P. (1999). Représentations sociales de l'intelligence ; effets de l'utilisation de langues différentes. Dans : B. Bril, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer, *Propos sur l'enfant et l'adolescent. Quels enfants, pour quelles cultures ?* (pp.279-296). Paris : L'Harmattan.

Grawitz M. (1993). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

Grell P. (1981). Problématiques de la recherche-action. Dans *Revue de l'Institut de Sociologie*. 1981 – 3. Université Libre de Bruxelles, 605-614

Havelange P. (1992). *La révolution inaperçue : de l'immigration à l'intégration*. Bruxelles : La Longue Vue.

Herbaut C. et Wallet J.-W. (sldd) (1996). *Des sociétés. Des enfants. Le regard sur l'enfant dans diverses cultures*. Paris : L'Harmattan.

Howell D. C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck.

Huart C. (2003). *Résilience et immigration chez les jeunes réfugiés africains : vers une stratégie de reconstruction identitaire*. Mémoire présenté pour l'obtention de la Licence en Psychologie, Université de Mons-Hainaut, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Huber W. (1993). *L'homme psychopathologique et la psychologie clinique*. Paris : P.U.F.

Huberman M., Miles M. (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck.

Ionescu, S., Jacquet, M.-M., Lhote, C. (2004). *Les mécanismes de défense. Théorie et clinique*. Editions Nathan.

- Kaufmann J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Kaufmann J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- Kaufmann J.-C. (2004). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin.
- Laplangine F. (1988). *L'ethnopsychiatrie*. Paris : PUF.
- Laplangine F. (2000). *La description ethnographique*. Paris : Nathan (2^e édition).
- Lavoie J., Ponet-Raymond J. (1996). *L'action communautaire, centre de formation*. (2^e édition).
- Lazarus R.S., Folkman S. (1984). *Stress, appraisal and coping*. New-York : Springer Publishing Company.
- Lecomte J. (2004). *Guérir de son enfance*. Odile Jacob
- Lenoble-Pinson M. (1996). *La rédaction scientifique : conception, rédaction, présentation, signalétique*. Bruxelles : De Boeck.
- Liebermann P., Vanderkam M. (1999). *Intégration : la politique d'immigration à la croisée des chemins*. Dans *Osmoses*, N° 11, Avril – mai – juin 1999, 13-16.
- Luzi S. (2002). *L'interculturalité dans le couple (stratégies conjugales et valeurs)*. Mémoire présenté pour l'obtention de la Licence en Psychologie, Université de Mons-Hainaut, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.
- Malewska-Peyre H. (1997). Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires. Dans : C. Camilleri, J. Kastersztejn, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (pp.111-141). Paris : PUF (2^e édition).

- Manciaux M. (sdd). (2001). *La résilience. Résister et se construire*. Genève : Editions Médecine et Hygiène.
- Manço, A. (1999). *Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*. Bruxelles : De Boeck.
- Manderscheid J.C. (1994). *Modèles et principes en éducation pour la santé*. Revue française de pédagogie, n°107.
- Mannoni P. (2000). *La malchance sociale*. Editions Odile Jacob.
- Marchand G. (2004). L'essor de la psychologie de la santé. Dans *Sciences Humaines* N°145 – Janvier 2004, 14-18.
- Martiniello M. (2001). *La nouvelle Europe migratoire – pour une politique proactive de l'immigration*. Bruxelles : Editions Labor.
- Martiniello M. et Poncelet M. (slld) (1993). *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*. Bruxelles : De Boeck.
- Martiniello M. et Swyngedown M. (slld) (1998). *Où va la Belgique ? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*. Paris, Montréal : L'Harmattan.
- Massé R. (1995). *Culture et santé publique*. Montréal : Gaëtan Morin Editeur.
- Menahem G. (2001). Quand avoir vécu un deuil durant sa jeunesse protège des prises de risque et du risque de maladie. Dans *Alliage*, N°48-49. Paris : Editions du Seuil.
- Mesmin C. (2001). *La prise en charge ethnoclinique de l'enfant de migrant*. Paris: Dunod.
- Morelli A. (slld) (1992). *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*. Editions Vie Ouvrière : Bruxelles.
- Moro M.-R. (1994). *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris : PUF.

- Moro M.-R. (1999). *Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*.
- Moro M.-R. (2002). *Enfants d'ici venus d'ailleurs : naître et grandir en France*. Paris : La Découverte.
- Mucchielli A. (sldd) (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Ninio A. (1979). The naïve theory of the infant and other maternal attitudes in two subgroups in Israël. Dans : *Child Development*, 50, pp.976-980.
- OCDE (1994). *Organisation de Coopération et de Développement Economique, Migration et développement : un nouveau partenariat pour la coopération*. Paris : OCDE.
- Ogbu J.U. (1981). Origins of human competence : a cultural-ecological perspective. Dans : *Child Development*, 52, pp.413-429.
- Olivier de Sardan J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. Dans : *Enquête 1, Les terrains de l'enquête*, pp.71-112.
- Pels T. (1999). Notion de [°]ql chez les Marocains et socialisation de l'enfant. Dans : B. Bril, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer, *Propos sur l'enfant et l'adolescent. Quels enfants, pour quelles cultures ?* (pp.233-252). Paris : L'Harmattan.
- Perren-Klinger G. (2002). *Travail sur les ressources en pratique courante*. Dans www.primary-care.ch
- Pirson R. (1981). La recherche-action : une méthode de mise à disposition des savoirs. Dans *Revue de l'Institut de Sociologie*. 1981 – 3. Université Libre de Bruxelles, 539-553.
- Pourtois J.-P. (1981). Quelques caractères essentiels de la recherche-action en éducation. Dans *Revue de l'Institut de Sociologie*. 1981 – 3. Université Libre de Bruxelles, 555-572.
- Pourtois J.-P. et Desmet H. (1993). *Que nous enseigne le terrain de la prévention. Etude de l'effet "terrain"*. Communication présentée à la Journée annuelle d'étude et d'information

"La prévention générale : objectif assigné aux Conseils de l'Aide à la Jeunesse", vendredi 29 janvier 1993, Louvain-la-Neuve.

Pourtois J.-P. et Desmet H. (1997). *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Mardaga, 2e édition.

Pourtois J.-P., Desmet H. et Lahaye W. (2001). Les points-charnières de la recherche scientifique. Dans : *Recherche en soins infirmiers*, n°65, juin 2001, pp.29-52.

Pourtois J.-P., Desmet H. et Lahaye, W. (2003). *La protension en éducation familiale. Recherches et Interventions menées par le Centre de Recherche et d'Innovation en Sociopédagogie familiale et scolaire (C.E.R.I.S.), Université de Mons-Hainaut (1969-2003)*. Université de Mons-Hainaut.

Pourtois J.-P. et Desmet H. (2004). *L'éducation postmoderne*. Paris, PUF (4^e édition).

Pourtois J.-P. et Desmet H. (2004). *L'éducation implicite*. Paris : Presses Universitaires de France.

Quivy R., Van Campenhoudt (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Rea A. (2001). *La Belgique et ses étrangers. La politique d'immigration et d'intégration des immigrés de la Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Remy J. et Ruquoy D. (sldd) (1990). *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*. Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis.

Resweber J.-P. (1995). *La recherche-action*. Paris : P.U.F.

Rezsohazy R. (2003). *Combat idéologique et confrontation des valeurs*. Paris : P.U.F., 60-69

Robinson, Bernard. (2003). *Psychologie clinique. De l'initiation à la recherche*. Editions De Boeck.

Sabatier C. et Holveck M. (2000). La réussite scolaire des enfants issus de l'immigration : une étude exploratoire des conditions familiales. Dans : *La Revue internationale de l'Education familiale*, vol. 4, n° 1, pp.37-61.

Sayad A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles : De Boeck.

Sherer M., Maddux J. et al. (1982). The self-efficacy scale : construction and validation. Dans *Psychological Reports*, 1982. N°5. 663-671.

Sillamy N. (1999). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : Larousse-HER.

Super C.M. et Harkness S. (1986). The developmental niche : a conceptualization at the interface of child and culture. Dans : *International Journal of Behavioral Development*, 9, pp.545-569.

Taboada-Léonetti (1997). Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. Dans : C. Camilleri, J. Kastersztejn, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (pp.43-83). Paris : PUF (2^e édition).

Tandonnet M. (2001). *Le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*. Paris : L'Harmattan.

Todd E. (1994). *Le destin des immigrés : assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. Paris : Seuil.

Vandenplas-Holper C. (1987). Les théories implicites du développement et de l'éducation. Dans : *European Journal of Psychology of Education*, Vol. II, n°1, pp.17-39.

Vigneaux G. (1993). *La recherche interculturelle, principes, méthodes et perspectives*. Chicoutimi. CERII.

Vinay A., Esparbès-Pistre S. et Tap P. (2000). Attachement et stratégies de coping chez l'individu résilient. Dans : *La Revue internationale de l'Education familiale*, volume 4, n° 1, pp.9-35.

Vinsonneau G. (2002). *L'identité culturelle*. Paris : Armand Colin.

Wendenda Ahondju M. (1999). Représentations sociales de l'intelligence chez les Tetela (Zaïre) ; étude des notions de Yimba-Lomba. Dans : B. Bril, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer, *Propos sur l'enfant et l'adolescent. Quels enfants, pour quelles cultures ?* (pp.253-278). Paris : L'Harmattan.

Willemsen M. et Van de Vijer F. (1999). Attentes des mères néerlandaises, turques-néerlandaises et zambiennes ; recherche d'un modèle explicatif ? Dans : B. Bril, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer, *Propos sur l'enfant et l'adolescent. Quels enfants, pour quelles cultures ?* (pp.133-155). Paris : L'Harmattan.

Zecha G., Lutesch H. (1982). Die methodologie der Aktionsforschung. Analyse, Kritik, Konsequenzen. Dans : Patry J.-L. (1982). *Feldforschung. Methoden und Probleme sozialwissenschaftlicher Forschung unter natürlichen Bedingungen*, 367-387. Bern : Huber. (Traduit de l'allemand par Van Laethem P. (1986) sous le titre *La méthodologie de la recherche-action. Analyse, critique, implication*. Mons : CERIS.)

www.amnestyinternational.be

www.antiracisme.be/.

www.ciweb.be.

www.dofi.fgov.be

www.fedasil.be/.

www.rehab-infoweb.net/